



Pays du Val de Lorraine

Etude réalisée
par l'**INSEE Lorraine**

En partenariat
avec le **Pays du Val de Lorraine**

INSEE Lorraine

Division études démographiques

Philippe DEBARD
Anne DOUSSET
Marie-Claude LENTZ
Jérôme MATHIAS
Christiane MILLET

Division études sur les entreprises et l'emploi

Laurent AUZET
Barbara CAUDRON
Brigitte VIENNEAUX

ORGANISATION SPATIALE

Situé entre Nancy et Metz, le Pays du Val de Lorraine s'étend sur une superficie d'environ 600 km² et est traversé en son centre par la Moselle qui s'écoule du Sud vers le Nord. Outre la vallée centrale, on identifie également le plateau de Haye, les petites vallées transversales encaissées de Mauchère, Natagne et Trey, la vallée de l'Esch (Petite Suisse lorraine), la plaine de la Seille et des buttes-témoins (Mousson, Prény).

Découpage communal :



© IGN
Source : INSEE

Une position géographique centrale et des infrastructures stratégiques.

Le Val de Lorraine occupe une position centrale au sein de la région lorraine et à ce titre bénéficie de la présence de bonnes infrastructures de transport.

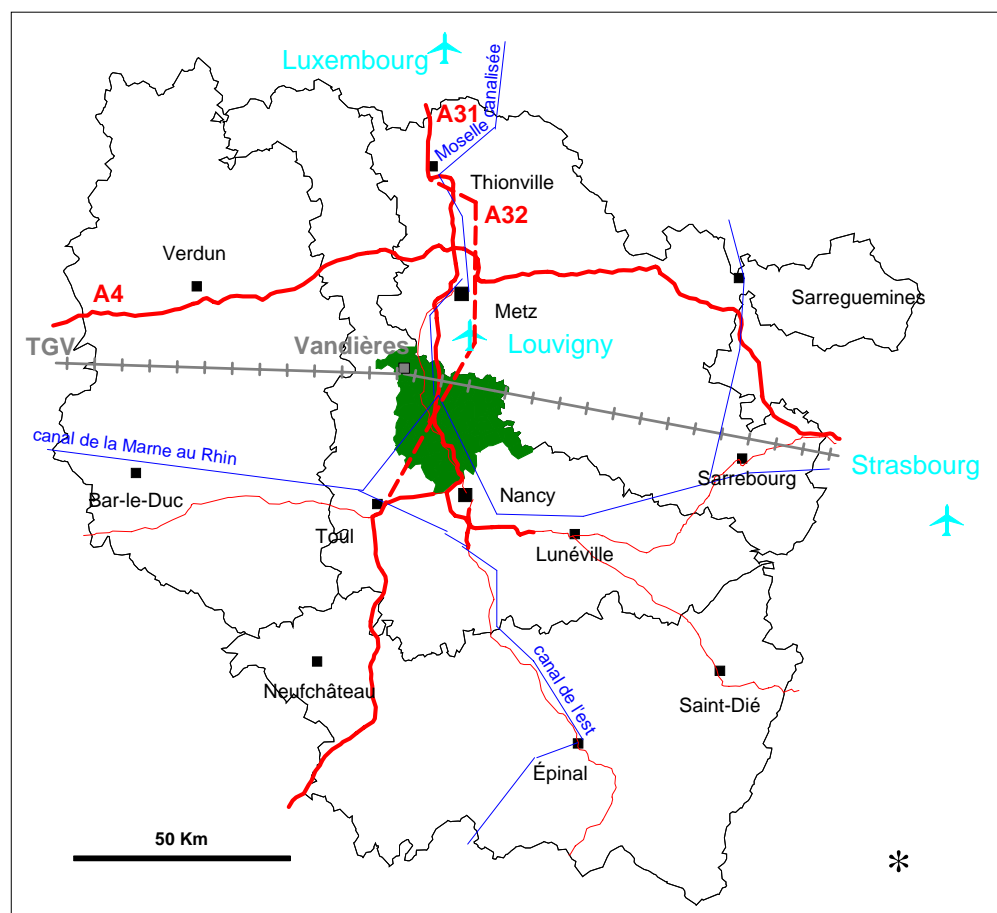
L'autoroute A31, reliant le Luxembourg à Dijon, le traverse du Nord au Sud. L'autoroute A4 et la nationale 4, bien que situées légèrement à l'écart lui assurent également une desserte rapide vers Strasbourg et Paris dans le sens Est-Ouest. Enfin, des projets de liaisons transversales comme Dieulouard - Gondreville - Toul (A32), Pont-à-Mousson - Vandières - Fresnes-en-Woëvre ou Lesménils - aéroport - Bassin houiller amélioreront encore son accessibilité.

Longtemps cantonné à une situation de couloir de communication Nord-Sud, le Val de Lorraine profite désormais de la proximité de l'aéroport régional localisé sur la commune mosellane voisine de Louvigny. En outre, l'implantation dans un avenir proche de la gare TGV-Est à Vandières, commune de l'extrémité nord du Pays, contribuera à renforcer son attractivité.

Enfin, pour être complet il convient d'ajouter la présence du port fluvial de Frouard relié au canal de la Marne au Rhin et accessible depuis peu aux péniches de gabarit rhénan. En 2001, il a vu plus de 400 000 tonnes de marchandises embarquées et autant débarquées.

C'est donc un carrefour d'échanges multimodal route-avion-train-canal, concernant autant les personnes que les marchandises, qui se met peu à peu en place dans le Val de Lorraine ou dans sa proche périphérie, notamment aux alentours de Pont-à-Mousson. Nul doute qu'il constitue une opportunité mais aussi un des défis majeurs du développement futur du Pays.

Infrastructures :

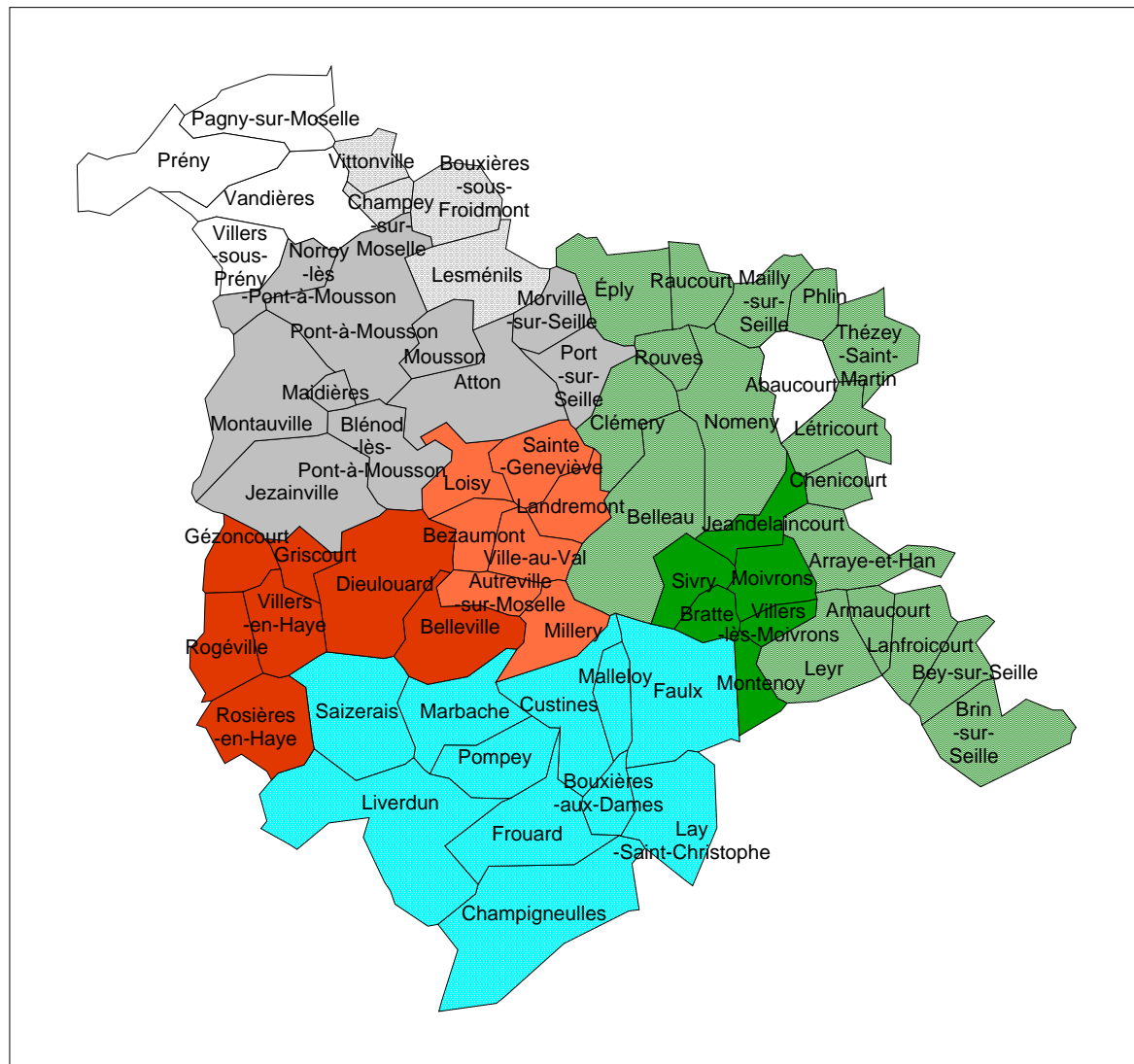


© IGN
Source : INSEE

Sept structures de coopération intercommunale.

Le Pays du Val de Lorraine est composé de 67 communes, intégrées au sein de cinq communautés de communes, d'un district et d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM).

Seules cinq communes ne font pas partie d'une structure de coopération intercommunale.



© IGN
Source : INSEE

| (nombre de communes) | |
|----------------------|---|
| | CC Froidmont (4) |
| | CC du Pays de Pont-à-Mousson (10) |
| | CC de Seille et Mauchère (17) |
| | SIVOM de Natagne et Mauchère (6) |
| | CC du Grand Valmon (7) |
| | CC des vals de Moselle et de l'Esch (7) |
| | CC du Bassin de Pompey (11) |
| | Communes hors groupement (5) |

Quelques indicateurs relatifs aux quatre zones d'étude :

| | zone Nord | zone Centre | zone Sud | zone Est | Val de Lorraine |
|---|-----------|-------------|----------|----------|-----------------|
| Nombre de communes | 18 | 14 | 12 | 23 | 67 |
| Nombre d'habitants | 31 800 | 8 600 | 40 900 | 7 500 | 88 800 |
| Superficie (km2) | 176 | 103 | 148 | 173 | 600 |
| Densité (hab / km2) | 181 | 84 | 276 | 43 | 148 |
| Part de la population du Pays | 36% | 10% | 46% | 8% | 100% |
| Part de l'emploi du Pays | 35% | 9% | 47% | 9% | 100% |
| Nombre d'emplois pour 100 actifs résidents occupés | 91 | 49 | 69 | 40 | 72 |

Source : Insee, Recensement de la population 1999.

La zone Sud est celle qui a le plus de poids au niveau démographique. Elle rassemble à elle seule 46% de la population et offre 47% des emplois du Val de Lorraine.

Vient ensuite la zone Nord qui regroupe 36% de la population et 35% des emplois.

A elles deux, les zones Sud et Nord concentrent donc une grande majorité des habitants et des emplois et constituent les cœurs économiques du Pays.

Ce sont également ces deux zones qui offrent le plus d'emplois à leurs actifs résidents

Les zones Centre et Est contribuent pour moins de 10 % chacune au peuplement et à l'emploi du Val de Lorraine. Moins de la moitié des actifs qui y résident peuvent y trouver un travail.

Si la zone Est est la moins peuplée, elle est en revanche une des plus grandes en superficie avec une partie méridionale qui touche l'agglomération de Nancy et une partie septentrionale qui jouxte les terrains proches de l'aéroport régional.

L'armature urbaine repose sur une diagonale Pompey - Pont-à-Mousson.

La population du Val de Lorraine se concentre sur une diagonale Pompey - Pont-à-Mousson qui constitue l'armature urbaine du Val de Lorraine.

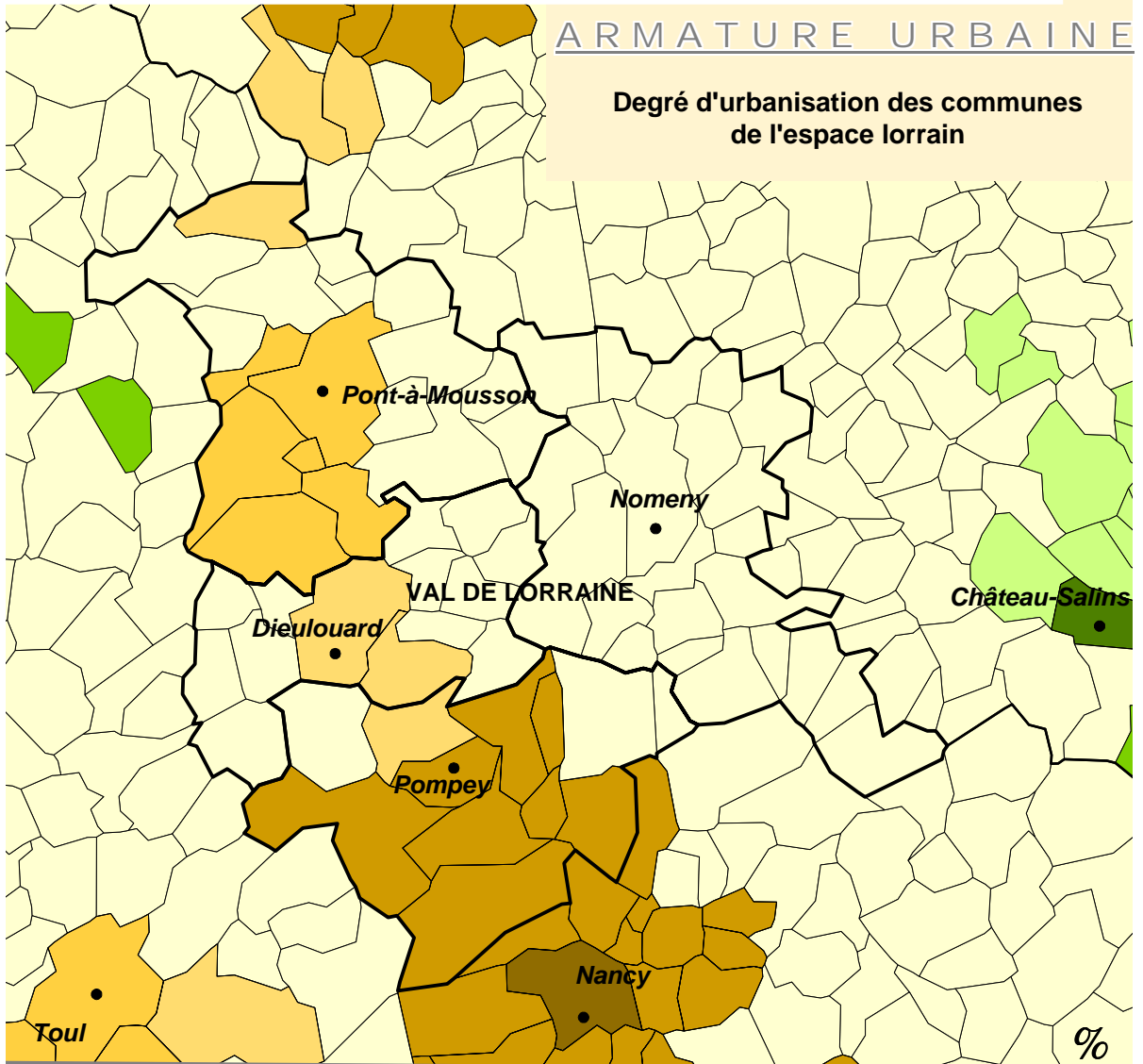
Là les communes s'échelonnent par type : les plus au Sud comme Champigneulle, Frouard, Liverdun, Pompey et leurs voisines immédiates appartiennent encore à la banlieue de Nancy ; Marbache, Belleville et Dieulouard constituent ensuite un chapelet de « petites villes » ; quant à Blénod-lès-Pont-à-Mousson, Pont-à-Mousson (et quelques communes proches) elles sont déjà des « villes moyennes ».

Les autres communes du territoire n'appartiennent pas à une unité urbaine et sont classées en « communes non agglomérées », dernier échelon de l'espace urbain avant l'espace rural.



ARMATURE URBAINE

Degré d'urbanisation des communes de l'espace lorrain

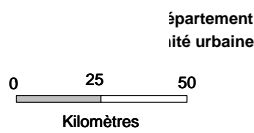


Espace rural

- petites communes
- communes moyennes
- petites villes

Espace urbain

- communes non agglomérées
- petites villes
- villes moyennes
- banlieues des grandes agglomérations
- villes-centres des grandes agglomérations



ESPACE RURAL

Petites communes : communes de moins de 500 h non agglomérées de l'espace rural
 Communes moyennes : communes de 500 h et plus non agglomérées de l'espace rural
 Petites villes : communes agglomérées de l'espace rural

ESPACE URBAIN

Communes non agglomérées : communes n'appartenant pas à une unité urbaine
 Petites villes : communes appartenant à une unité urbaine de moins de 15 000 h
 Villes moyennes : communes appartenant à une unité urbaine de 15 000 à moins de 50 000 h
 Banlieues des grandes agglomérations : communes de la banlieue des unités urbaines de 50 000 h et plus
 Villes-centres des grandes agglomérations : communes centres des unités urbaines de 50 000 h et plus

Source : Recensements de la population de 1990 et 1999

© INSEE-IGN



Les rentrées fiscales reposent majoritairement sur les entreprises.

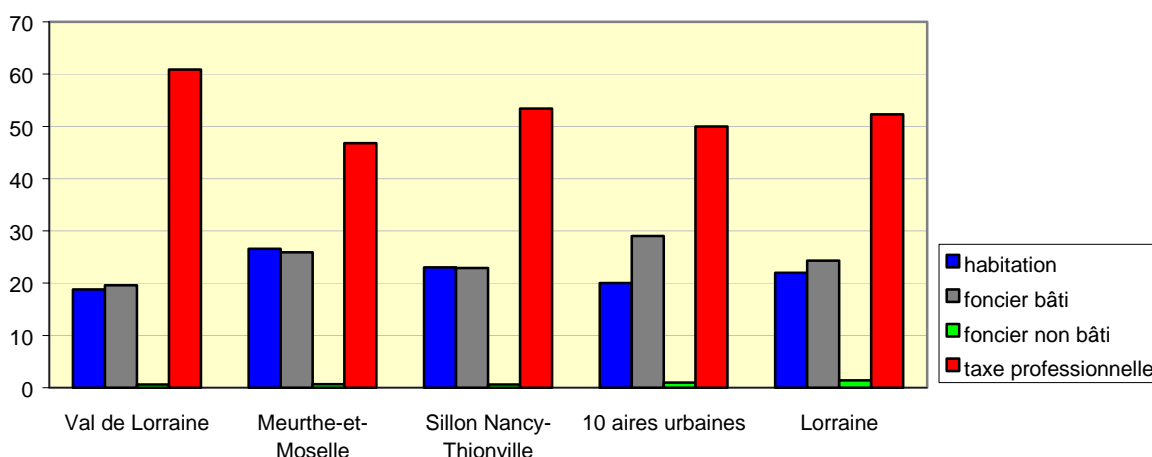
En 2000, la fiscalité directe locale des communes du Pays du Val de Lorraine a rapporté une somme proche de celles perçue par les 10 aires urbaines de référence (407€ par habitant aux communes du Val de Lorraine, contre 385€ pour les aires urbaines) ; mais une somme qui est supérieure d'un quart à celle perçue par les communes meurthe-et-mosellanes, voire lorraines (326€ en Meurthe-et-Moselle et 329€ en Lorraine).

Dans le Val de Lorraine, le financement de l'intercommunalité apparaît relativement limité en 2000, que ce soit en terme de produits fiscaux prélevés (52€ par habitant pour le Val de Lorraine contre 121€ par habitant pour la moyenne des communes de Meurthe-et-Moselle et 139€ pour celles du Sillon Nancy-Thionville) ou de la part des revenus des groupements dans l'ensemble des recettes (6% des produits contre plus de 16% pour la moyenne meurthe-et-mosellane et sillonnaise).

Le degré d'intégration intercommunale¹, qui permet de mesurer la mise en commun des ressources fiscales, y est moindre : 15 % pour le Pays du Val de Lorraine, 20 % pour la Lorraine et 28 % pour la Meurthe-et-Moselle.

La structure de la fiscalité du pays du Val de Lorraine repose majoritairement sur les entreprises, la taxe professionnelle assurant à elle seule plus de 61 % des rentrées fiscales. La taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti acquittées par les ménages complètent à hauteur de 38 % les produits fiscaux prélevés. Cette caractéristique explique pour une large part la richesse fiscale des collectivités et des établissements publics locaux du Pays et le démarque de la fiscalité observée en Meurthe-et-Moselle, voire en Lorraine, où elle est plus équilibrée entre ménages et entreprises.

Répartition des produits des 4 taxes* en 2000 (%) :



Sources : INSEE - DGI - Recensement des éléments d'imposition 2000

* avant tout écrêtement éventuel au profit du Fond Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle

Cette prédominance de la taxe professionnelle, associant bases supérieures de plus de 50 % à celles observées dans le département et taux plus élevés que ceux constatés ailleurs laisse entrevoir cependant quelques marges de manœuvre en matière de fiscalité sur les ménages. La taxe d'habitation est de 9,1 % pour le Val de Lorraine contre 10,0 % en Meurthe-et-Moselle, 11,0% dans le Sillon Nancy-Thionville, 10,8 % en Lorraine et 12,5% dans les aires urbaines.

La taxe sur le foncier bâti s'élève à 11,2 % pour le Val de Lorraine contre 11,6 % en Meurthe-et-Moselle, 11,3 % dans le Sillon Nancy-Thionville, 12,4 % en Lorraine et 18,1% dans les aires urbaines.

¹ Le degré d'intégration intercommunale est la part des produits intercommunaux dans le total des produits communaux et intercommunaux.

L'aire urbaine de Nancy influence très fortement la partie Sud du Val de Lorraine.

La carte des territoires vécus (voir page 11), présente l'organisation territoriale de l'emploi et des services, à partir des déplacements domicile-travail déclarés au recensement de la population de 1999 et des déplacements vers un ensemble de services intermédiaires (commerces, services financiers, professions de santé et services publics) déclarés à l'inventaire communal de 1998.

Il y a plusieurs niveaux de lecture :

1. Trois aires urbaines apparaissent sur la carte : Nancy, Pont-à-Mousson et Toul. Une 4^{ème} se devine au nord : Metz.

Ces aires urbaines sont constituées de communes d'un seul tenant et sans enclave. Nancy et Metz comptent plus de 300 000 habitants chacune. Pont-à-Mousson et Toul comptent moins de 50 000 habitants chacune.

Elles sont constituées d'un pôle urbain (en rouge) et d'une couronne périurbaine (en rose foncé).

Le pôle urbain regroupe des communes présentant une continuité du bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions et comptant au moins 2 000 habitants = définition d'une aire urbaine) *et comptant au moins 5 000 emplois*.

La couronne périurbaine regroupe les communes dont au moins 40% des actifs ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans les communes attirées par ce pôle.

Le pôle urbain de Nancy déborde largement sur la partie Sud du Val de Lorraine de sorte que 8 communes du Pays font partie de l'unité urbaine de Nancy, ce qui sur le terrain se traduit par une continuité de l'habitat de Nancy-centre jusque Pompey par exemple.

Sa couronne péri-urbaine s'étant encore plus loin jusqu'à inclure Marbache, Belleville ou Brin-sur-Seille, ce qui signifie qu'au moins 40% des actifs ayant un emploi et résidant dans ses communes vont travailler soit dans le pôle lui-même, soit dans les communes attirées par ce pôle.

Le pôle urbain de Pont-à-Mousson a une taille plus modeste mais inclus des communes proches comme Blénod-lès-Pont-à-Mousson ou Jezainville. Sa couronne périurbaine s'étend également beaucoup moins loin.

2. Quelques communes (en rose clair) sont classées en communes multipolarisées car au moins 40% de leurs actifs ayant un emploi travaillent dans des aires urbaines mais sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Exemple Dieulouard voit une partie de ses actifs partir travailler vers l'aire urbaine de Nancy et une autre partie vers celle de Pont-à-Mousson, sans qu'aucune des deux n'en attirent plus de 40%.

3. Toutes les communes formant le Val de Lorraine sont classées dans une des trois catégories citées ci-dessus. Il n'y a pas notamment de communes appartenant à l'espace rural (en vert clair).

Population suivant le type d'espace en 1999 :

| Type d'espace | Pays du Val de Lorraine | | |
|---|-------------------------|--------------------|--------------------------------|
| | nombre de communes | nombre d'habitants | densité (hab/km ²) |
| Communes de l'espace à dominante urbaine | 67 | 88 800 | 148 |
| dont : | | | |
| <i>appartenant à un pôle urbain</i> | 14 | 60 300 | 344 |
| <i>appartenant à une couronne périurbaine</i> | 33 | 14 700 | 58 |
| <i>multi-polarisées</i> | 20 | 13 800 | 81 |
| Communes de l'espace à dominante rurale | 0 | 0 | ... |
| Ensemble des communes | 67 | 88 800 | 148 |

Source : INSEE, recensement de la population 1999

Les points figurant sur la carte matérialisent l'emplacement de pôles de services intermédiaires. (les traits ou oursins symbolisent leur attraction) ou de communes bien équipées.

Dieulouard ou Blénod-lès-Pont-à-Mousson sont ainsi des communes bien équipées.

Cinq pôles de services se dégagent : Pagny sur Moselle, Pont-à-Mousson, Nomeny, Pompey et Nancy.

Nomeny apparaît comme un petit pôle de services que l'on qualifie de bourg-relais.

Pont-à-Mousson est un pôle de services important dont la zone de chalandise s'étend au delà des limites du Pays. Ses services attirent ainsi les habitants de communes situées dans la vallée de l'Esch.

Notons enfin que Pont-à-Mousson a une zone d'attraction pour la fréquentation de ses services qui a un rayon plus large que celle de ses emplois.

La carte des territoires vécus permet donc d'apporter un éclairage sur les quatre zones précédemment définies.

La zone Nord est regroupée autour du pôle urbain de Pont-à-Mousson (six communes) et de sa couronne périurbaine (huit communes). L'ensemble comptabilise 26 700 habitants et offre 10 100 emplois.

Concernant les services intermédiaires, Pont-à-Mousson relayée au Sud par Blénod-lès-Pont-à-Mousson et au Nord par Pagny-sur-Moselle assure les fonctions principales.

La zone Centre, Dieulouard et environs, est un territoire placé sous l'influence de Nancy et de Pont-à-Mousson.

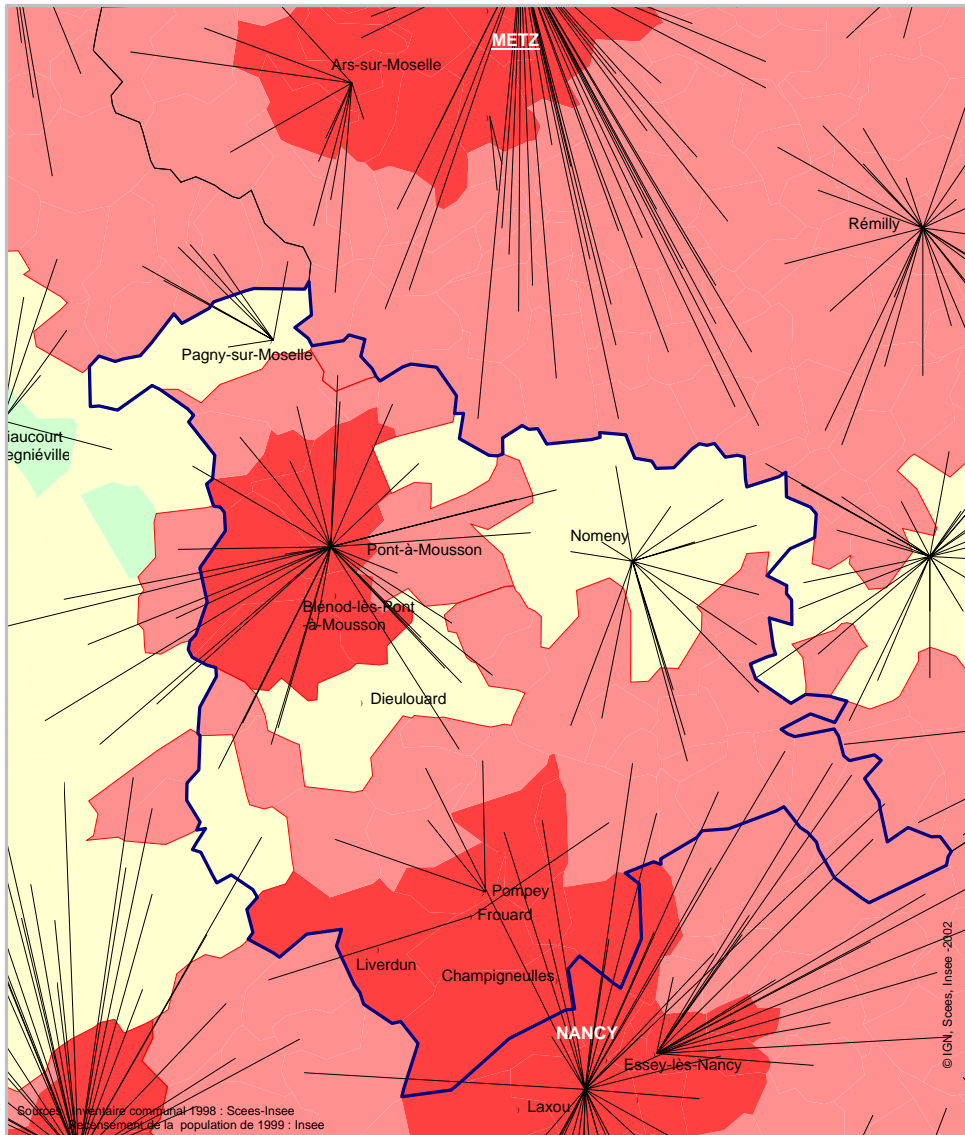
La zone Est comporte une partie qui s'inscrit dans la couronne périurbaine de Nancy et qui en est partiellement tributaire en matière d'emplois, et une autre partie attirée elle par les emplois offerts sur Pont-à-Mousson. Elle dispose cependant d'un pôle de services constitué par son bourg-centre Nomeny.

La zone Sud est directement placée dans l'agglomération de Nancy qui anime véritablement la portion méridionale du Val de Lorraine en ce qui concerne l'emploi. Huit de ses communes appartiennent en effet directement au pôle urbain de Nancy et les quatre restantes sont elles incluses dans sa couronne péri-urbaine. Ensemble, ses 12 communes ne proposent toutefois que 11 700 emplois sur les 162 700 de l'aire urbaine de Nancy.

Les services en revanche sont moins concentrés puisque Pompey, Frouard, Liverdun et Champigneulle reliaient le pôle de services de Nancy.

Une vision globale du Pays portée sur l'étude du paysage laisse a priori penser qu'un certain nombre de communes, notamment dans la zone Est, ressemblent à des territoires ruraux. Mais en réalité, la grande majorité des habitants du Val de Lorraine vivent « sous influence urbaine » en ce qui concerne l'accès à l'emploi et à un degré moindre l'accès aux services.

Territoires vécus
 Organisation territoriale de l'emploi et des services en 1999 :



Légende

| | | |
|--|-------------------------------------|--|
| ■ Pôles urbains | (Couronnes périurbaines | NANCY Aire urbaine de 300 000 habitants ou plus |
| ■ Communes multipolarisées | ■ Pôles d'emploi de l'espace rural | THIONVILLE Aire urbaine de 100 000 à moins de 300 000 habitants |
| ■ Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural | ■ Autres communes de l'espace rural | EPINAL Aire urbaine de 50 000 à moins de 100 000 habitants |
| | | Pont-à-Mousson Aire urbaine de moins de 50 000 habitants |
| | | Commercy Aire d'emploi de l'espace rural |

Les aires urbaines comportant un chef-lieu de région sont soulignées
 ● Pôles de services intermédiaires ou communes bien équipées

Aire urbaine :

- Pôle urbain : unité urbaine comptant 5 000 emplois ou plus.

- Couronne périurbaine : communes (ou unités urbaines) dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire urbaine.

Communes multipolarisées : communes (ou unités urbaines) dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

LES HABITANTS

1. EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Depuis 20 ans, le nombre d'habitants stagne.

L'évolution démographique du Val de Lorraine sur les 40 dernières années se rapproche de celle observée aux niveaux départemental et régional : deux décennies de croissance de 1962 à 1982, suivies de deux décennies de baisse et/ou de stagnation de 1982 à 1999.

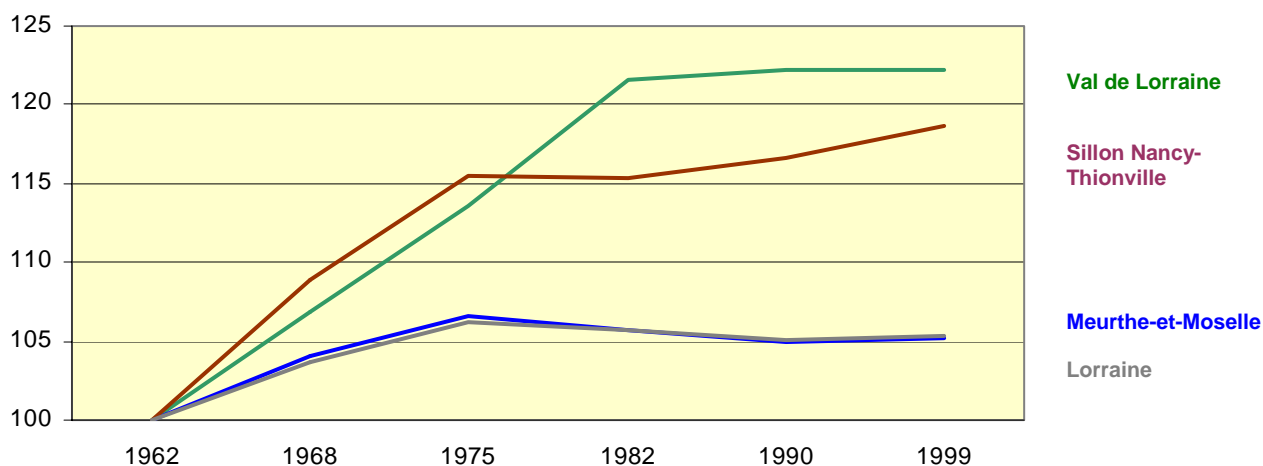
Le taux annuel de croissance de 0,98% sur la première période a été subitement ramené à seulement 0,03% depuis 1982. Ce ralentissement observé dans le Val de Lorraine est d'autant plus fort que la croissance antérieure y était nettement plus élevée que dans les trois autres référents. Supérieure jusque là à l'évolution du Sillon Nancy-Thionville, la croissance de la population du Val de Lorraine s'est interrompue alors que celle du Sillon continuait, elle, de progresser.

Evolution de la population de 1962 à 1999 :

| | 1962 | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 |
|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Val de Lorraine | 72 800 | 77 700 | 82 600 | 88 400 | 88 800 | 88 800 |
| Meurthe-et-Moselle | 678 200 | 705 600 | 722 700 | 717 000 | 711 900 | 713 800 |
| Sillon Nancy-Thionv. | 844 600 | 919 200 | 975 200 | 974 600 | 985 100 | 1 002 100 |
| Lorraine | 2 194 200 | 2 274 400 | 2 330 800 | 2 319 900 | 2 305 700 | 2 310 400 |

Source : Insee, Recensements de la population.

Evolution de la population de 1962 à 1999 (base 100 en 1962) :



Sources : Insee, Recensements de la population.

Du fait d'une croissance plus forte dans les années 60 et 70, le poids de la population du Val de Lorraine dans l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle s'est légèrement renforcé passant de 10% en 1962 à 12% en 1999 mais il reste relativement modeste. Tout comme son poids dans le Sillon Nancy-Thionville qui n'a gagné que 0,3 point et reste aux alentours de 9%.

Le solde migratoire est déficitaire.

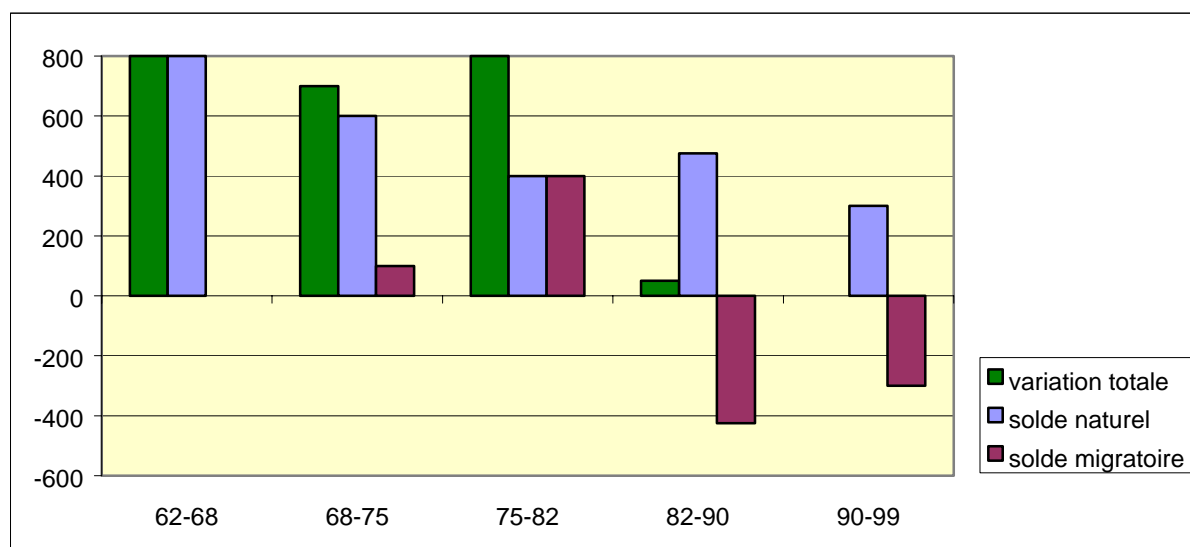
La croissance démographique résulte de deux composantes : le solde naturel (écart entre les naissances et les décès) et le solde migratoire (écart entre les arrivées et les départs).

Variation annuelle de la population du Val de Lorraine :

| | 62-68 | 68-75 | 75-82 | 82-90 | 90-99 |
|----------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| solde naturel | 800 | 600 | 400 | 475 | 300 |
| solde migratoire | 0 | 100 | 400 | -425 | -300 |
| variation de la population | 800 | 700 | 800 | 50 | 0 |

Sources : INSEE, Recensements de la population et Etat-civil.

Variation annuelle de la population du Val de Lorraine :



Sources : INSEE, Recensements de la population et Etat-civil.

Sur la période 1962-1982, la hausse de la population relevée dans le Val de Lorraine est due à l'effet conjugué d'un solde naturel toujours positif et d'un solde migratoire qui le devient après 1968. Notons toutefois que ramené à un rythme annuel, le solde naturel se dégrade régulièrement pour passer de 800 habitants entre 1962 et 1968 à 400 entre 1975 et 1982. Quant au solde migratoire, il atteint lui son maximum entre 1975 et 1982 avec un excédent annuel de 400 personnes.

Les années 80 sont marquées dans le Val de Lorraine par la grave crise de la sidérurgie. Celle-ci est directement à l'origine de la rupture démographique que l'on observe à partir de 1982 et qui se prolonge encore aujourd'hui. La dynamique démographique du Val de Lorraine est depuis cette période pénalisée par un déficit migratoire que peut à peine compenser l'excédent du solde naturel qui se dégrade également, d'où la stagnation de population observée précédemment.

Ce comportement démographique récent du Val de Lorraine vient s'aligner depuis 1982 sur ceux du département et de la région, tant pour le mouvement naturel que pour le mouvement migratoire.

Comparé au Sillon Nancy-Thionville, le solde naturel est toujours plus faible et le déficit migratoire légèrement plus important.

Enfin, avec les 10 aires urbaines, le solde naturel reste également plus faible, mais le déficit migratoire qui était plus élevé dans le Pays entre 1982 et 1990 lui est désormais équivalent. Surtout, le déficit migratoire se creuse peu à peu dans les 10 aires urbaines alors qu'il s'améliore dans le Pays.

Les zones Sud et Centre perdent le plus d'habitants.

Au fil des années, les quatre zones du Val de Lorraine ont connu des évolutions de population diverses.

Evolution totale de la population (%) :

| Zone | 62-68 | 68-75 | 75-82 | 82-90 | 90-99 |
|--------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Nord | 8,7 | 7,5 | 4,1 | 3,8 | 0,5 |
| Centre | 0,3 | 0 | 0,5 | -3,1 | -0,9 |
| Est | 2,2 | -5,3 | 6,9 | 7,2 | 5,5 |
| Sud | 8,0 | 9,6 | 11,0 | -2,3 | -1,0 |
| Ensemble Val de Lorraine | 6,7 | 6,3 | 7,0 | 0,5 | 0,0 |

Sources : INSEE, Recensements de la population.

Longtemps en expansion, la zone Nord, est entrée depuis 1982 dans une phase d'évolution à double sens qui voit sa commune centre Pont-à-Mousson ainsi que Maldières perdre des habitants ; alors que dans le même temps presque toutes les communes qui les entourent, voire même d'autres plus éloignées comme Pagny-sur-Moselle (sur la période 1982-1990), se développent.

L'évolution de la zone Centre est surtout marquée par la forte baisse du nombre d'habitants à Dieulouard (moins 450 depuis 1982). Notons toutefois que cette commune vient de se doter tout récemment d'un nouveau lotissement accueillant 250 habitations dont les occupants, s'ils sont extérieurs à la commune, pourraient venir inverser cette tendance.

La zone Est est celle qui a récemment connu la plus forte progression. Hormis quatre communes dont Jeandelaincourt et Moivrons, toutes ses communes sont en expansion. Cette zone profite de son positionnement géographique à proximité de quatre pôles urbains : Nancy, Pompey, Pont-à-Mousson et Metz.

La zone Sud était la plus dynamique au niveau démographique jusqu'en 1982. Mais depuis, sa situation s'est fortement dégradée. Bouxières-aux-Dames, Champigneulle et Frouard, ont perdu chacune près de 600 ou 700 habitants. Une situation que connaissent également quelques communes proches n'appartenant pas au Val de Lorraine mais situées au Nord de Nancy. Mais c'est Pompey qui a le plus souffert entre 1975 et 1990 en perdant 1 300 habitants soit 20% de sa population. La fin des activités liées à la sidérurgie l'a bien sûr touchée de plein fouet.

Quelques communes tirent néanmoins leur épingle du jeu : tout d'abord Liverdun qui s'est fortement développée entre 1968 et 1990, relayée aujourd'hui par Lay-Saint-Christophe et Saizerais.

D'une manière générale, les évolutions constatées ci-dessus sont le reflet des phases économiques que le Val de Lorraine a connues. Si dans chaque zone, le solde naturel reste encore positif, il n'en va pas du tout de même du solde migratoire. C'est bien ce dernier qui conditionne aujourd'hui l'évolution démographique du Pays. Longtemps excédentaire, il est négatif dans les zones Nord et Centre depuis 1975 et dans la zone Sud depuis 1982, trois zones qui sont également les plus peuplées.

Le péri-urbain se développe.

L'évolution démographique du Val de Lorraine n'est pas homogène selon le type de communes.

D'un côté se trouvent les anciennes villes industrielles, localisées dans le fond de la vallée de la Moselle, et fortement touchées par la crise de la sidérurgie dans les années 80. Leur déclin est bien sûr directement lié à la disparition des emplois dans les industries lourdes, mais également à un certain vieillissement des lotissements anciens et à la difficulté de trouver aujourd'hui du foncier constructible et à un coût abordable.

D'un autre côté, se situe un secteur rural important et en expansion, notamment à l'Est où le foncier de bonne qualité ne manque pas et où les nouveaux arrivants peuvent bénéficier d'un cadre de vie verdoyant dans des secteurs protégés des nuisances sonores et industrielles.

Comme dans de nombreux autres secteurs de la région, la tendance est aujourd'hui à l'urbanisation de ces zones rurales proches des grands centres urbains. Elle passe par la réhabilitation de l'habitat ancien ou souvent la construction de logements, généralement des pavillons, qui peu à peu occupent d'anciens espaces agricoles.

Ce phénomène est bien marqué dans le Val de Lorraine. Le tableau ci-dessous met clairement en évidence la relation entre la taille des communes et leur évolution démographique récente : plus les communes sont petites, plus elles accueillent de nouveaux arrivants.

Evolution de la population suivant la taille des communes :

| Taille des communes en nombre d'habitants (nombre de communes) | Evolution de la population entre 1982 et 1999 | | |
|--|---|----------------------|-------------------------|
| | totale | due au solde naturel | due au solde migratoire |
| moins de 1 000 hab. (50) | 2 000 | 1 000 | 1 000 |
| de 1 000 à 2 000 hab. (6) | 300 | 50 | 250 |
| de 2 000 à 5 000 hab. (5) | 500 | 1 200 | -700 |
| 5 000 hab. et plus (6) | -2300 | 4 500 | -6 800 |
| Ensemble (67) | 500 | 6 750 | -6 250 |

Sources : INSEE, Recensements de la population, Etat-civil

Jusqu'en 1982, les communes du Pays bénéficiaires de la croissance démographique étaient surtout celles situées dans la banlieue de l'agglomération de Nancy. Leur poids se renforçait à chaque recensement.

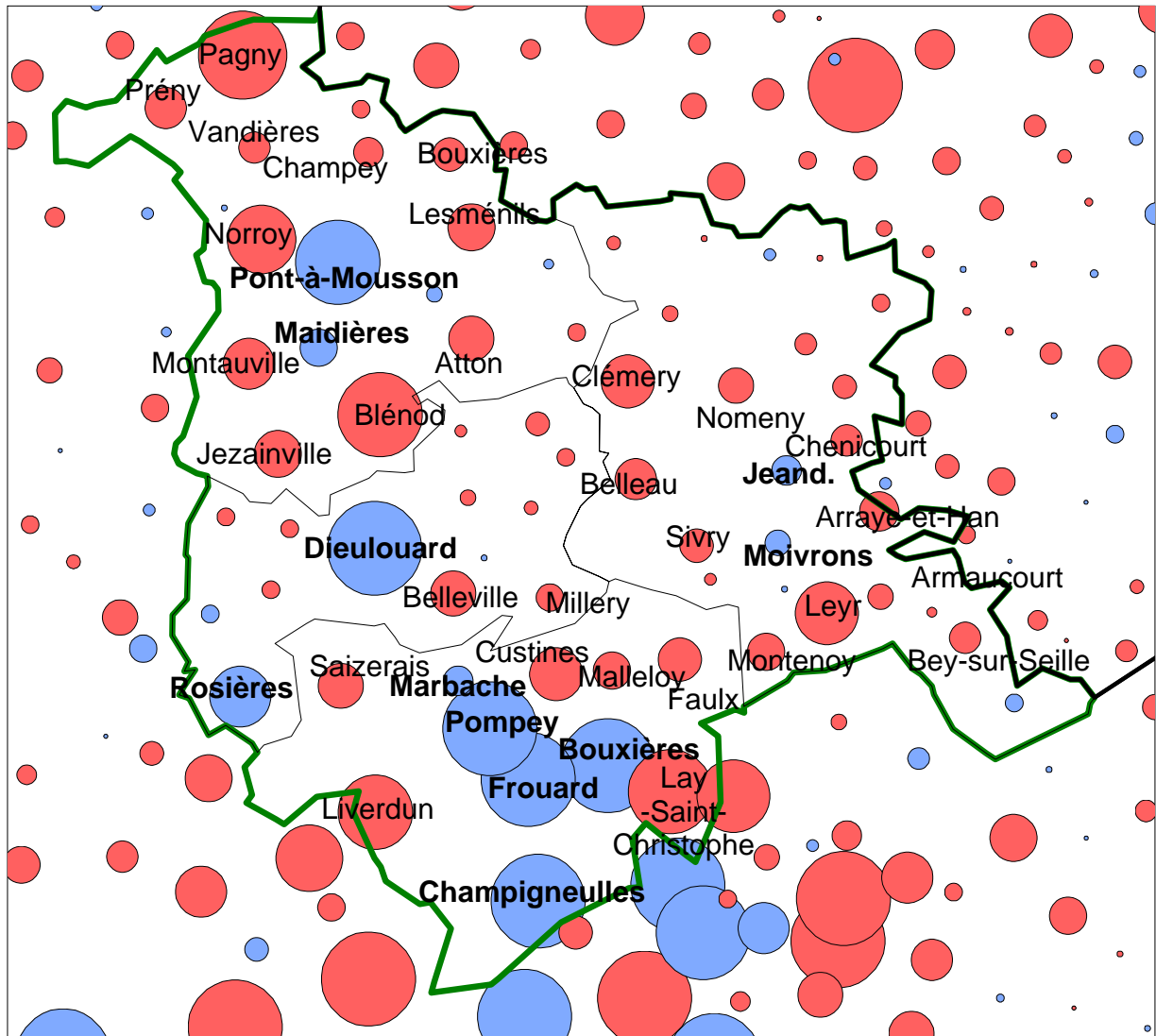
Depuis, une tendance opposée apparaît qui voit les communes non agglomérées progresser peu à peu pour retrouver la part qu'elles occupaient en 1962. Un phénomène que l'on observe dans le département, dans le Sillon Nancy-Thionville et en Lorraine. Il est même plus marqué dans ces deux derniers où le poids des communes non agglomérées en 1999 a dépassé ce qu'il était il y a 40 ans.

Répartition de la population suivant le degré d'urbanisation de 1962 à 1999 (%) :

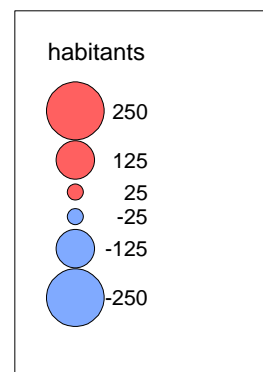
| | 1962 | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 |
|---------------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Communes non agglomérées | 19 | 18 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| Petites villes | 15 | 15 | 15 | 13 | 14 | 13 |
| Villes moyennes | 26 | 27 | 27 | 27 | 27 | 27 |
| Banlieues de l'agglomération de Nancy | 39 | 40 | 42 | 43 | 42 | 41 |
| Ensemble Val de Lorraine | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Sources : INSEE, Recensements de la population.

Evolution de la population communale entre 1982 et 1999 :



© IGN
Sources : INSEE, Recensements de la population.



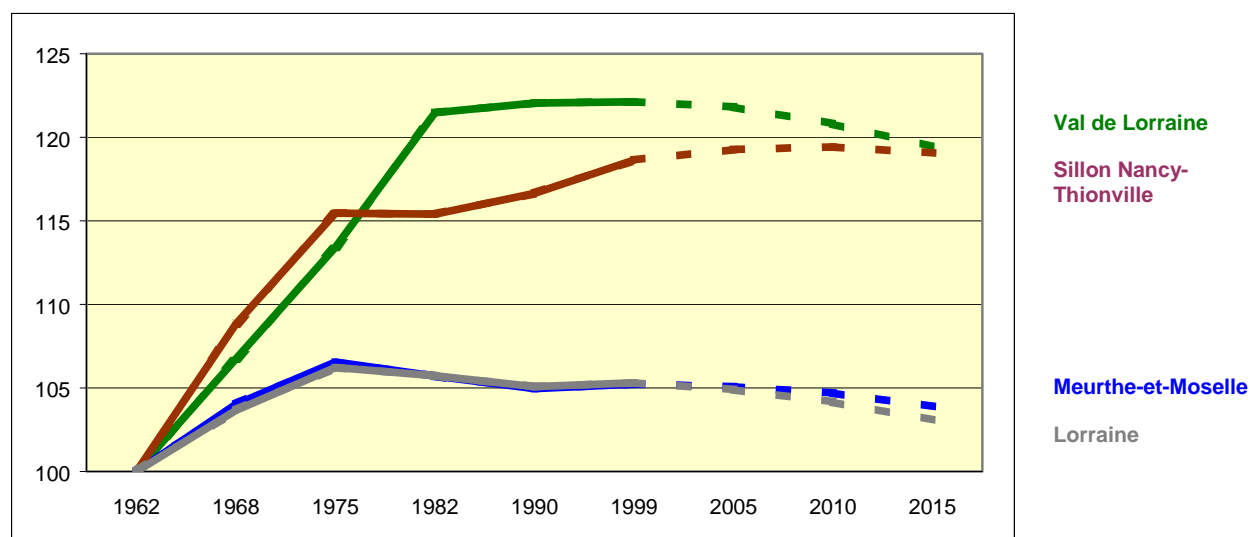
A horizon 2015, la population diminuerait et vieillirait.

Pour projeter une population² dans le futur, il est nécessaire de formuler des hypothèses d'évolution des comportements démographiques, basées sur des observations faites entre les recensements concernant la fécondité, la mortalité et le solde migratoire. On obtient ainsi un nombre d'habitants par sexe et par âge, année par année, sur une période future.

Si l'on reproduit les taux de fécondité et de mortalité ainsi que les comportements migratoires observés ces dix dernières années, la population du Val de Lorraine diminuerait, tout d'abord lentement jusqu'en 2010 puis à un rythme plus soutenu au-delà et se situerait sous les 87 000 habitants en 2015.

En suivant toujours ces hypothèses, la structure de la population changerait elle aussi avec notamment une forte augmentation de la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans. Celles-ci représentent actuellement 19% de la population du Val de Lorraine, mais elles pourraient peser 23% en 2010 et 26% en 2015.

Evolution de la population de 1962 à 1999 et projection à horizon 2015 :



Source : INSEE - Omphale 2000

1 900 arrivées et 2 000 départs chaque année.

Entre 1990 et 1999, 16 700 personnes sont venues s'installer dans le Val de Lorraine alors que 17 600 en sont parties. En 10 ans, la population s'est ainsi renouvelée de près de 20%. Le flux des arrivées et celui des départs constituent l'ensemble des migrations résidentielles concernant le Val de Lorraine durant cette période. Le solde dégage une perte de 900 habitants.

Les échanges migratoires du Val de Lorraine se font essentiellement avec le reste de la Lorraine. Ainsi 7 immigrants sur 10 habitaient la région en 1990. En raison de sa situation géographique, les flux migratoires en provenance de l'aire urbaine nancéienne prédominent et en constituent les 2/3. De même côté départs, les émigrants se rendent principalement dans l'aire urbaine de Nancy.

² Une projection n'est pas une prévision, mais une simulation, réalisée à l'aide d'un modèle mathématique, à partir d'hypothèses sur les comportements démographiques. Il ne prend notamment pas en compte des éléments de contexte économique. Le modèle de projections démographiques utilisé par l'Insee est OMPHALE.

Le reste de la Lorraine est le seul territoire français avec lequel le Val de Lorraine a des échanges positifs, avec un solde migratoire excédentaire de 1 800 personnes.

Avec les autres régions le bilan est défavorable pour le Val de Lorraine, notamment avec la Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Île-de-France.

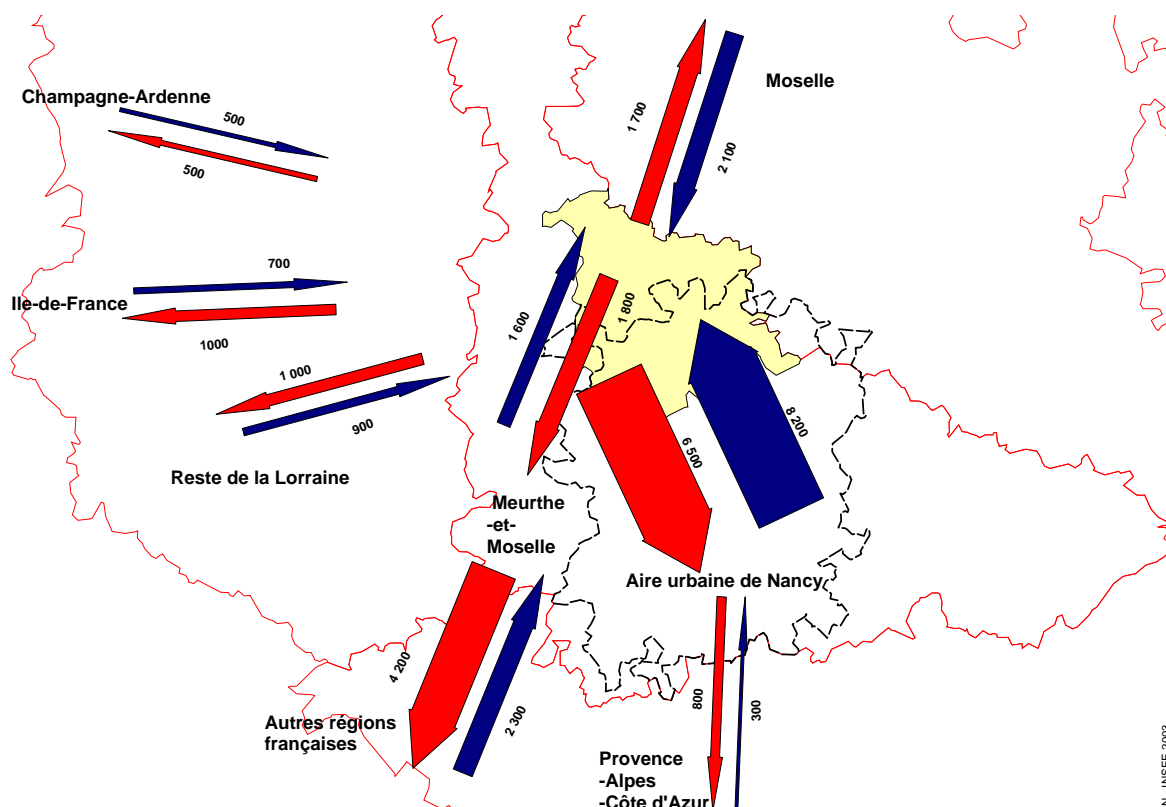
Ces échanges relèvent de comportements généraux amenant de nombreux actifs, surtout en début de vie professionnelle, à changer de région.

Migrations résidentielles du Val de Lorraine avec les autres territoires entre 1990 et 1999 :

| Zone d'échange | Arrivées dans le Val de Lorraine | Sorties du Val de Lorraine | Solde |
|----------------------------|----------------------------------|----------------------------|--------------|
| Lorraine | 12 800 | 11 000 | + 1 800 |
| dont Meurthe-et-Moselle | 9 800 | 8 300 | + 1 500 |
| dont Aire urbaine de Nancy | 8 200 | 6 500 | + 1 700 |
| dont Moselle | 2 100 | 1 700 | + 400 |
| Île-de-France | 700 | 1 000 | - 300 |
| Champagne-Ardenne | 500 | 500 | 0 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 300 | 800 | - 500 |
| Autres régions | 2 300 | 4 200 | - 1 900 |
| Ensemble | 16 700 | 17 600 | - 900 |

Sources : Insee, Recensements de la population - exploitation exhaustive
Hors échanges avec les DOM-TOM et l'étranger

Migrations résidentielles du Val de Lorraine entre 1990 et 1999 :



Le Val de Lorraine bénéficie des choix résidentiels péri-urbains.

Les jeunes de 15 à 29 ans sont nombreux à quitter le Val de Lorraine. Ceux souhaitant poursuivre des études supérieures rejoignent Nancy ou une autre ville universitaire.

Cependant les échanges migratoires des jeunes adultes (30-39 ans) accompagnés de leurs enfants (moins de 15 ans) lui sont bénéfiques. Ils correspondent à l'installation de jeunes couples en zone péri-urbaine coïncidant avec l'élargissement de la cellule familiale.

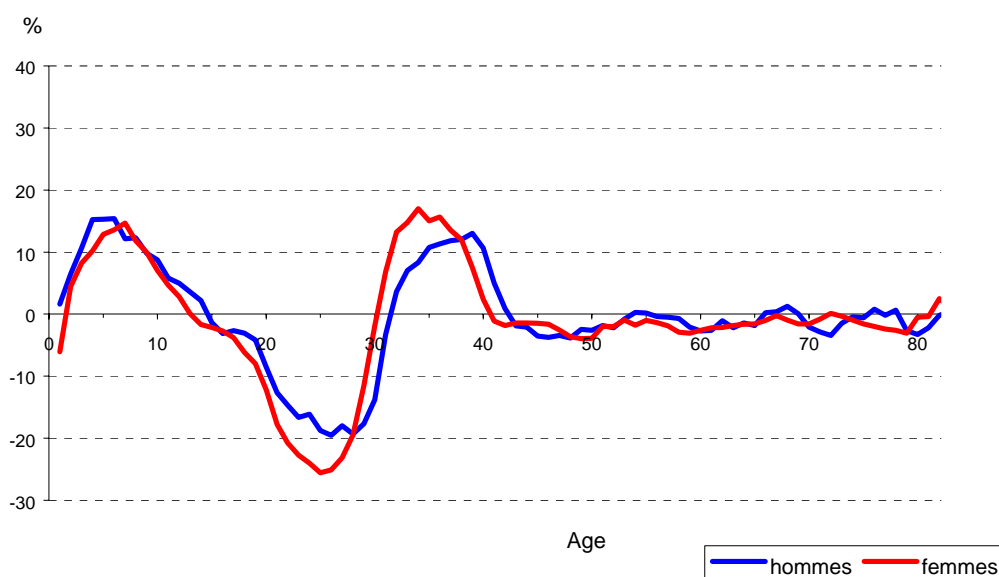
Le profil migratoire du Val de Lorraine marqué par le départ des jeunes et l'installation de couples avec enfant(s), se retrouve également et dans les mêmes proportions dans le Sillon Nancy-Thionville et dans les aires urbaines.

En revanche, il est plus favorable que celui de la région où les taux sont toujours négatifs quel que soit l'âge considéré. Il n'y a pas notamment au niveau régional le phénomène d'arrivées de jeunes couples avec enfants relevé dans le Val de Lorraine.

Côté qualification professionnelle, le Val de Lorraine ne retient pas et n'attire pas les actifs de moins de 30 ans de professions intellectuelles supérieures. Les échanges migratoires pour cette catégorie dégagent une forte perte.

Ils s'équilibrent juste pour les professions intermédiaires et les ouvriers (hormis les ouvriers agricoles où le flux est fortement négatif).

Profil des migrants entre 1990 et 1999 :



Sources : INSEE, Recensements de la population - OMPHALE

Guide de lecture :

Les courbes représentent pour chaque période et à chaque âge le solde migratoire rapporté à la population. Lorsque la courbe est au-dessus de 0, les migrations ont contribué à augmenter la population du Pays.

La population des 20-30 ans est sous-représentée.

La structure par âge du Pays s'apparente à celle de la Meurthe-et-Moselle, du Sillon Nancy-Thionville, des 10 aires urbaines ou de la Lorraine en ce qui concerne les personnes âgées de plus de 40 ans.

En revanche elle s'en distingue sur deux points :

Les moins de 20 ans sont encore légèrement plus nombreux qu'ailleurs (27% contre 25%).

Tandis que les habitants de 20 à 39 ans sont moins présents, en particulier la tranche d'âge des 20-30 ans. Cette situation peut s'expliquer par le départ des jeunes vers les villes universitaires afin de poursuivre leurs études supérieures ou vers d'autres lieux pour y rechercher un premier emploi qu'ils ne trouvent pas sur place. Il est possible aussi que le creux observé pour cette tranche d'âge corresponde aux enfants qui ont quitté le Val de Lorraine avec leurs parents il y a 20 ans.

La population des plus de 60 ans du Val de Lorraine est identique à celle du Sillon Nancy-Thionville mais légèrement inférieure à celles du département et de la région (19% contre 21%). On observe une légère sous-représentation des femmes de 69 à 79 ans.

Population par tranche d'âge en 1999 (%) :

| Tranches d'âge | Val de Lorraine | M. & M. | Sillon Nancy-Th. | 10 aires urbaines | Lorraine |
|-----------------|-----------------|---------|------------------|-------------------|----------|
| moins de 20 ans | 27 | 25 | 25 | 26 | 25 |
| 20 à 39 ans | 27 | 29 | 30 | 28 | 28 |
| 40 à 59 ans | 27 | 25 | 26 | 26 | 26 |
| 60 à 74 ans | 13 | 14 | 13 | 13 | 14 |
| 75 ans et plus | 6 | 7 | 6 | 7 | 7 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : INSEE, Recensement de la population.

Pyramide des âges Val de Lorraine - Meurthe-et-Moselle en 1999 :



Source : INSEE, Recensement de la population.

Une population qui vieillit et se rapproche des moyennes départementale et régionale.

Entre 1990 et 1999, le vieillissement de la population du Val de Lorraine se traduit par la réduction de la part des moins de 20 ans (de 30% à 27%) et par un accroissement de la population des plus de 60 ans (de 16 à 19%). La structure de la population du Pays se rapproche ainsi des moyennes départementale et régionale.

La zone Est est désormais la zone la plus jeune du Val de Lorraine avec 29% d'habitants âgés de moins de 20 ans. Elle s'oppose en cela aux zones Centre et Sud où cette proportion n'est que de 26% et où la proportion de personnes de plus de 60 ans est la plus élevée. A ce titre, Dieulouard, Faulx et Pompey sont dans leurs zones respectives les grosses communes où la population est la plus âgée. La présence de maisons de retraite à Faulx et Pompey expliquent en partie cela.

Population par tranche d'âge en 1990 et 1999 (%) :

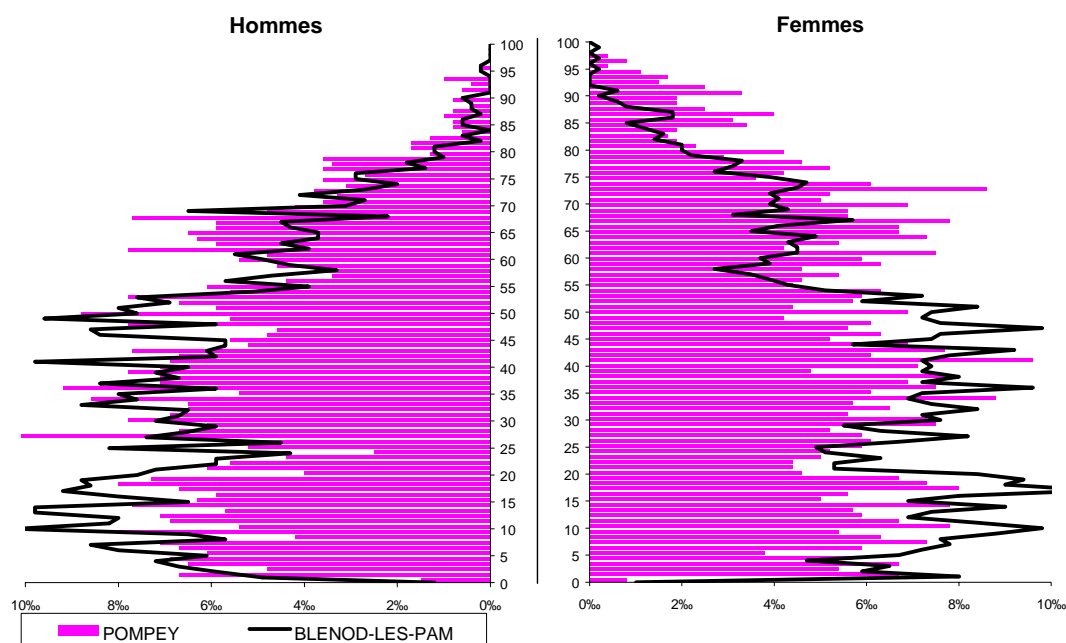
| Tranche d'âge | Val de Lorraine | | Meurthe-et-Moselle | | Sillon Nancy-Th. | | Lorraine | |
|-----------------|-----------------|------|--------------------|------|------------------|------|----------|------|
| | 1990 | 1999 | 1990 | 1999 | 1990 | 1999 | 1990 | 1999 |
| moins de 20 ans | 30 | 27 | 27 | 25 | 27 | 25 | 28 | 25 |
| 20 à 39 ans | 30 | 27 | 32 | 29 | 34 | 30 | 31 | 28 |
| 40 à 59 ans | 24 | 27 | 23 | 25 | 23 | 26 | 23 | 26 |
| 60 à 74 ans | 11 | 13 | 12 | 14 | 11 | 13 | 12 | 14 |
| 75 ans et plus | 5 | 6 | 6 | 7 | 5 | 6 | 6 | 7 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Sources : INSEE, Recensements de la population.

| Tranche d'âge | Nord | | Centre | | Est | | Sud | | Val de Lorraine | |
|-----------------|------|------|--------|------|------|------|------|------|-----------------|------|
| | 1990 | 1999 | 1990 | 1999 | 1990 | 1999 | 1990 | 1999 | 1990 | 1999 |
| moins de 20 ans | 30 | 27 | 29 | 26 | 30 | 29 | 29 | 26 | 30 | 27 |
| 60 ans et plus | 16 | 19 | 18 | 21 | 19 | 19 | 16 | 20 | 16 | 19 |

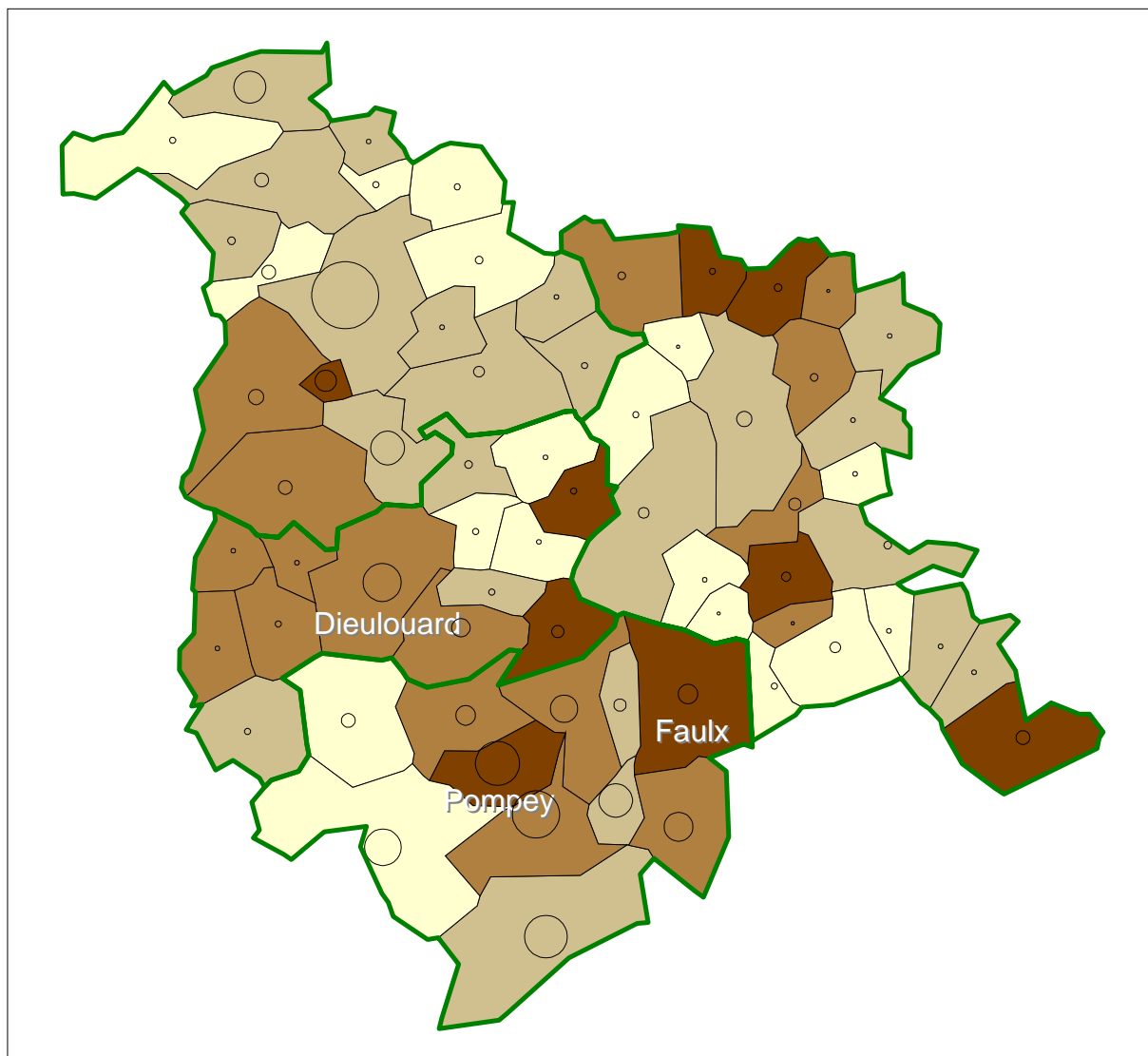
Sources : INSEE, Recensements de la population.

Deux communes à la structure par âge opposée en 1999, Pompey & Blénod-lès-Pont-à-Mousson :

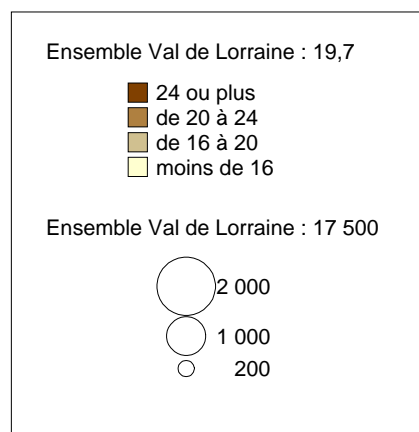


Source : INSEE, recensement de la population.

Population des 60 ans et plus en 1999 (%) :



© IGN
Sources : INSEE, Recensement de la population.



2. CONDITIONS DE VIE

Plus de familles nombreuses.

Le Val de Lorraine compte 32 800 ménages dont 68% sont constitués d'une famille principale vivant en couple, 23% d'une personne seule et 8% d'une famille monoparentale. Si comme ailleurs la proportion de couples a diminué de 4 points entre 1990 et 1999 au profit des ménages constitués d'une personne seule, elle reste encore très au-dessus de toutes les moyennes des autres référents (58% à 62%).

Structure des ménages en 1999 (%) :

| | Val de Lorraine | M. & M. | Sillon Nancy-Th. | 10 aires urbaines | Lorraine |
|----------------------------------|-----------------|---------|------------------|-------------------|----------|
| Ménage d'une personne | 23 | 32 | 31 | 29 | 28 |
| Famille principale monoparentale | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 |
| Famille principale en couple | 68 | 58 | 59 | 61 | 62 |
| Autre ménage sans famille | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : INSEE, Recensement de la population.

Une autre caractéristique des ménages du Val de Lorraine est d'être constitué d'une part très faible de familles comptant une seule personne. Les familles y sont en effet plus grandes qu'ailleurs. Les ménages de 4, 5 voire 6 personnes et au-delà représentent ainsi 28% de l'ensemble contre 21% en Meurthe-et-Moselle, 22% dans le Sillon Nancy-Thionville, 23% dans les 10 aires urbaines et 24% en Lorraine.

Ménages selon la taille en 1999 (%) :

| | Val de Lorraine | M. & M. | Sillon Nancy-Th. | 10 aires urbaines | Lorraine |
|---------------------|-----------------|---------|------------------|-------------------|----------|
| 1 personne | 22 | 32 | 31 | 29 | 28 |
| 2 personnes | 31 | 31 | 30 | 31 | 31 |
| 3 personnes | 19 | 16 | 17 | 17 | 17 |
| 4 personnes | 17 | 13 | 14 | 14 | 15 |
| 5 personnes | 8 | 6 | 6 | 6 | 6 |
| 6 personnes et plus | 3 | 2 | 2 | 3 | 3 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : INSEE, Recensement de la population.

Prédominance des ouvriers et des employés.

Les ouvriers (25%), les professions intermédiaires (15%) et les employés (10%) sont parmi les catégories sociales les plus nombreuses chez les chefs de ménage du Val de Lorraine.

Les ouvriers y sont d'ailleurs assez nettement sur-représentés. Une situation qui se retrouve dans les 10 aires urbaines de référence et en Lorraine.

A l'opposé, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont moins présents.

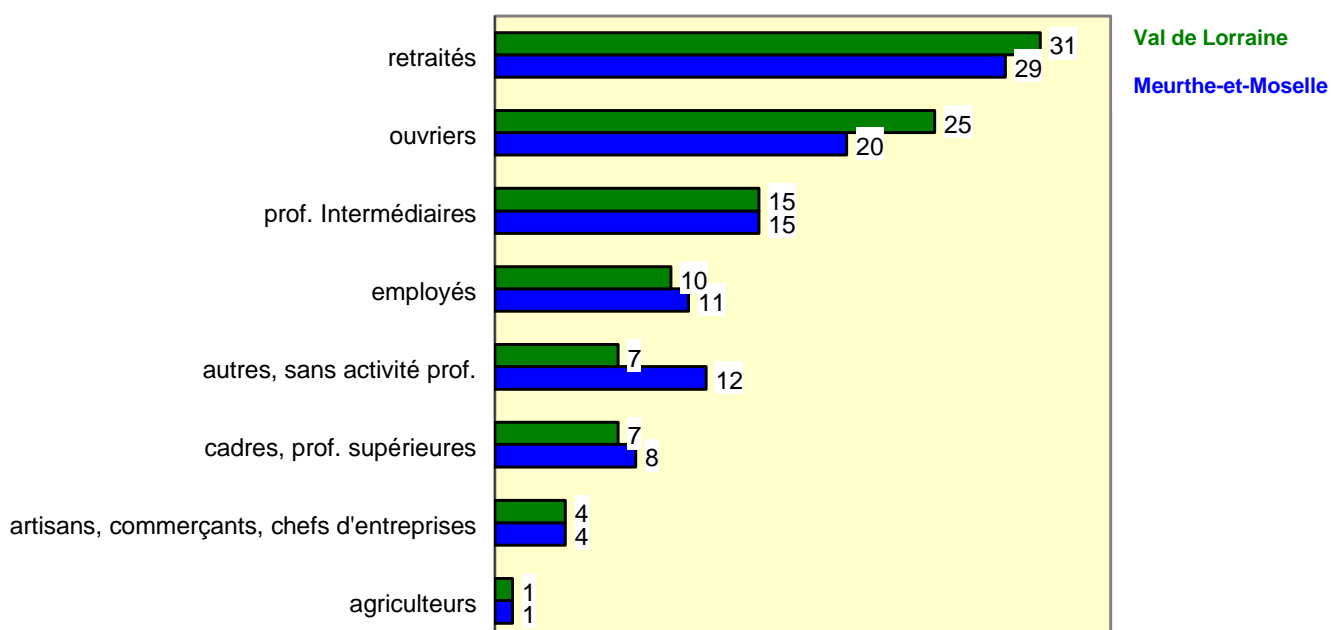
Mais ce sont les retraités qui, comme ailleurs, constituent la première catégorie sociale. Si en 1990, cette situation pouvait s'expliquer par un nombre important de pré-retraités de la sidérurgie, elle découle aujourd'hui du vieillissement de la population. Parmi eux, les 2/3 sont d'anciens employés ou ouvriers et 1/4 d'anciens cadres ou professions intermédiaires.

Si l'on additionne les actifs et les retraités, le couple ouvriers-employés représente un peu plus de la moitié des chefs de ménage.

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence en 1999 (%) :

| | Val de Lorraine | M. & M. | Sillon Nancy Th. | 10 aires urbaines | Lorraine |
|---|-----------------|---------|------------------|-------------------|----------|
| agriculteurs exploitants | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| artisans, commerçants, chef d'entreprises | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 |
| cadres, prof intellectuelles supérieures | 7 | 8 | 10 | 9 | 7 |
| professions intermédiaires | 15 | 15 | 16 | 15 | 14 |
| employés | 10 | 11 | 12 | 12 | 11 |
| ouvriers | 25 | 20 | 19 | 24 | 23 |
| retraités | 31 | 29 | 27 | 28 | 30 |
| autres, sans activité professionnelle | 7 | 12 | 12 | 7 | 10 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : INSEE, Recensement de la population.



Source : INSEE, Recensement de la population.

Une pauvreté de ville industrielle.

En 2000, 7 100 habitants du Val de Lorraine étaient considérés comme « statistiquement pauvres (1) », soit 9% de l'ensemble de la population du Pays. Une proportion inférieure à celles relevées dans le département ou la région.

Ces « pauvres », personnes seules ou ménages, résident essentiellement en milieu urbain. Les 2/3 d'entre eux vivent dans 5 communes : Dieulouard, Pompey, Frouard, Champigneulle et Pont-à-Mousson, où ils représentent de 12 à 15% de la population. Ces 5 communes ne représentant par ailleurs que 44% de l'ensemble de la population.

Cette situation n'épargne pas non plus quelques personnes vivant en milieu rural, comme on peut le voir dans la zone Est à Jeandelaincourt, Rouves ou Lanfroicourt.

Par ailleurs, 250 personnes perçoivent l'Allocation de Parent Isolé (2), 600 l'Allocation aux Adultes Handicapés (3) et 1 100 touchent le Revenu Minimum d'Insertion (4).

2 300 bénéficiaires du RMI.

Si les allocataires du RMI étaient 1 100 dans le Val de Lorraine en 2000, l'ensemble des bénéficiaires de ce dispositif étaient eux 2 300, soit 3% de la population du Pays. Leur part est également inférieure à celles observées dans les autres référents.

Sans surprise, la localisation géographique de ces bénéficiaires recouvre presque à l'identique celle décrite ci-dessus pour les « pauvres ». Les communes où ils résident sont les mêmes et leur part dans l'ensemble de la population y est jusqu'à près de deux fois supérieure à la moyenne du Pays.

Allocation de bas revenu et RMI en 1999 - 2000 :

| | Allocation bas revenu (1) | | | RMI | | |
|------------------|---------------------------|--------------------------|------------|------------------------|--------------------------|------------|
| | Nombre d'allocataires* | Nombre de bénéficiaires* | Taux** (%) | Nombre d'allocataires* | Nombre de bénéficiaires* | Taux** (%) |
| Val de Lorraine | 2 900 | 7 100 | 9,4 | 1 100 | 2 300 | 3,0 |
| Sillon Nancy-Th. | 41 800 | 92 900 | 10,8 | 15 200 | 30 000 | 3,5 |
| M. & M. | 30 700 | 68 600 | 11,4 | 12 000 | 23 600 | 3,9 |
| Meuse | 7 600 | 19 000 | 12,1 | 2 400 | 5 500 | 3,5 |
| Moselle | 36 800 | 89 100 | 10,2 | 11 400 | 23 400 | 2,7 |
| Vosges | 14 600 | 36 600 | 11,7 | 3 900 | 8 800 | 2,8 |
| Lorraine | 89 700 | 213 300 | 11,0 | 29 700 | 61 300 | 3,2 |

(*) *Allocataire* : personne à qui sont ouverts des droits à prestations. A rapporter au nombre de ménages.

(*) *Bénéficiaire* : allocataire mais également son conjoint, les enfants à charge, voire d'autres personnes à charge.

(**) *Taux* : nombre de bénéficiaires ramené à la population des moins de 65 ans.

Sources : CAF 1999, MSA 2000

(1) « personne statistiquement pauvre » : Personne de moins de 65 ans couverte par les CAF et la MSA (allocataires, conjoints, enfants et personnes à charge) percevant l'allocation de bas revenu. Sur les revenus de 2000 est considérée comme « statistiquement pauvre » toute personne ou couple gagnant moins de 669€ par mois (avant impôts) et par unité de consommation. Les revenus pris en compte comprennent les revenus du travail et les prestations perçues (RMI, allocations familiales...).

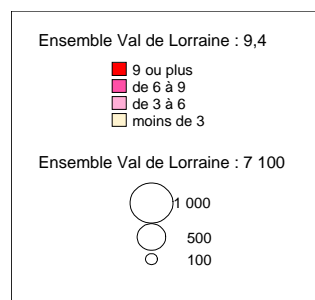
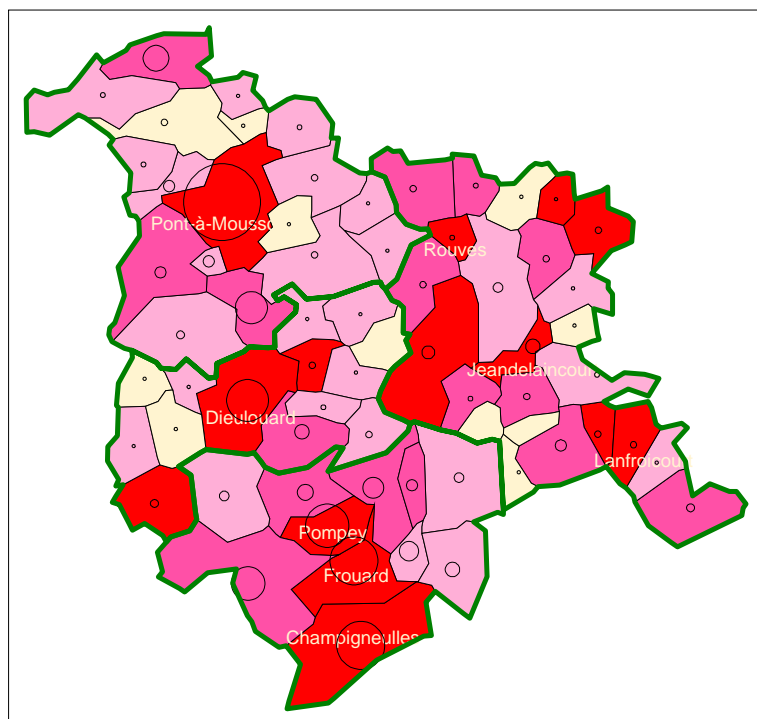
(1) Allocation de bas revenu : Allouée à toute personne dont les revenus sont inférieurs à la demi-médiane des revenus disponibles avant impôts y compris prestations. Soit pour 1999, 621€ par unité de consommation et par mois.

(2) Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) : Allouée à toute personne relevant d'une incapacité permanente d'au moins 80%, ou comprise entre 50 et 80% et reconnue inapte au travail.

(3) Allocation de Parent Isolé (API) : Attribuée aux mères ou pères isolés qui élèvent un enfant de moins de 3 ans.

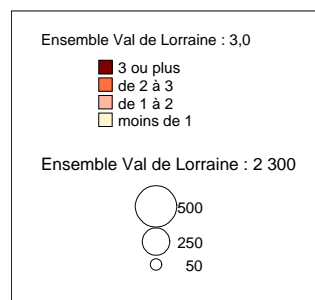
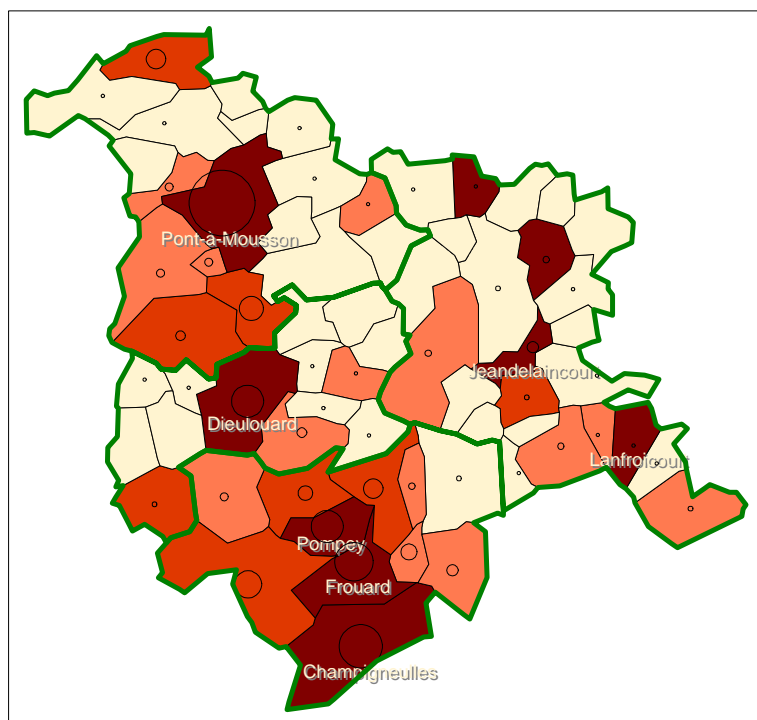
(4) Revenu Minimum d'Insertion (RMI) : Dispositif permettant de compléter les ressources afin de garantir un revenu minimal. Attribué aux personnes de plus de 25 ans, et sans condition d'âge pour celles attendant ou ayant un enfant à charge.

Bénéficiaires de l'allocation de bas revenu en 1999-2000 (%) :



© IGN
Sources : CAF 1999, MSA 2000

Bénéficiaires du RMI en 2000 (%) :



© IGN
Sources : CAF 1999, MSA 2000

Des ménages fiscaux légèrement plus nombreux et plus riches.

Entre 1990 et 2000, la part des ménages fiscaux non imposés a diminué de 2 points dans le Val de Lorraine où elle est par ailleurs plus faible que dans le département, le Sillon Nancy-Thionville ou la région (à savoir 47% en 2000, contre 50% pour la Meurthe-et-Moselle, 48% pour le Sillon Nancy-Thionville et 51 % pour la Lorraine)

La zone Sud est celle où les ménages sont les plus riches. Ils y sont à la fois les moins nombreux à être non-imposés et ceux disposant du revenu annuel moyen le plus élevé.

Ils contrastent sur ces points avec la zone Centre, nettement plus défavorisée.

En 2000, les ménages du Val de Lorraine disposent d'un revenu annuel moyen par ménage fiscal égal à celui des autres aires urbaines mais supérieur de 700€ au département, de 400€ au Sillon Nancy-Thionville et de 1 200€ à la région.

Le salaire constitue près de 70 % de ce revenu fiscal et les pensions et retraites 23%. Des proportions qui se retrouvent par ailleurs mais avec une part des retraites et des bénéficiaires moindre dans le Val de Lorraine.

Enfin, comme partout, l'écart existant entre les revenus moyens annuels par foyer fiscal imposé et non imposé s'est creusé entre 1990 et 2000 : 20 400€ pour les imposés et 7 400€ pour les non-imposés en 1990 (écart de 13 000€) ; contre 21 300€ pour les imposés et 6 900€ pour les non-imposés en 2000 (écart de 14 400€).

Ménages fiscaux et revenu en 2000 :

| | Val de Lorraine | M. & M. | Sillon Nancy-Th. | 10 aires urbaines | Lorraine |
|---|-----------------|---------|------------------|-------------------|-----------|
| Nombre de ménages fiscaux | 45 300 | 374 500 | 524 600 | 513 800 | 1 223 200 |
| dont non-imposés (%) | 47 | 50 | 48 | 46 | 51 |
| revenu annuel moyen par ménage fiscal (€) | 14 600 | 13 900 | 14 200 | 14 600 | 13 400 |

Source : DGI.

| | zone Nord | zone Centre | zone Est | zone Sud |
|---|-----------|-------------|----------|----------|
| Nombre de ménages fiscaux | 16 300 | 4 500 | 3 700 | 20 800 |
| dont non-imposés (%) | 47 | 50 | 50 | 46 |
| revenu annuel moyen par ménage fiscal (€) | 14 200 | 13 500 | 14 300 | 15 200 |

Source : DGI.

Nancy attire les 3/4 des étudiants du supérieur.

En 1999, 2 075 personnes habitant le Val de Lorraine déclarent poursuivre des études supérieures mais seuls 161 (soit 8%) trouvent un établissement au sein du Pays

1 500 (soit 74%) d'entre eux d'entre eux ont pour lieu d'études Nancy.

Le deuxième pôle d'étude est Metz. Mais cette ville n'attire que 9% des élèves. Son poids n'est significatif que pour les étudiants qui résident dans les zones Est et Nord.

Déplacements des étudiants du supérieur en 1999 :

| | Centre | Est | Nord | Sud | Total inter zones | Nancy | reste dép 54 | Metz | reste dép 57 | reste Lorraine | reste France | Total externes | Total des étudiants |
|--------|--------|-----|------|-----|-------------------|-------|--------------|------|--------------|----------------|--------------|----------------|---------------------|
| Centre | 2 | 0 | 13 | 1 | 16 | 120 | 0 | 9 | 1 | 2 | 9 | 141 | 157 |
| Est | 0 | 0 | 7 | 0 | 7 | 95 | 2 | 13 | 3 | 3 | 12 | 128 | 135 |
| Nord | 1 | 1 | 89 | 0 | 91 | 476 | 8 | 136 | 13 | 4 | 43 | 680 | 771 |
| Sud | 0 | 1 | 13 | 33 | 47 | 854 | 25 | 23 | 10 | 9 | 44 | 965 | 1 012 |
| Total | 3 | 2 | 122 | 34 | 161 | 1 545 | 35 | 181 | 27 | 18 | 108 | 1 914 | 2 075 |

Source : INSEE, recensement de la population.

Est considéré comme étudiant, toute personne ayant déclaré être inscrite dans un établissement d'études supérieures et ayant déclaré un niveau d'études supérieures

Déplacements des étudiants du supérieur en 1999 (%) :

| | Centre | Est | Nord | Sud | Total inter zones | Nancy | reste dép 54 | Metz | reste dép 57 | reste Lorraine | reste France | Total externes | Total des étudiants |
|--------|--------|-----|------|-----|-------------------|-------|--------------|------|--------------|----------------|--------------|----------------|---------------------|
| Centre | 1 | 0 | 8 | 1 | 10 | 76 | 0 | 6 | 1 | 1 | 6 | 90 | 100 |
| Est | 0 | 0 | 5 | 0 | 5 | 70 | 1 | 10 | 2 | 2 | 9 | 95 | 100 |
| Nord | 0 | 0 | 12 | 0 | 12 | 62 | 1 | 18 | 2 | 1 | 6 | 88 | 100 |
| Sud | 0 | 0 | 1 | 3 | 5 | 84 | 2 | 2 | 1 | 1 | 4 | 95 | 100 |
| Total | | | | | 8 | 74 | 2 | 9 | 1 | 1 | 5 | 92 | 100 |

Source : INSEE, recensement de la population.

3. LOGEMENTS

Beaucoup de maisons individuelles.

Le Pays du Val de Lorraine compte 35 200 logements dont les résidences principales représentent l'effectif le plus important (32 800, soit 94% de l'ensemble). Les zones Sud et Nord regroupent à elles deux plus des 3/4 de ces logements.

Les résidences secondaires restent quasi inexistantes (moins de 400, soit 1% de l'ensemble).

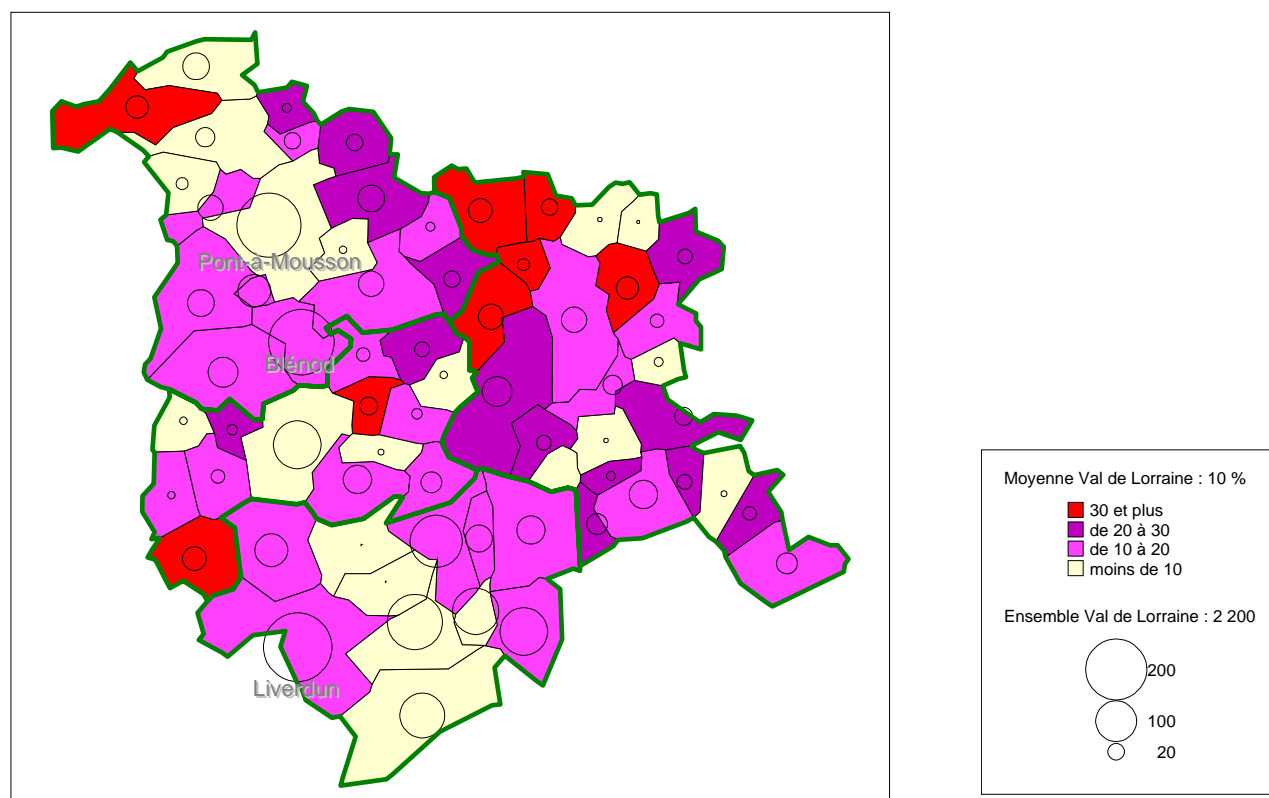
Entre 1990 et 1999, l'ensemble du parc s'est accru de 6%, soit une évolution proche de celles du département et de la région mais inférieure à celles des autres aires urbaines (8%) et du Sillon Nancy-Thionville (9%).

Le nombre de maisons individuelles est passé de 21 200 à 23 400 (+10%). Les communes de Pont-à-Mousson, Blénod-lès-Pont-à-Mousson et Liverdun en gagnant chacune près de 200.

Mais c'est dans la zone Est que la progression est la plus forte. Beaucoup de communes ont vu leur parc de maisons individuelles augmenter de 20 à 30 % voire au-delà en moins de 10 ans.

Dans le même temps, le nombre de logements collectifs a évolué de 8 100 à 8 300 (soit moins de 3% de hausse). Seules Pagny-sur-Moselle et Pompey enregistrent une hausse significative (respectivement +70 et +130 unités).

Evolution du nombre de maisons individuelles entre 1990 et 1999 :



Sources : INSEE, Recensement de la population.

Les résidences principales se caractérisent par une forte sur-représentation de l'habitat individuel : 72% des logements sont des maisons individuelles contre 55% en Meurthe-et-Moselle, 56% dans les aires urbaines, 59% en Lorraine et seulement 47% dans le Sillon Nancy-Thionville. Ce phénomène est particulièrement marqué dans la zone Est, zone d'habitat à physionomie encore rurale avec des villages traditionnels où 91% des logements sont des maisons individuelles, et à un degré moindre dans la zone Centre.

Parallèlement, la part de l'habitat collectif est faible dans le Val de Lorraine puisqu'elle représente seulement 25% du parc des logements, contre 41% pour les aires urbaines, 42% pour le département, 38% pour la région et surtout 50% dans le Sillon Nancy-Thionville.

Type d'habitat dans le parc de résidences principales en 1999 :

| | Nombre de résid.principales | % | | | | |
|------------|-----------------------------|-----------------|---------|------------------|-------------------|----------|
| | Val de Lorraine | Val de Lorraine | M. & M. | Sillon Nancy-Th. | 10 aires urbaines | Lorraine |
| Individuel | 23 400 | 72 | 55 | 47 | 56 | 59 |
| Collectif | 8 300 | 25 | 42 | 50 | 41 | 38 |
| Autre | 1 000 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Ensemble | 32 800 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : INSEE, Recensement de la population.

Un parc de logement aujourd'hui assez ancien.

Tant pour les maisons individuelles que pour les logements collectifs, cet habitat est aujourd'hui assez ancien puisque près de la moitié du parc a été construit entre 1950 et 1980, et près du tiers avant 1950.

Ce profil se rapproche de celui du Sillon Nancy-Thionville en ce qui concerne les maisons individuelles mais est plus âgé que les quatre autres référents pour les logements collectifs, notamment les aires urbaines où ce type de logement est généralement beaucoup moins vieux.

Là aussi, les zones Est et Centre, de par leur habitat spécifique, se distinguent avec nettement plus de logements anciens.

Quant au parc de logements construits après 1989, nulle part il ne dépasse les 10%.

Année de construction des maisons individuelles :

| | Nombre de maisons indiv. | % | | | | |
|-----------------|--------------------------|-----------------|---------|------------------|-------------------|----------|
| | Val de Lorraine | Val de Lorraine | M. & M. | Sillon Nancy-Th. | 10 aires urbaines | Lorraine |
| avant 1949 | 7 500 | 32 | 40 | 30 | 41 | 38 |
| de 1949 et 1981 | 11 200 | 48 | 43 | 49 | 39 | 43 |
| de 1982 à 1989 | 2 800 | 12 | 10 | 12 | 11 | 11 |
| de 1990 à 1999 | 1 900 | 8 | 7 | 9 | 9 | 8 |
| Ensemble | 23 400 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : INSEE, Recensement de la population.

Année de construction des logements collectifs :

| | Nombre de logements coll. | % | | | | |
|-----------------|---------------------------|-----------------|---------|------------------|-------------------|----------|
| | Val de Lorraine | Val de Lorraine | M. & M. | Sillon Nancy-Th. | 10 aires urbaines | Lorraine |
| avant 1949 | 3 000 | 36 | 34 | 31 | 22 | 31 |
| de 1949 et 1981 | 4 500 | 54 | 52 | 54 | 63 | 56 |
| de 1982 à 1989 | 400 | 5 | 7 | 7 | 7 | 7 |
| de 1990 à 1999 | 400 | 5 | 7 | 8 | 8 | 7 |
| Ensemble | 8 300 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : INSEE, Recensement de la population.

Concernant le statut d'occupation, 64% des habitants du Val de Lorraine sont propriétaires de leur logement, soit à peine plus que dans le département ou la région mais nettement plus que dans le Sillon Nancy-Thionville et les autres aires urbaines où ce taux n'atteint que 51%.

Le type de logement est un facteur déterminant de ce statut : on observe ainsi 85% de propriétaires chez les occupants de maisons individuelles contre seulement 13% parmi les résidents en habitat collectif.

LES ENTREPRISES

Pendant longtemps, le Val de Lorraine a été avant tout un territoire industriel, dominé par les activités liées à la sidérurgie, la métallurgie et la transformation des métaux. La grande crise marquée par une chute importante de l'emploi à partir de 1975 a eu comme conséquence majeure la fin de l'activité sidérurgique dans le bassin de Pompey. Celle-ci s'est faite de manière progressive jusqu'à l'arrêt définitif du dernier haut-fourneau, de l'aciérie électrique et du laminoir sud en 1986. Néanmoins, l'industrie reste un secteur fort du Val de Lorraine, et pourvoit près du tiers des emplois du Pays.

Les zones Sud et Nord du Val de Lorraine concentrent l'essentiel de l'activité économique, autour des pôles de Pompey, Frouard, Custines et Pont-à-Mousson.

En dix ans, l'emploi a progressé de 2,4%. Les effectifs du commerce ont fait un bond de 18%, dynamisés par la création de grandes zones d'activité commerciale, comme celle du Saule Gaillard à Frouard.

Le nombre d'établissements localisés dans le Val de Lorraine a augmenté de 9% entre 1993 et 2002.

1. TISSU ECONOMIQUE

Près du tiers des emplois dans l'industrie.

En mars 1999, on recense dans le Val de Lorraine 25 000 emplois, soit un peu plus de 3 % de l'emploi lorrain, et 10 % de l'emploi de Meurthe-et-Moselle. L'emploi salarié concerne 22 700 personnes et représente 91 % de l'emploi total.

Dix établissements appartenant aux secteurs de l'industrie, du commerce et des services marchands offrent 18 % de l'emploi total du Val de Lorraine.

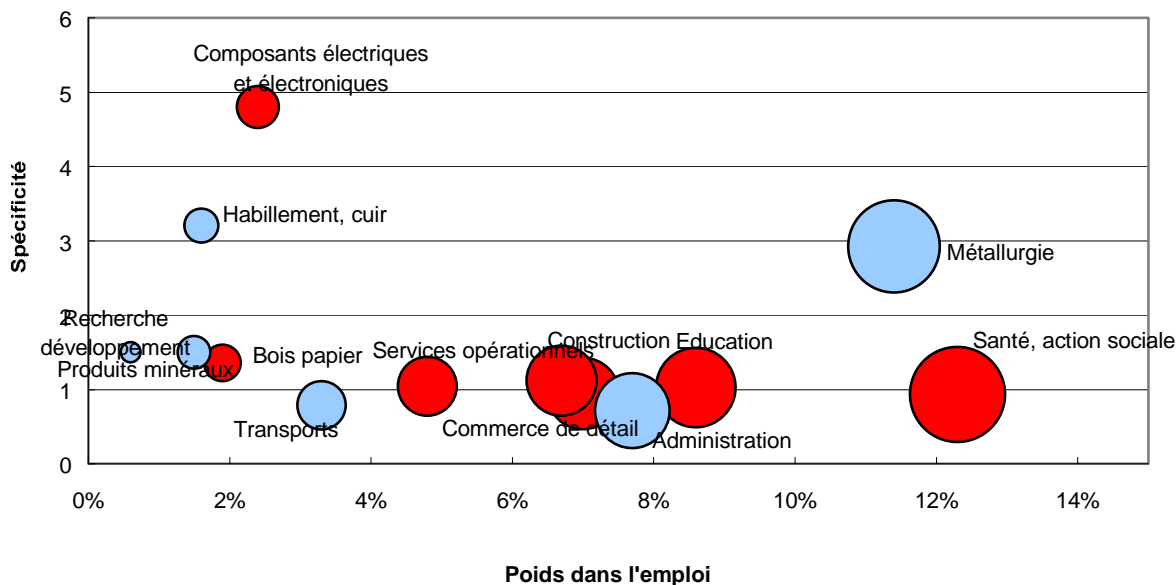
Le secteur tertiaire concentre 60 % de l'emploi. Plus de 5 000 personnes travaillent dans les secteurs de l'éducation et de la santé, 2 000 dans l'administration publique et près de 3 000 dans les activités de commerce.

L'emploi industriel regroupe presque 31 % de l'emploi total du Pays, soit plus de 7 700 personnes. Cette proportion est beaucoup plus forte qu'en Lorraine ou en France, où l'industrie ne représente respectivement que 22 % et 18 % de l'emploi. Les industries des biens intermédiaires pourvoient près de 4 800 emplois, soit 62 % de l'ensemble. Parmi celles-ci deux secteurs se distinguent.

D'une part, le secteur de la métallurgie et de la transformation des métaux est bien représenté, avec la présence de longue date dans le Val de Lorraine d'établissements de l'entreprise SAINT-GOBAIN-PAM, qui emploient quelque 1 700 personnes dans le Pays. Le poids de ce secteur dans l'emploi total est trois fois plus fort qu'en moyenne régionale.

D'autre part, l'industrie des composants électriques et électroniques, qui n'arrive qu'en 14^{ème} position (sur 36) en terme d'effectifs est cependant le secteur le plus spécifique du Val de Lorraine. Son poids dans l'emploi y est presque cinq fois plus important qu'en Lorraine. Ce chiffre s'explique principalement par la présence de PHILIPS FRANCE, 2^{ème} plus gros employeur industriel du Pays.

Emploi dans les secteurs d'activité en 1999 :



Source : INSEE, recensement de la population.

Guide de lecture :

La surface des cercles représentant les activités est proportionnelle aux effectifs de ces secteurs en 1999 : 3 100 pour santé - action sociale, 2 900 pour métallurgie etc.

Les cercles rouges correspondent aux secteurs d'activité où l'emploi a progressé entre 1990 et 1999 ; les cercles bleus là où il a diminué.

Le poids est leur part dans l'emploi total du Pays.

La spécificité est le rapport entre le poids d'un secteur dans le Val de Lorraine et le poids de ce secteur en Lorraine. Une spécificité de 1 indique qu'un secteur est aussi représenté dans le Val de Lorraine qu'en Lorraine ; une spécificité supérieure à 1 indique que ce secteur est plus présent dans le Val de Lorraine qu'en Lorraine.

Ex : la métallurgie = 11,4% des emplois du Pays et 3,9% de ceux de la région. La spécificité est donc de $11,4 / 3,9 = 2,9$.

Dans le Val de Lorraine, 21% des salariés travaillent dans des très petites entreprises (moins de 10 salariés) et 40% dans des petites et moyennes entreprises (de 10 à 499 salariés) (1).

Les grandes structures (grandes entreprises, établissements appartenant à des groupes) sont localisées essentiellement dans les zones Nord et Sud. Mais même dans ces zones, elles pourvoient proportionnellement moins d'emplois que dans l'ensemble du Sillon Lorrain, de la Meurthe-et-Moselle, et de la Lorraine

La présence des groupes étrangers est identique à celle observée pour l'ensemble de la région : 13 % des salariés du Val de Lorraine travaillent dans des établissements dépendant d'un groupe étranger, contre 14 % des salariés lorrains. Dans le département de la Meurthe-et-Moselle, cette proportion est inférieure à 11 %.

Parmi les grands établissements dépendant de groupes étrangers, on peut citer : PHILIPS FRANCE (fabrication de lampes, Pays-Bas) à Pont-à-Mousson ; les BRASSERIES KRONENBOURG (Grande-Bretagne) et la COMPAGNIE VOSGIENNE DE LA CHAUSSURE (plurinationalité) à Champigneulle ; ARVATO COMMUNICATION (conditionnement, emballage à façon, anciennement BERTELSMANN, Allemagne) à Atton ; DELIPAPIER (fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique, Italie) à Frouard ; RAFLATAC (fabrication d'articles de papeterie, Finlande) à Pompey ; MANOIR INDUSTRIE (forge, estampage, matriçage, plurinationalité) et CLARION FRANCE (fabrication d'autoradios, Japon) à Custines.

(1) entreprises françaises hors groupes.

L'emploi est concentré dans les zones Sud et Nord.

Les zones Sud et Nord concentrent à elles deux plus de 88 % de l'emploi du Val de Lorraine. C'est également dans ces deux zones que se situe l'essentiel de l'activité industrielle.

Dans la zone Sud, on dénombre près de 11 200 emplois.

Les activités de services en procurent pratiquement la moitié. Plus de 1 600 personnes travaillent dans la santé et l'action sociale. Dans les services opérationnels, deux établissements situés à Custines, GARDIENNAGE LORRAIN (enquêtes et sécurité) et SAMSIC II (activités de nettoyage), emploient à eux deux près de 300 personnes.

L'industrie tient aussi une place importante dans cette zone avec plus de 3 300 emplois. A Custines, environ 900 personnes travaillent dans le secteur industriel, soit 56 % de l'emploi total de la commune. De gros établissements y sont implantés, notamment dans la métallurgie et la transformation des métaux avec MANOIR INDUSTRIE (forge, estampage, matriçage) et ASCOMETAL (étirage à froid), et dans les biens d'équipement avec CLARION (fabrication d'autoradios).

Dans les industries du bois et du papier, le poids de l'emploi est plus fort dans le Val de Lorraine qu'en Meurthe-et-Moselle, grâce aux implantations de DELIPAPIER (fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique) à Frouard et de RAFLATAC (fabrication d'articles de papeterie) à Pompey, qui emploient chacune plus de 200 salariés.

Ces établissements installés à Custines, Frouard ou Pompey sont emblématiques du renouveau industriel de la zone Sud. Situés sur la zone d'activité de Ban-la-Dame, ils occupent l'emplacement des aciéries de Pompey démantelées et rasées dans les années 80-90.

L'industrie joue également un rôle important à Champigneulle, grâce à la présence des BRASSERIES KRONENBOURG. L'établissement de la COMPAGNIE VOSGIENNE DE LA CHAUSSURE installé dans la commune permet au secteur de l'habillement et du cuir, malgré une baisse de ses effectifs de 42 % en dix ans, de rester une activité importante du Val de Lorraine.

Un peu plus de 11 000 emplois sont recensés dans la zone Nord.

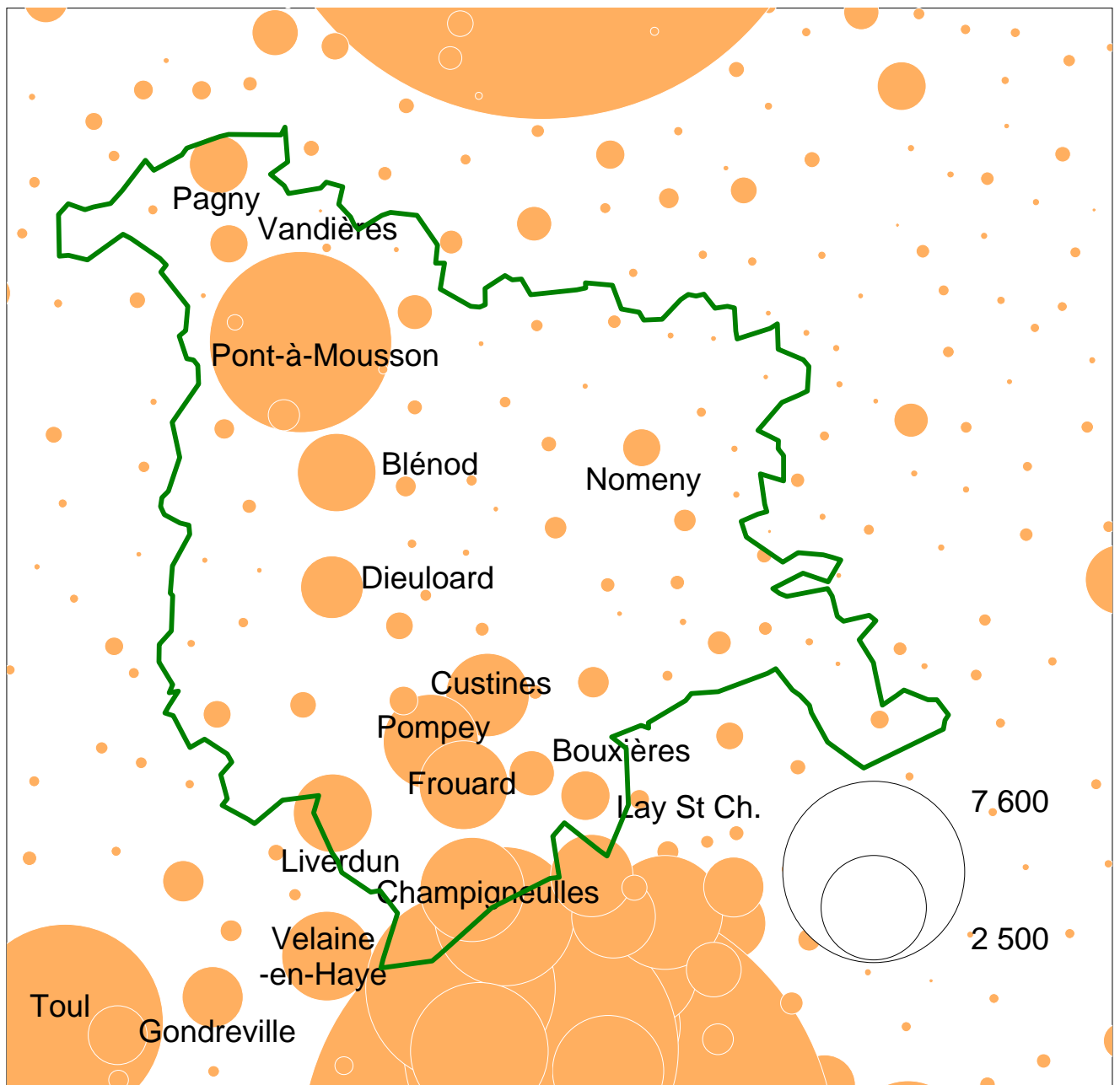
Comme pour la zone Sud du Pays, ce sont les activités de services qui offrent le plus grand nombre d'emplois, soit 47 % du total de la zone. Les secteurs de la santé, de l'action sociale et de l'éducation représentent 2 250 emplois.

L'industrie pourvoit plus du tiers des emplois de cette zone. Celle des biens intermédiaires notamment en concentre 84 %, essentiellement à Pont-à-Mousson et à Blénod-lès-Pont-à-Mousson, en raison de la forte présence dans ces communes de SAINT-GOBAIN-PAM (environ 1 700 salariés), mais aussi de PHILIPS FRANCE (plus de 500 salariés). Les autres emplois de ce secteur se situent principalement dans l'industrie des produits minéraux à Pagny-sur-Moselle (CARBONE LORRAINE), et dans la chimie-caoutchouc-plastiques à Vandières (CEBAL).

La zone Centre du Val de Lorraine compte environ 1 570 emplois, dont près de 58 % sont localisés à Dieulouard. L'industrie représente à peine 23 % de l'emploi total, et ne compte qu'un seul établissement de plus de 100 salariés, la SOCIETE GOUVY, fabricant de matériel agricole à Dieulouard. Le secteur tertiaire emploie près des deux tiers des actifs de la zone, principalement dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, et dans l'administration publique. L'emploi dans cette partie du Val de Lorraine a été durement affecté par la fermeture en 1993 d'EUROPIPE à Belleville, et par la diminution des effectifs de la défense sur la base aérienne de Rosières-en-Haye.

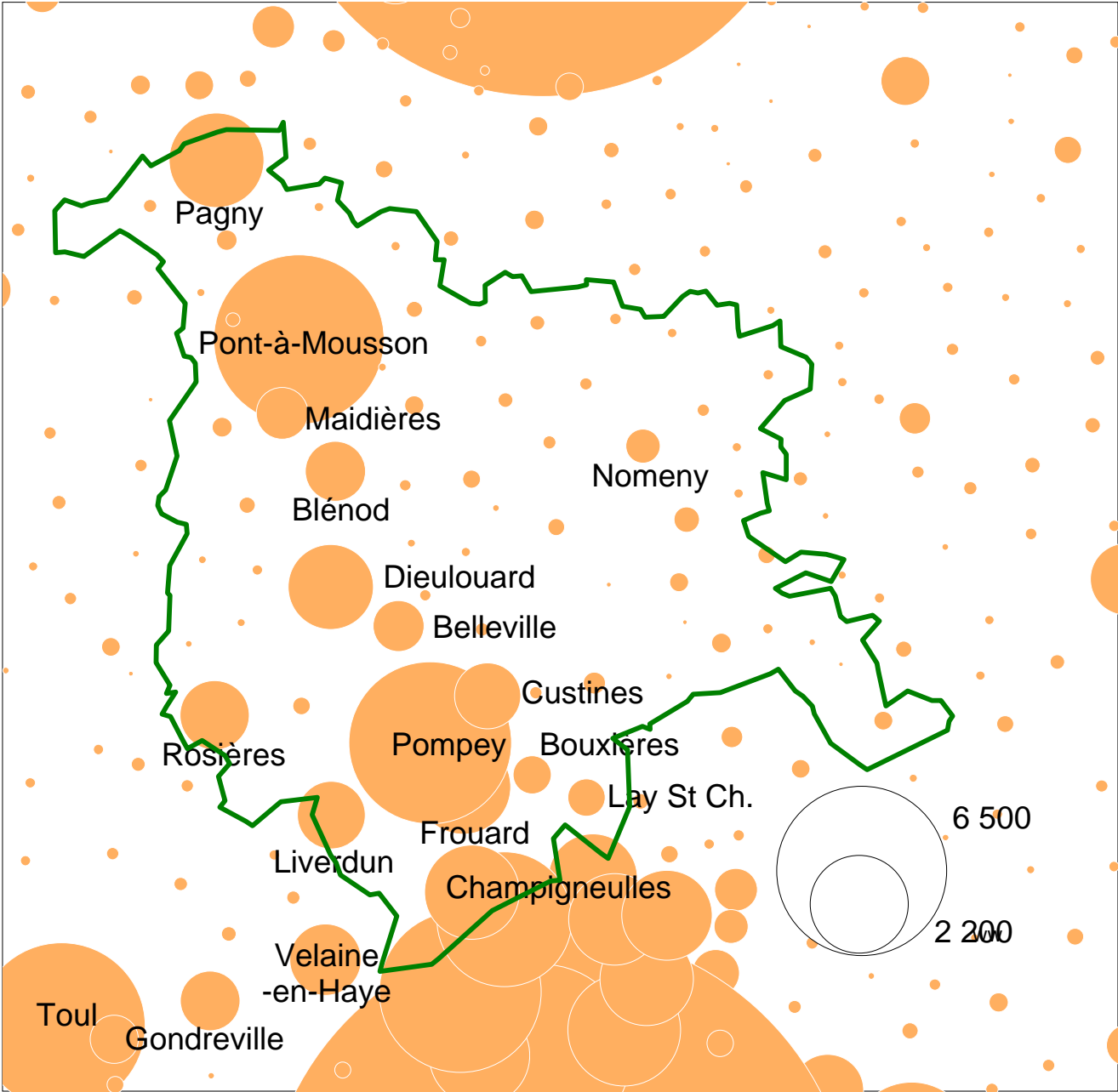
Enfin, la zone Est du Val de Lorraine est la moins importante en terme d'emploi. Seulement 1 250 personnes travaillent dans cette zone. C'est un territoire rural, où 17 % des actifs sont encore occupés dans le secteur primaire. La plus grande partie d'entre eux sont des agriculteurs exploitants.

Localisation de l'emploi au lieu de travail en 1999 :



© IGN
Source : INSEE, Recensement de la population.

Localisation de l'emploi au lieu de travail en 1975 :



© IGN
Source : INSEE, Recensement de la population.

Le bassin de Pompey a presque retrouvé son niveau d'emploi de 1982.

Depuis 1990, on observe dans le Sud du Val de Lorraine une dynamique liée à la proximité de l'agglomération nancéienne et aux efforts de réindustrialisation.

Même Pompey a retrouvé une évolution favorable de l'emploi. L'image d'ancien bassin industriel en reconversion est aujourd'hui dépassée grâce à l'implantation de nouvelles activités qui ont régénéré le tissu économique.

Les 13 000 emplois proposés dans la zone Sud en 1975 n'ont pas encore été regagnés mais le niveau de 1982 est presque atteint.

Le trio de communes Pompey-Custines-Frouard qui regroupait 70% des emplois de la zone Sud en 1975, et fut le plus touché par la crise, renaît aujourd'hui. Mais du fait de la création d'emplois dans d'autres communes voisines, il ne retrouve pas sa prédominance passée.

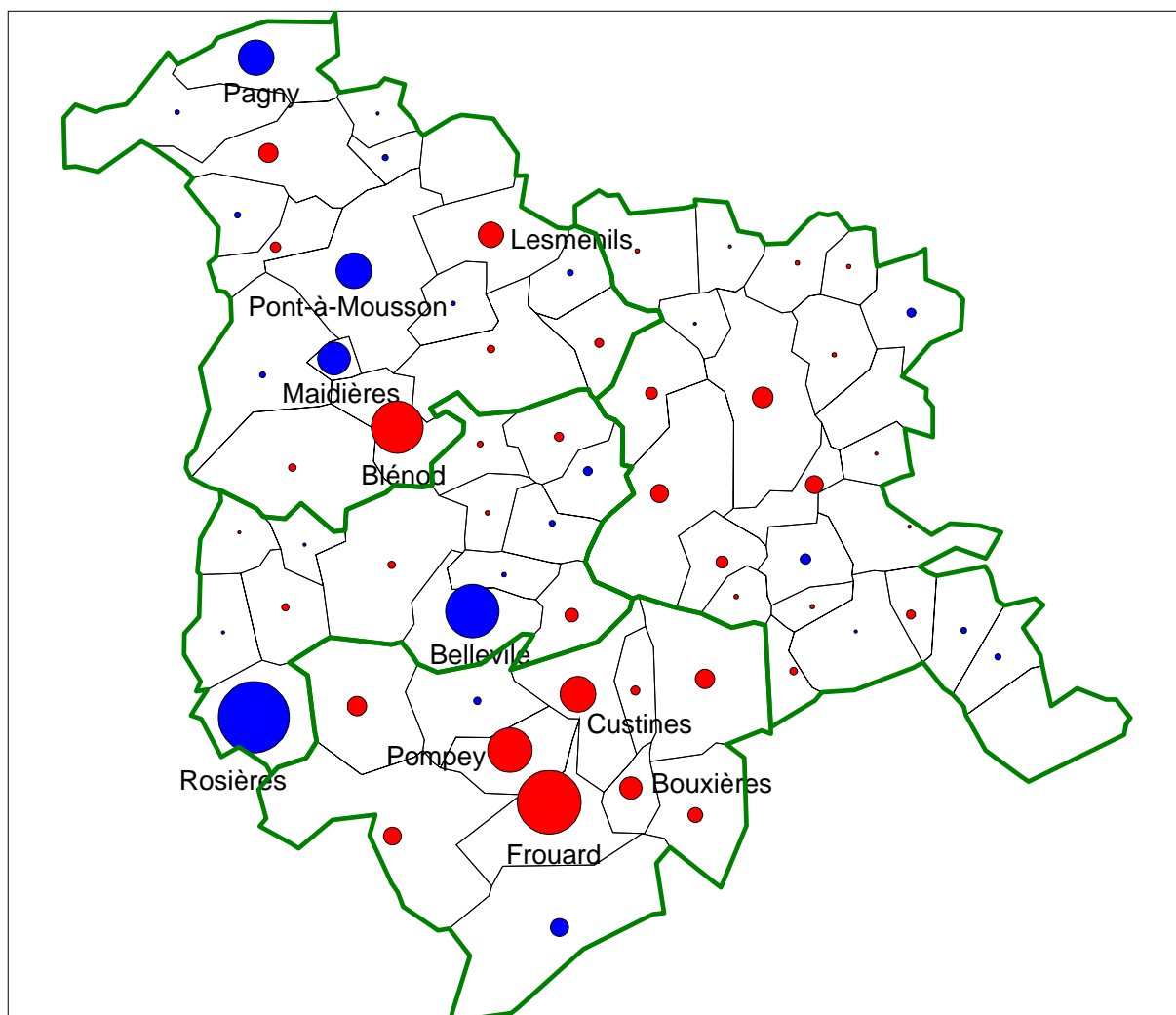
Le Nord du Pays reste depuis longtemps à un niveau de 11 000 emplois. Mais cette stabilité masque une fragilité qui se manifeste par le déclin de l'emploi industriel. La diminution des effectifs à SAINT-GOBAIN-PAM, par exemple, a affecté les communes de Pont-à-Mousson et Maldières. A Pagny-sur-Moselle, c'est la société CARBONNE LORRAINE qui est à l'origine de la disparition de nombreux emplois.

Emploi au lieu de travail de 1962 à 1999 :

| | 1962 | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 |
|------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| zone Nord | 8 900 | 10 400 | 10 600 | 10 900 | 11 000 | 11 000 |
| zone Centre | 4 100 | 3 600 | 3 600 | 3 400 | 2 900 | 1 600 |
| zone Est | 1 900 | 1 500 | 1 100 | 1 100 | 1 000 | 1 200 |
| zone Sud | 12 300 | 12 700 | 13 000 | 11 800 | 9 500 | 11 200 |
| dont Pompey-Custines-Frouard | 8 800 | 8 700 | 9 000 | 7 200 | 4 300 | 5 500 |
| Ensemble Val de Lorraine | 27 200 | 28 200 | 28 300 | 27 200 | 24 400 | 25 000 |
| | | | | | | |
| Meurthe-et-Moselle | 258 000 | 262 000 | 269 000 | 259 000 | 246 000 | 252 000 |
| | | | | | | |
| Sillon Nancy-Thionville | 331 000 | 350 000 | 384 000 | 375 000 | 372 000 | 382 000 |
| | | | | | | |
| Lorraine | 825 000 | 830 000 | 857 000 | 834 000 | 796 000 | 816 000 |

Sources : INSEE, Recensements de la population.

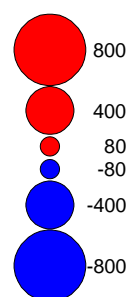
Evolution de l'emploi au lieu de travail entre 1990 et 1999 :



© IGN

Sources : INSEE, Recensements de la population.

Ensemble Val de Lorraine : + 600



Emploi au lieu de travail en 1999 :

| Activité économique NES 36 | Val de Lorraine | | Meurthe -et-Moselle | Lorraine |
|---|-----------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| | Effectif 1999 | Evolution 1990-1999 (%) | Evolution 1990-1999 (%) | Evolution 1990-1999 (%) |
| TOTAL | 25 000 | 2,4 | 2,5 | 2,6 |
| Agriculture, sylviculture, pêche | 610 | -6,7 | -24,4 | -23,2 |
| Industries agricoles et alimentaires | 740 | -33,8 | -24,2 | -11,7 |
| Industries des biens de consommation | 920 | -14,9 | -18,2 | -24,0 |
| dont Habillement, cuir | 400 | -42,1 | -39,3 | -51,8 |
| Edition, imprimerie, reproduction | 240 | 134,6 | -15,5 | -6,8 |
| Industrie des équipements du foyer | 260 | 2,3 | -3,3 | -20,0 |
| Industrie automobile | 100 | 0,0 | 16,2 | 14,3 |
| Industries des biens d'équipements | 780 | 35,2 | -13,4 | -2,9 |
| Const navale, aéronautique et ferroviaire | 60 | 103,6 | -16,7 | -6,3 |
| Industrie des équipements mécaniques | 640 | 57,6 | -5,9 | -3,6 |
| Ind des équip. électriques et électroniques | 80 | -41,7 | -24,9 | -0,3 |
| Industries des biens intermédiaires | 4 780 | -14,0 | -4,8 | -10,5 |
| dont Industrie produits minéraux | 380 | -41,3 | -34,7 | -27,0 |
| Industries du bois et du papier | 470 | 555,6 | 41,1 | -6,1 |
| Chimie, caoutchouc, plastiques | 450 | 47,4 | 1,5 | 1,7 |
| Métallurgie, transformation des métaux | 2 860 | -27,6 | -7,2 | -9,6 |
| Ind composants électriques et électroniques | 600 | 3,9 | 57,4 | 50,8 |
| Energie | 380 | -13,0 | 9,2 | -30,1 |
| Eau, gaz, électricité | 380 | -7,9 | 10,5 | 2,7 |
| Construction | 1 670 | 12,7 | -11,3 | -9,1 |
| Commerce | 2 920 | 18,0 | -0,8 | 2,7 |
| Commerce et réparation automobile | 470 | 37,4 | 2,8 | 9,6 |
| Commerce de gros, intermédiaires | 700 | -2,8 | -5,2 | -3,2 |
| Commerce de détail, réparations | 1 750 | 23,9 | 0,5 | 3,7 |
| Transports | 820 | -6,8 | -4,7 | 3,4 |
| Activités financières | 360 | 15,2 | -4,9 | -2,4 |
| Activités immobilières | 160 | -32,5 | -31,3 | -46,0 |
| Services aux entreprises | 2 210 | 4,1 | 3,2 | 17,4 |
| Postes et télécommunications | 330 | -9,2 | -1,8 | -1,3 |
| Conseils et assistance | 540 | 0,4 | -29,5 | -10,8 |
| Services opérationnels | 1 200 | 28,7 | 66,9 | 68,1 |
| Recherche et développement | 140 | -50,7 | -6,4 | -9,0 |
| Services aux particuliers | 1 290 | 33,5 | 10,8 | 14,3 |
| Hôtels et restaurants | 630 | 30,4 | 18,5 | 17,1 |
| Activités récréatives, culturelles et sportives | 180 | 59,5 | 12,1 | 14,4 |
| Services personnels et domestiques | 480 | 29,3 | -0,3 | 10,2 |
| Education, santé et action sociale | 5 230 | 33,3 | 18,2 | 19,6 |
| Education | 2 160 | 3,4 | 5,9 | 2,6 |
| Santé, action sociale | 3 070 | 67,1 | 27,2 | 33,6 |
| Administration | 2 030 | -21,5 | 12,5 | 15,2 |
| Administration publique | 1 930 | -20,3 | 8,3 | 12,0 |
| Activités associatives et extra territoriales | 100 | -38,1 | 66,2 | 58,3 |

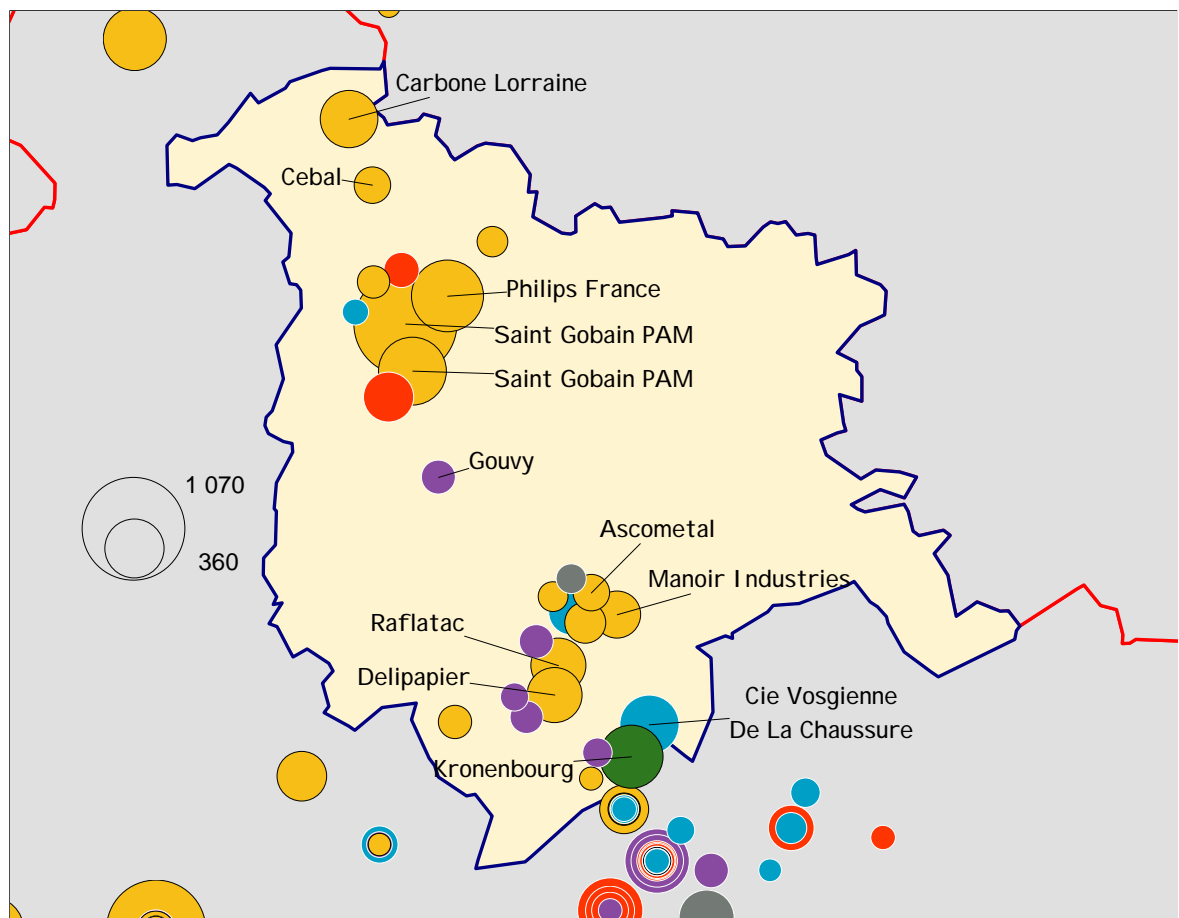
Source : INSEE, Recensement de la population.

Emploi au lieu de travail en 1999 (%) :

| Activité économique | Val de Lorraine | M & M | Lorraine | Sillon Nancy- Thion. | 10 aires urbaines |
|---|-----------------------|--------------|--------------|----------------------------|----------------------|
| TOTAL | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Agriculture, sylviculture, pêche | 2,4 | 2,1 | 2,8 | 1,1 | 2,2 |
| Industries agricoles et alimentaires | 3,0 | 1,8 | 2,7 | 1,7 | 2,5 |
| Industries des biens de consommation | 3,7 | 2,4 | 3,0 | 2,1 | 2,9 |
| Habillement, cuir | 1,6 | 0,4 | 0,5 | 0,3 | 0,3 |
| Edition, imprimerie, reproduction | 1,0 | 1,1 | 0,8 | 0,9 | 0,8 |
| Pharmacie, parfumerie et entretien | 0,1 | 0,2 | 0,2 | 0,3 | 1,0 |
| Industrie des équipements du foyer | 1,0 | 0,7 | 1,5 | 0,6 | 0,9 |
| Industrie automobile | 0,4 | 1,7 | 2,3 | 1,9 | 1,5 |
| Industries des biens d'équipements | 3,1 | 2,5 | 2,9 | 2,7 | 4,6 |
| Const navale, aéronautique et ferroviaire | 0,2 | 0,0 | 0,1 | 0,1 | 0,5 |
| Industrie des équipements mécaniques | 2,6 | 1,6 | 2,1 | 1,6 | 3,1 |
| Ind des équip. électriques et électroniques | 0,3 | 0,8 | 0,7 | 1,1 | 1,0 |
| Industries des biens intermédiaires | 19,1 | 7,5 | 9,5 | 6,5 | 7,5 |
| Industrie produits minéraux | 1,5 | 1,2 | 1,0 | 0,5 | 0,9 |
| Industrie textile | 0,0 | 0,1 | 0,9 | 0,1 | 0,7 |
| Industries du bois et du papier | 1,9 | 0,8 | 1,4 | 0,3 | 1,0 |
| Chimie, caoutchouc, plastiques | 1,8 | 1,6 | 1,6 | 0,7 | 1,9 |
| Métallurgie, transformation des métaux | 11,4 | 3,0 | 3,9 | 4,5 | 2,4 |
| Ind composants électriques et électroniques | 2,4 | 0,9 | 0,5 | 0,5 | 0,6 |
| Energie | 1,5 | 1,1 | 2,0 | 1,6 | 0,8 |
| Productions de combustibles et carburants | 0,0 | 0,0 | 0,9 | 0,0 | 0,0 |
| Eau, gaz, électricité | 1,5 | 1,1 | 1,1 | 1,5 | 0,8 |
| Construction | 6,7 | 5,6 | 6,0 | 5,8 | 5,6 |
| Commerce | 11,7 | 12,6 | 12,7 | 13,4 | 13,4 |
| Commerce et réparation automobile | 1,9 | 1,9 | 2,0 | 1,9 | 2,5 |
| Commerce de gros, intermédiaires | 2,8 | 3,5 | 3,3 | 3,6 | 3,7 |
| Commerce de détail, réparations | 7,0 | 7,2 | 7,4 | 7,9 | 7,2 |
| Transports | 3,3 | 4,2 | 4,2 | 4,8 | 3,8 |
| Activités financières | 1,5 | 2,7 | 2,2 | 2,8 | 2,5 |
| Activités immobilières | 0,6 | 0,9 | 0,7 | 1,0 | 1,1 |
| Services aux entreprises | 8,8 | 11,3 | 9,7 | 11,8 | 11,2 |
| Postes et télécommunications | 1,3 | 2,5 | 1,9 | 2,4 | 2,1 |
| Conseils et assistance | 2,0 | 3,3 | 2,8 | 3,6 | 4,0 |
| Services opérationnels | 4,8 | 4,6 | 4,6 | 5,0 | 5,0 |
| Recherche et développement | 0,6 | 0,9 | 0,4 | 0,8 | 0,1 |
| Services aux particuliers | 5,1 | 6,0 | 5,7 | 6,4 | 5,8 |
| Hôtels et restaurants | 2,5 | 2,9 | 2,9 | 3,2 | 2,8 |
| Activités récréatives, culturelles et sportives | 0,7 | 1,2 | 1,0 | 1,3 | 1,0 |
| Services personnels et domestiques | 1,9 | 1,8 | 1,9 | 2,0 | 1,9 |
| Education, santé et action sociale | 20,9 | 25,1 | 21,6 | 23,4 | 20,8 |
| Education | 8,6 | 9,5 | 8,4 | 8,9 | 8,1 |
| Santé, action sociale | 12,3 | 15,6 | 13,2 | 14,2 | 12,8 |
| Administration | 8,1 | 12,6 | 12,0 | 13,2 | 13,6 |
| Administration publique | 7,7 | 11,2 | 10,8 | 11,7 | 12,0 |
| Activités associatives et extra territoriales | 0,4 | 1,4 | 1,2 | 1,4 | 1,6 |

Source : INSEE, Recensement de la population.

Localisation des grands établissements industriels en 2001(*) :



(*) établissements de 50 salariés et plus au 01/01/2001.

© IGN
Source : INSEE, Bridge.

- Activité
- Ind.agri. et alimentaires
 - Ind. des biens de consommation
 - Industrie automobile
 - Ind. des biens d'équipement
 - Ind. des biens intermédiaires
 - Energie

Liste des grands établissements industriels en 2001 :

| Nom de l'établissement | Activité | | Commune | Tranche de salariés |
|---|----------|--|---------------------------|---------------------|
| | Nes36 | Libellé | | |
| SAINT GOBAIN PAM | 272A | METALLURGIE ET TRANSFORMATION DES METAUX | Pont-à-Mousson | 400 et + |
| PHILIPS FRANCE | 315A | INDUSTRIES DES COMPOSANTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES | Pont-à-Mousson | 400 et + |
| SAINT GOBAIN PAM | 275A | METALLURGIE ET TRANSFORMATION DES METAUX | Blénod-lès-Pont-à-Mousson | 400 et + |
| BRASSERIES KRONENBOURG BK | 159N | INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES | Champigneulles | 400 et + |
| COMPAGNIE VOSGIENNE DE LA CHAUSSURE CVC | 193Z | HABILLEMENT, CUIR | Champigneulles | 200 - 399 |
| CARBONE LORRAINE EQUIPEMENT GENIE CHIMIQUE * | 292F | INDUSTRIES DES EQUIPEMENTS MECANIQUES | Pagny-sur-Moselle | 200 - 399 |
| DELIPAPIER | 212E | INDUSTRIE DU BOIS ET DU PAPIER | Frouard | 200 - 399 |
| RAFLATAC SA | 212G | INDUSTRIE DU BOIS ET DU PAPIER | Pompey | 200 - 399 |
| ELECTRICITE DE FRANCE GRPT EST | 401Z | EAU, GAZ, ELECTRICITE | Blénod-lès-Pont-à-Mousson | 200 - 399 |
| MANOIR INDUSTRIES | 284A | METALLURGIE ET TRANSFORMATION DES METAUX | Custines | 200 - 399 |
| CLARION FRANCE SA | 323Z | EQUIPEMENT DU FOYER | Custines | 200 - 399 |
| LA FRANCAISE DEVELOPPEMENT BOITE BOISSON SOFREB | 287C | METALLURGIE ET TRANSFORMATION DES METAUX | Custines | 100 - 199 |
| CEBAL SAS | 252C | CHIMIE, CAOUTCHOUC, PLASTIQUES | Vandières | 100 - 199 |
| ASCOMETAL | 273A | METALLURGIE ET TRANSFORMATION DES METAUX | Custines | 100 - 199 |
| ELECTRICITE DE FRANCE | 401Z | EAU, GAZ, ELECTRICITE | Pont-à-Mousson | 100 - 199 |
| SOCIETE GOUVY | 293D | INDUSTRIES DES EQUIPEMENTS MECANIQUES | Dieulouard | 100 - 199 |
| HEIGHTS FRANCE (ex PHOTOMECA) | 295L | INDUSTRIES DES EQUIPEMENTS MECANIQUES | Pompey | 100 - 199 |
| SAINT GOBAIN PAM | 272A | METALLURGIE ET TRANSFORMATION DES METAUX | Liverdun | 100 - 199 |
| DUPONT MEDICAL | 354E | CONSTRUCTION NAVALE, AERONAUTIQUE ET FERROVIAIRE | Frouard | 100 - 199 |
| SOC USINAGE TUBES ELECTRICITE SUTE | 252A | CHIMIE, CAOUTCHOUC, PLASTIQUES | Pont-à-Mousson | 100 - 199 |
| GRIS DECOUPAGE | 284B | METALLURGIE ET TRANSFORMATION DES METAUX | Lesménils | 50 - 99 |
| ALLEVARD REJNA AUTOSUSPENSIONS | 343Z | INDUSTRIE AUTOMOBILE | Custines | 50 - 99 |
| GNT GENERALE NANCEIENNE DE TUYAUTERIE | 283C | INDUSTRIES DES EQUIPEMENTS MECANIQUES | Champigneulles | 50 - 99 |
| SARL MUNCH | 283B | INDUSTRIES DES EQUIPEMENTS MECANIQUES | Frouard | 50 - 99 |
| FERMOLOR 2000 | 252E | CHIMIE, CAOUTCHOUC, PLASTIQUES | Champigneulles | 50 - 99 |

Source : INSEE, Bridge

Forte hausse de l'emploi dans le commerce.

Entre 1990 et 1999, le nombre d'emplois dans le Val de Lorraine a augmenté de 2,4 %, soit une progression légèrement inférieure à celle de la Meurthe-et-Moselle (+ 2,5 %) et de la Lorraine (+ 2,6 %).

Cette évolution positive recouvre cependant d'importantes disparités entre les différents secteurs d'activité.

Le secteur le plus performant en termes d'emploi est sans conteste le commerce, dont les effectifs ont progressé de 18 % entre 1990 et 1999. Cette évolution va à l'encontre de ce qui s'est passé dans l'ensemble de la Lorraine, où les effectifs du commerce n'augmentent que de 3 %, et surtout en Meurthe-et-Moselle, où ils sont en baisse de près de 1 %. Elle est imputable principalement au commerce de détail qui a créé en dix ans près d'un quart d'emplois nouveaux. Cela s'explique en grande partie par les implantations continues d'établissements dans les zones d'activités du Val de Lorraine. A Frouard notamment, la zone du Saule Gaillard accueille régulièrement de nouveaux établissements. L'emploi dans le commerce de détail y a presque quintuplé en dix ans.

Le secteur de la construction est lui aussi en nette progression. Ses effectifs augmentent de près de 13 % entre 1990 et 1999. Dans la zone Sud du Val de Lorraine par exemple, l'emploi dans le bâtiment s'accroît de 17 % durant cette période.

Dans les activités de services, l'emploi augmente de 10% dans le Val de Lorraine. L'hôtellerie-restauration, notamment, a fortement recruté. C'est encore dans la zone Sud du Pays que l'on observe la plus forte évolution de l'emploi (+ 30 %) dans ce secteur. L'implantation d'hôtels de chaîne dans la zone du Saule Gaillard est à l'origine d'une grande partie de ces nouveaux emplois. Dans le secteur des services opérationnels, qui comprennent les sociétés de gardiennage et de nettoyage, les effectifs ont progressé de 29%. On observe également une forte augmentation de l'emploi dans le domaine de la santé et de l'action sociale.

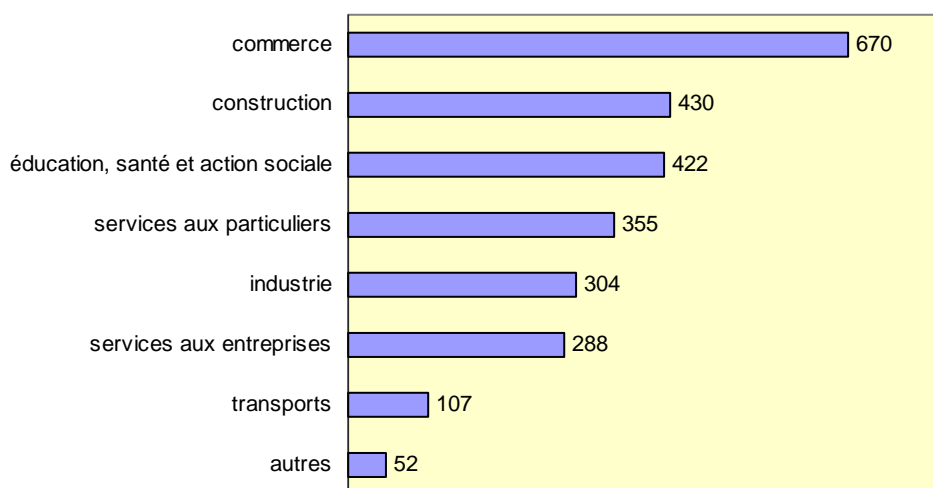
L'emploi industriel est au contraire en nette régression. Les effectifs y ont diminué de 12 % en dix ans. Le secteur de la métallurgie et de la transformation des métaux est le plus touché, avec une perte de plus de 1 000 emplois. Les réductions d'effectifs à SAINT-GOBAIN-PAM et la fermeture d'EUROPIPE à Belleville sont à l'origine de cette dégradation. Dans le secteur de l'habillement et du cuir, qui comptait près de 700 emplois en 1990, on enregistre une baisse de 42 %, entraînée par la disparition des ETABLISSEMENTS JULIEN à Pompey. Les industries agricoles et alimentaires ont perdu près de 34 % de leurs effectifs. C'est le résultat d'une réduction sensible des effectifs aux BRASSERIES KRONENBOURG à Champigneulle, et de la fermeture de l'usine de confitures MATERNE à Liverdun. En revanche, l'industrie du bois et du papier se démarque. L'installation de DELIPAPIER à Frouard et de RAFLATAC à Pompey, place ce secteur, quasi inexistant au début de la décennie, au 5^{ème} rang de l'industrie du Val de Lorraine en terme d'emploi.

2. DYNAMIQUE D'ENTREPRISES

2 600 établissements en activité.

En 2002, le Val de Lorraine compte 2 628 établissements. Le secteur tertiaire (commerce et services) en concentre à lui seul 1 874 (soit 71 % de l'ensemble) ; l'industrie et la construction en regroupent respectivement 12 % et 16 %.

Nombre d'établissements par secteur d'activité en 2002 :



Source : INSEE, SIRENE - Champ ICS.

Entre 1993 et 2002, on observe une augmentation de 9 % du nombre des établissements implantés dans le Val de Lorraine. Cette augmentation est à peu près identique à celle relevée dans le Sillon Nancy-Thionville (8%), et plus importante que celle des aires urbaines (5%).

La plupart des établissements en activité en 2002 sont des unités de très petites tailles : 42% n'ont aucun salarié et 47% en ont entre 1 et 9. Dans le domaine marchand, seuls quelques établissements du secteur de l'industrie, un appartenant au commerce et un aux services aux entreprises dépassent les 200 salariés.

Contrairement au Sillon Nancy-Thionville et aux aires urbaines, les établissements sans salarié sont moins nombreux qu'en 1993 (-7%).

En revanche, le nombre d'établissements avec salariés, quelle que soit leur taille, a progressé plus fortement en dix ans dans le Val de Lorraine que dans les autres référents.

Nombre d'établissements par activité et tranche de salariés en 2002 :

| Secteur d'activité | Nombre de salariés | | | | | |
|----------------------------------|--------------------|-------|----------|-------------|-------------|-------|
| | 0 | 1 à 9 | 10 à 199 | 200 et plus | non déclaré | Total |
| commerce | 259 | 343 | 63 | 1 | 4 | 670 |
| construction | 138 | 252 | 37 | 0 | 3 | 430 |
| éducation, santé, action sociale | 258 | 149 | 7 | 0 | 8 | 422 |
| service aux particuliers | 146 | 192 | 16 | 0 | 1 | 355 |
| industrie | 90 | 140 | 66 | 12 | 17 | 325 |
| service aux entreprises | 129 | 118 | 33 | 1 | 7 | 288 |
| transports | 56 | 33 | 13 | 0 | 5 | 107 |
| activités immobilières | 19 | 12 | 1 | 0 | 0 | 32 |
| Ensemble | 1 095 | 1 239 | 236 | 14 | 45 | 2 629 |

Source : INSEE, SIRENE - Champ ICS.

Augmentation du nombre d'établissements industriels et de services.

En 2002, le commerce concentre 670 établissements, soit 26 % du stock. Leur nombre est en augmentation de 4% entre 1993 et 2002, soit plus que dans le reste du Sillon Nancy-Thionville (+1%).

C'est dans le commerce de détail et de réparation que l'on trouve le plus d'établissements, malgré une diminution de leur nombre entre 1993 et 2002. Les nombreuses implantations dans les zones commerciales, en particulier la zone du Saule Gaillard, ont toutefois généré des emplois dans ce secteur d'activité.

Les établissements du commerce de gros et du commerce automobile sont, par contre, plus nombreux aujourd'hui qu'en 1993.

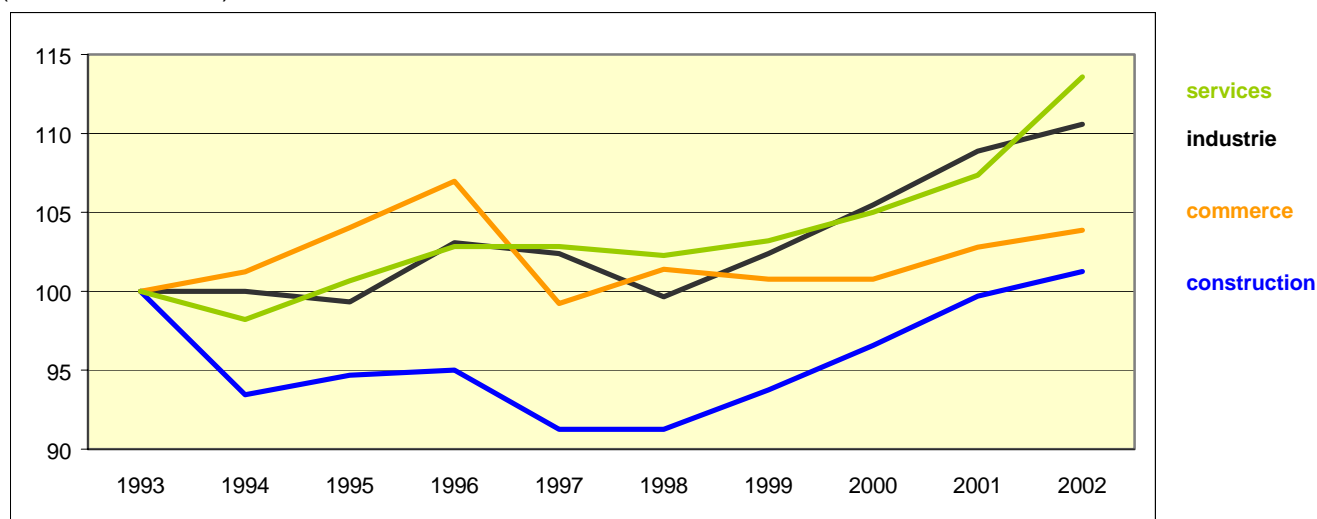
De 1993 à 2002, le nombre des établissements industriels du Val de Lorraine a augmenté de 11 %. Cette évolution est meilleure que celle observée dans le Sillon Nancy-Thionville (-0,1 %) et en Lorraine (- 1%). Elle ne comble pourtant pas les pertes d'emplois enregistrées dans l'industrie.

Les secteurs de l'industrie des équipements mécaniques et de l'imprimerie-édition profitent essentiellement de cette augmentation.

Sans la contribution de l'industrie, l'évolution du stock d'établissements dans le Val de Lorraine serait moins forte que celle du Sillon Nancy-Thionville.

Dans le secteur de la construction, l'évolution du nombre d'établissements est plus faible dans le Val de Lorraine (6%) qu'en Lorraine (10%) et dans le Sillon Nancy-Thionville (10%).

Nombre d'établissements par secteur d'activité de 1993 à 2002
(base 100 en 1993) :



Source : INSEE, SIRENE - Champ ICS.

Des créations plus nombreuses dans le commerce et les services.

Entre 1993 et 2002, l'ensemble des créations (créations pures, reprises et réactivations) du Val de Lorraine est resté, avec 12%, proportionnellement égal à celui observé dans le Sillon Nancy-Thionville, alors que le stock d'établissements a augmenté plus favorablement. Ceci témoigne de la pérennité des établissements du Val de Lorraine.

Les activités immobilières, les services aux entreprises et le commerce sont les secteurs les plus dynamiques du Val de Lorraine.

Entre 1993 et 2002, ils présentent les meilleurs taux de création (14 à 15%). Ces taux sont dans l'ensemble supérieurs de 1 point à ceux observés dans le Sillon Nancy-Thionville.

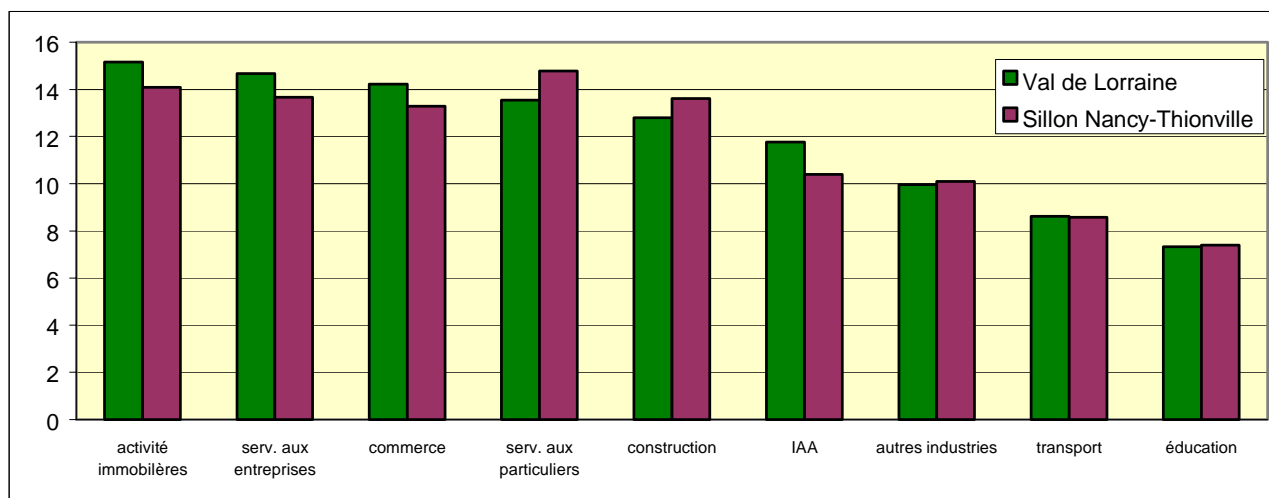
Les activités immobilières portent toutefois sur un nombre de création faible (28 créations de marchands de biens immobiliers et 18 créations d'agences immobilières) et se situent dans un secteur d'activité où le taux de rotation est élevé.

Parmi les activités commerciales, le commerce de détail et la réparation, bénéficient des créations d'établissements les plus favorables.

Dans les activités de services aux particuliers et de construction, le taux de création d'établissements du Val de Lorraine (10 %) est à l'inverse inférieur à celui observé dans le Sillon Nancy-Thionville (12%).

Les taux de création dans l'industrie sont parmi les plus faibles (10 à 11%). On peut juste distinguer ici les industries agricoles et alimentaires du Val de Lorraine qui ont créé ces dernières années un peu plus d'établissements que dans le Sillon Nancy-Thionville ou que dans les autres industries réunies.

Taux de créations par secteur d'activité de 1993 à 2002 (%) :



Source : INSEE, SIRENE - Champ ICS.

LE MARCHE DU TRAVAIL

1. POPULATION ACTIVE

Depuis 1990, la population active progresse à nouveau.

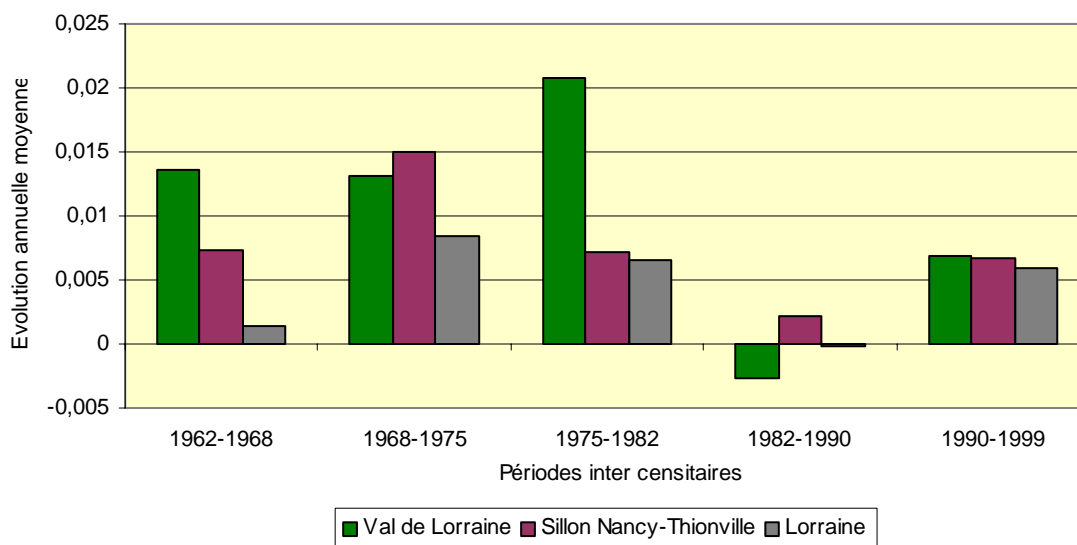
De 1962 à 1982, le Val de Lorraine a connu une période de croissance de sa population active de 1,6 % en rythme annuel, ce qui correspond à une augmentation annuelle de 500 actifs. Cette évolution est légèrement plus favorable que dans le reste du Sillon Nancy-Thionville (+ 1 %) et nettement supérieure à la moyenne régionale (+ 0,6 %).

Depuis 1982, le Pays se rapproche des évolutions régionales avec un arrêt brutal de la croissance de sa population active (- 0,3 %) au cours de la période 1982-1990, soit 100 actifs de moins chaque année, suivi d'une légère reprise (+ 0,7 %) au cours de la période 1990-1999, soit 260 actifs supplémentaires par an. Sur les 10 dernières années, c'est dans la zone Est que la croissance de la population active a été la plus spectaculaire avec un gain de 21%.

Dans le Val de Lorraine, comme dans l'ensemble de la région Lorraine (Sillon Nancy-Thionville compris), la démographie a été, au cours de quasiment toutes les périodes considérées, le principal ressort de croissance de la population active. En effet, les arrivées de jeunes sur le marché du travail ont toujours été plus nombreuses que les départs à la retraite des actifs âgés.

Seule la dernière période inter-censitaire se démarque nettement des autres par une baisse sensible de la contribution démographique à la population active. La progression des taux d'activité observée durant la même période a pu compenser cette baisse mais en partie seulement.

Evolution de la population active de 1962 à 1999 :



Sources : INSEE, Recensements de la population.

Le flux migratoire favorable s'inverse à partir de 1982.

Le Val de Lorraine se caractérise depuis 40 ans par une contribution importante de l'effet démographique à la croissance de sa population active. Le déficit migratoire va durablement entamer l'effet favorable de l'arrivée de jeunes actifs dans le monde du travail.

Ainsi, sur la période 1962-1975, le nombre des actifs a augmenté plus rapidement dans le Val de Lorraine et le Sillon Nancy-Thionville que la moyenne régionale en raison de migrations résidentielles nettement plus favorables que dans ces deux territoires.

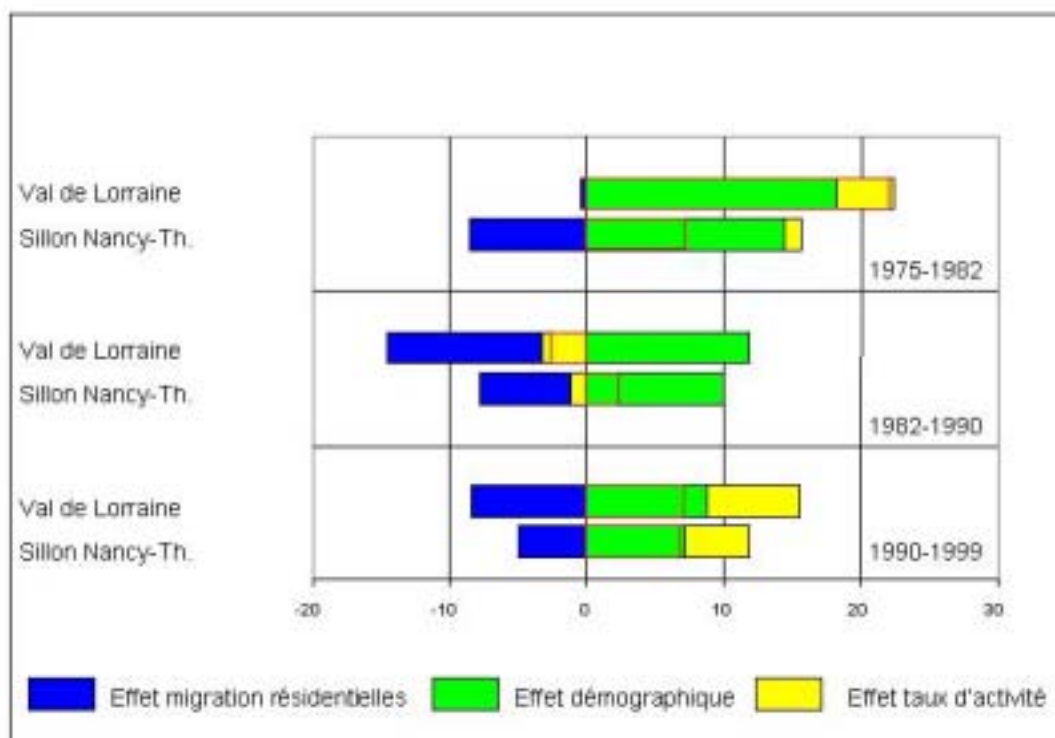
Entre 1975 et 1982, cet effet favorable des migrations résidentielles s'est encore maintenu dans le Val de Lorraine alors que celui du Sillon Nancy-Thionville s'est fortement dégradé.

C'est en raison de ce contexte migratoire plus avantageux que le Val de Lorraine a pu alors conserver et même augmenter le taux de croissance de sa population active alors que dans le même temps le Sillon Nancy-Thionville, subissant les premiers effets de la crise, connaissait un taux de croissance du nombre de ses actifs à peine supérieur à celui de la Lorraine.

La période inter-censitaire 1982-1990 s'est révélée être au contraire largement plus défavorable au Val de Lorraine, en raison de la très nette dégradation de l'effet des migrations résidentielles liée à la crise qui se généralisait alors sur l'ensemble du territoire lorrain. Le Val de Lorraine en raison de sa forte spécialisation dans les industries historiques fut spécifiquement touché.

Enfin depuis 1990, les taux de croissance de la population active ont évolué de façon similaire dans les trois zones étudiées. Le Val de Lorraine souffre toutefois encore d'une contribution négative de l'effet des migrations résidentielles sur la croissance de sa population active, sensiblement plus importante que le Sillon Nancy-Thionville et la Lorraine. Il doit surtout la croissance de sa population active à l'augmentation du taux d'activité.

Composantes de l'évolution de la population active de 1975 à 1999 :



Sources : INSEE, Recensements de la population.

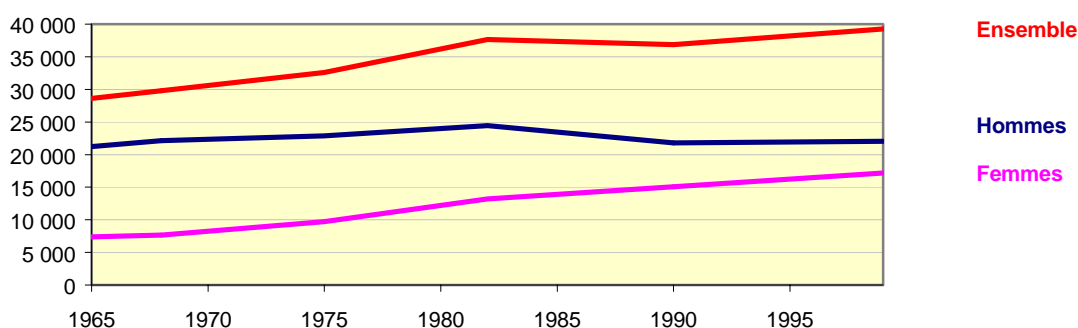
Le taux d'activité des femmes augmente.

Comme dans l'ensemble de la région, l'importante augmentation de la population active du Val de Lorraine sur les trente dernières années (+ 9 500 actifs entre 1968 et 1999) est fortement imputable à l'augmentation du taux d'activité des femmes

La crise qui a touché de plein fouet le Pays au cours de la période 1982-1990 s'est en effet accompagnée d'une forte diminution de la population active masculine (perte de près de 2 700 actifs en 8 ans, soit 12%).

Même si depuis 10 ans la situation s'est améliorée, en 1999 dans le Val de Lorraine, le nombre d'actifs masculins était quasiment le même que celui observé en 1968. Sur trente ans, cette évolution a toutefois été moins défavorable qu'ailleurs car dans le même temps la Lorraine perdait près de 56 000 actifs masculins, soit 9 % de sa population active masculine.

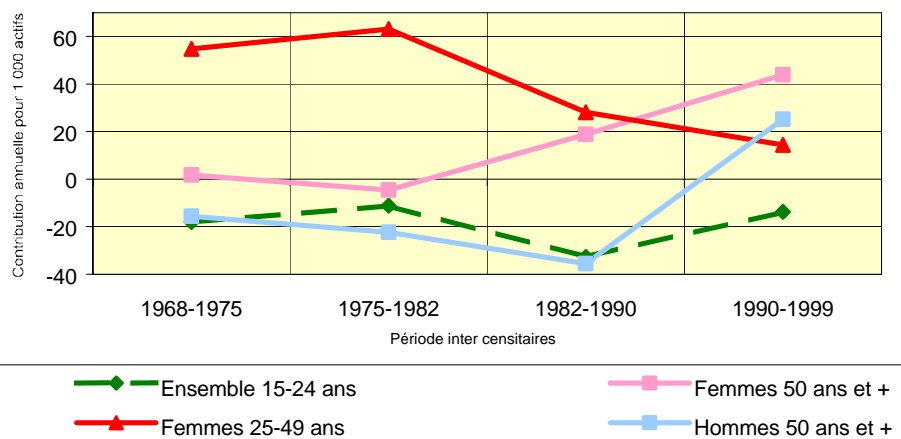
Evolution de la population active :



Sources : INSEE, Recensements de la population.

Globalement les évolutions de l'effet des taux d'activité sont conformes dans le Pays à celles de la Lorraine : augmentation des taux d'activité féminins conduisant à une forte augmentation de la population active ; diminution tendancielle de ces mêmes taux avant vingt-cinq ans pour les deux sexes en raison de l'allongement de la durée des études ; diminution également pour les hommes de plus de cinquante ans (à l'exception de la période la plus récente car les départs précoces suite aux restructurations massives se font plus rares).

Evolution des effets taux d'activité :



Sources : INSEE, Recensements de la population.

Les femmes représentent aujourd'hui 44% de la population active.

Depuis toujours, le taux d'activité des femmes observé dans le département des Vosges a été le plus élevé de la région. A l'opposé, celui relevé dans les zones minières et sidérurgiques du Nord se caractérise par un niveau assez bas.

Localisé au cœur de la région, le Val de Lorraine est un territoire qui de part sa position géographique et la nature de ses activités économiques, présente des niveaux de taux d'activité masculin et féminin proches des taux moyens régionaux.

En 1962, il se situait ainsi tout juste au-dessous de la moyenne régionale avec 31 % de femmes actives parmi celles âgées de 20 à 59 ans, soit 1 point de moins que l'ensemble de la Lorraine, mais près de 12 points supérieurs à la moyenne des zones d'emploi de Longwy, Briey, Thionville et du Bassin-houiller.

C'est surtout à partir de la fin des années 70 que l'augmentation du taux d'activité des femmes a été particulièrement sensible. L'activité des femmes âgées de 30 à 50 ans augmente alors de plus de 40 points en un peu moins de 25 ans.

Conséquence de cette hausse de l'activité féminine, les femmes représentent en 1999 près de 44 % de la population active du Val de Lorraine, contre seulement 26 % en 1968.

Aujourd'hui leur taux d'activité dépasse la moyenne régionale de 2 points à près de 72 %, mais il reste cependant encore inférieur de 5 points à celui des vallées vosgiennes.

Taux d'activité des personnes de 20 à 59 ans (%) :

| | Val de Lorraine | | Sillon Nancy-Thionville | | Lorraine | |
|------|-----------------|--------|-------------------------|--------|----------|--------|
| | hommes | femmes | hommes | femmes | hommes | femmes |
| 1962 | 91,8 | 31,0 | 90,4 | 32,3 | 90,7 | 32,5 |
| 1968 | 93,7 | 33,9 | 90,9 | 36,4 | 90,9 | 35,9 |
| 1975 | 93,7 | 43,5 | 91,0 | 44,4 | 90,7 | 44,6 |
| 1982 | 92,3 | 54,0 | 87,2 | 53,2 | 86,1 | 54,2 |
| 1990 | 85,0 | 63,0 | 84,4 | 61,4 | 82,2 | 62,4 |
| 1999 | 89,0 | 71,7 | 86,7 | 69,8 | 84,3 | 69,9 |

Sources : INSEE, Recensements de la population.

La crise des industries historiques lorraines a touché le Sillon Nancy-Thionville dès 1975-82 et s'est traduite par une nette baisse des taux d'activité des hommes âgés de plus de 50 ans. Elle s'est également répercutée à cette période sur le Val de Lorraine, mais elle n'y a été sensible que pour les actifs de plus de 55 ans.

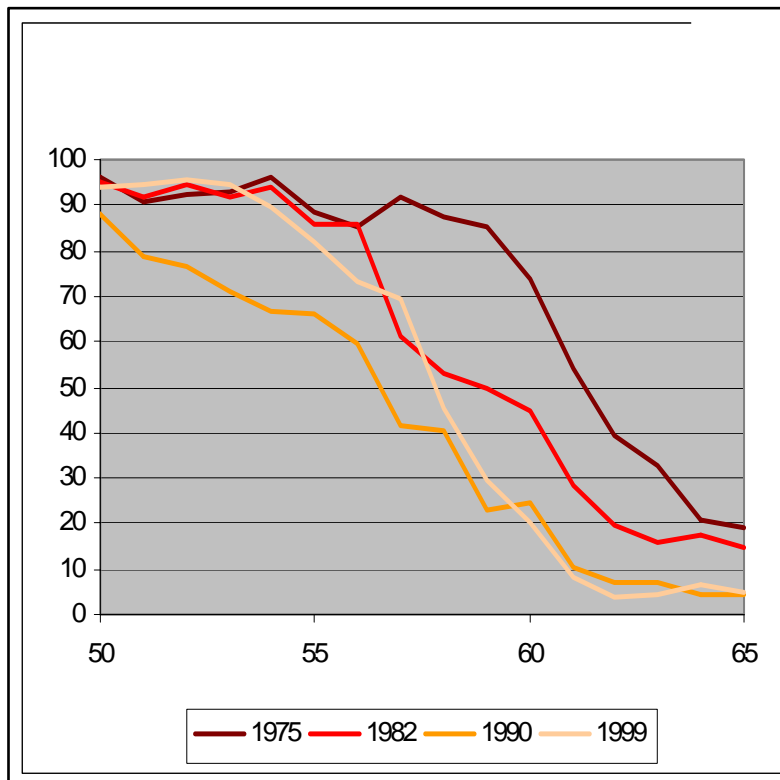
Ce n'est qu'à partir de la fin des années quatre-vingt que la baisse d'activité se propagera dans le Pays à l'ensemble des hommes de plus de 50 ans. Elle se soldera par des sorties précoces du monde du travail relativement plus importantes que dans le Sillon Nancy-Thionville.

La remontée des taux d'activité masculins au cours de la période post-crise a été toutefois plus rapide dans le Val de Lorraine que dans le Sillon Nancy-Thionville. En 1999 en effet, ils se situent à près de 89 % contre 84 % pour l'ensemble de la Lorraine et 87 % dans le Sillon Nancy-Thionville.

Taux d'activité des hommes de 50 à 65 ans (%) :

Val de Lorraine :

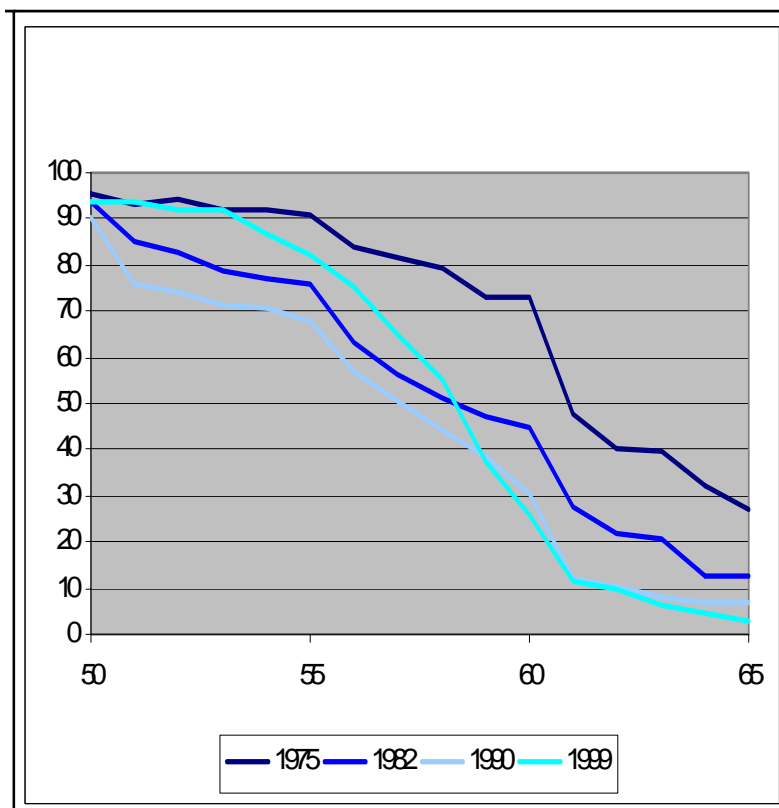
:



Guide de lecture :
 Le taux d'activité est le rapport pour chaque âge donné, entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale.
 Sur le graphique ci-contre, en 1975 dans le Val de Lorraine, 92% des hommes de 57 ans étaient actifs (actifs occupés ou chômeurs).

Sources : INSEE, Recensements de la population.

Sillon Nancy-Thionville :



Sources : INSEE, Recensements de la population.

2. EMPLOI

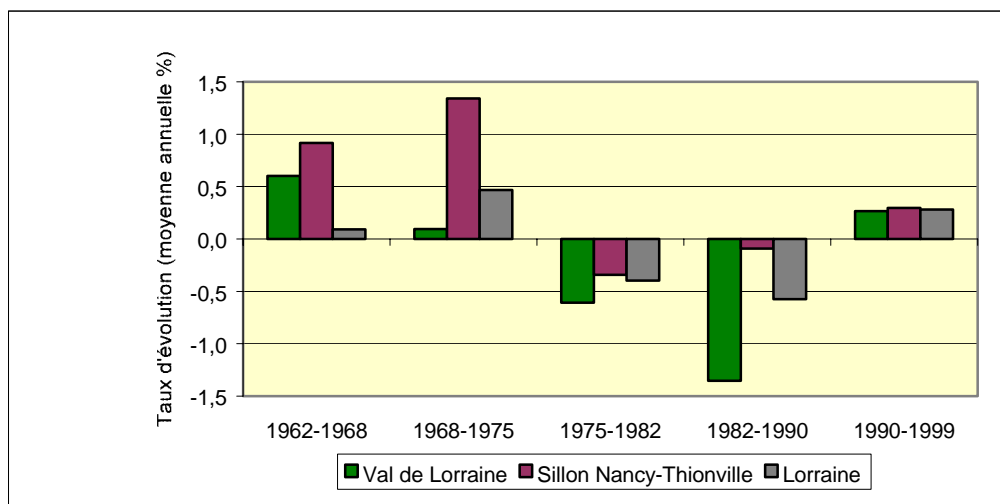
Grave crise de l'emploi entre 1982 et 1990.

L'emploi dans le Val de Lorraine a connu une faible croissance de 1962 à 1975 avec notamment une évolution beaucoup plus défavorable entre 1968 et 1975 que celles observées dans le Sillon Nancy-Thionville ou l'ensemble de la région.

Il a ensuite amorcé une baisse à partir de la période 1975-1982, qui s'est encore accélérée au cours de la période suivante.

En 1999, il s'est stabilisé à un niveau légèrement supérieur à celui observé en 1990, soit une évolution similaire aux deux autres référents.

Emploi au lieu de travail :



Sources : INSEE, Recensements de la population.

Une majorité d'ouvriers et d'employés.

Les résidents du Val de Lorraine occupant un emploi ou étant à la recherche d'un emploi sont majoritairement ouvriers (32 %), proportion proche de celle de la Lorraine (33 %) mais très supérieure à celle du Sillon Nancy-Thionville (26 %).

La part des employés est sensiblement égale à celle du Sillon Nancy-Thionville. Les professions intermédiaires représentent 24 % de la population active du Val de Lorraine contre un peu plus de 21 % en Lorraine et 25 % dans le Sillon Nancy-Thionville.

La proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures (8 %) y est plus faible que dans les deux autres zones de comparaison. Cette catégorie représente 12 % de la population active résidente dans le Sillon Nancy-Thionville et 9 % au niveau régional.

La population active féminine est dans le Val de Lorraine moins ouvrière (12 %) que dans l'ensemble de la Lorraine (15 %) mais supérieure à celle du Sillon Nancy-Thionville (9 %). La part des femmes ayant un statut d'employée est en revanche plus importante dans le Val de Lorraine (58 %) que dans le Sillon Nancy-Thionville (54 %) et dans l'ensemble de la Lorraine (53 %).

Chez les hommes, la part des ouvriers (48 %) est supérieure à celle observée dans le sillon Nancy-Thionville (40 %), mais équivalente à celle observée sur l'ensemble de la Lorraine (47 %).

Répartition de la population active en 1999 (%):

| | Val de Lorraine | | | Sillon Nancy-Thionville |
|----------------------------|-----------------|--------|----------|-------------------------|
| | hommes | femmes | ensemble | ensemble |
| agriculteurs | 1 | 1 | 1 | 1 |
| artisans, commerçants | 6 | 2 | 5 | 5 |
| cadres | 11 | 5 | 8 | 12 |
| professions intermédiaires | 24 | 22 | 23 | 24 |
| employés | 10 | 58 | 31 | 32 |
| ouvriers | 48 | 12 | 32 | 26 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : INSEE, Recensement de la population.

Moins de diplômés du supérieur.

La population active du Val de Lorraine est moins diplômée que celle du Sillon Nancy-Thionville, mais son niveau est assez proche de celui de l'ensemble de la Lorraine. Seulement 33 % des actifs du Val de Lorraine sont bacheliers contre 40 % dans le Sillon Nancy-Thionville et 34 % en Lorraine.

Parmi les actifs, les femmes sont celles qui possèdent le plus fréquemment un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat. Les bachelières représentent dans le Val de Lorraine un peu plus de 37 % des actifs contre 30 % pour leurs homologues masculins.

La part des actifs ne possédant pas au moins un diplôme du niveau de CAP ou BEP (30 %) est équivalente dans les deux sous populations.

La part des actifs ayant suivi une formation professionnelle courte (CAP, BEP) est plus importante chez les hommes (41 %) que chez les femmes (32 %).

Le nombre des actifs possédant un diplôme d'études supérieures (second et troisième cycle, ingénieurs) est équivalent parmi les hommes et les femmes (7 %) mais inférieur au niveau lorrain (9%) et plus encore à celui du Sillon Nancy-Thionville (12 %).

Niveau de diplômes des actifs en 1999 :

| | Val de Lorraine | Sillon Nancy-Thionville | Lorraine |
|-----------------|-----------------|----------------------------|----------|
| sans diplôme | 30 | 27 | 31 |
| CAP / BEP | 37 | 33 | 35 |
| BAC | 15 | 15 | 14 |
| BAC + 2 | 11 | 13 | 11 |
| Supérieur | 7 | 12 | 9 |
| | | | |
| pas le BAC | 67 | 60 | 66 |
| plus que le BAC | 18 | 25 | 20 |

Source : INSEE, Recensement de la population.

3. EQUILIBRAGE DU MARCHE DU TRAVAIL

Forte augmentation des navettes domicile-travail à destination de l'extérieur du Pays.

Le Val de Lorraine est caractérisé par une baisse tendancielle depuis près de quarante ans de l'emploi rapporté à la population active occupée.

En effet, en 1962 le Pays offrait plus de 102 emplois pour 100 actifs occupés, c'est-à-dire que le nombre d'emplois y était supérieur au nombre d'actifs occupés résidant dans le Pays. Or depuis, ce taux a baissé de près de 30 points pour atteindre seulement 72 % en 1999.

L'économie du Pays est ainsi passée d'un mode d'ajustement basé sur la croissance de la main d'œuvre, associée à une croissance de l'emploi en 1962-68, à un mode d'ajustement devenant de plus en plus résidentiel sous les effets conjugués de la baisse de l'emploi intérieur et la forte augmentation des navettes domicile-travail à destination des agglomérations voisines, notamment celle de Nancy.

Evolution de la population active et de ses composantes :

| | 1962 | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 |
|---------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Population | 72 800 | 77 700 | 82 600 | 88 400 | 88 800 | 88 800 |
| Actifs | 27 400 | 29 800 | 32 600 | 37 700 | 36 900 | 39 200 |
| Actifs occupés | 26 600 | 28 900 | 31 300 | 33 900 | 32 500 | 34 700 |
| Chômage | 0 | 400 | 700 | 3 300 | 3 900 | 4 400 |
| Taux de chômage (%) | 0,0 | 1,3 | 2,1 | 8,8 | 10,6 | 11,2 |
| Emploi | 27 200 | 28 200 | 28 400 | 27 200 | 24 400 | 25 000 |
| Taux d'emploi (%) | 102,3 | 97,6 | 90,7 | 80,2 | 75,1 | 72,0 |
| Sorties | 3 500 | 4 700 | 7 900 | 11 400 | 14 200 | 16 800 |
| Entrées | 4 100 | 4 100 | 4 900 | 4 700 | 6 100 | 7 100 |
| Taux de sortie (%) | 13,2 | 16,3 | 25,2 | 33,6 | 43,7 | 48,4 |
| Taux d'entrée (%) | 15,1 | 14,5 | 17,3 | 17,3 | 25,0 | 28,4 |

Sources : INSEE, Recensements de la population.

Guide de lecture :

Taux de chômage = Chômage / Actifs

Taux d'emploi = Emploi / Actifs occupés

Taux de sortie = Sorties / Actifs occupés

Taux d'entrée = Entrées / Emploi

En 1999, le Val de Lorraine compte 88 800 habitants.

Parmi eux, il y a 39 200 actifs, dont 34 700 ayant un emploi et 4 400 étant au chômage.

Le taux de chômage (nombre de chômeurs / nombre d'actifs) est de 11,2%

25 000 emplois sont localisés dans le Pays.

Ils ne fourniraient un emploi qu'à 72% des actifs (hors chômeurs).

16 800 personnes résidentes dans le Val de Lorraine, soit 48,4% des actifs occupés du Pays, en sortent chaque jour pour aller travailler à l'extérieur

7 100 personnes résidentes hors du Val de Lorraine y entrent chaque jour pour y travailler. Elles occupent 28,4% des emplois localisés dans le Pays

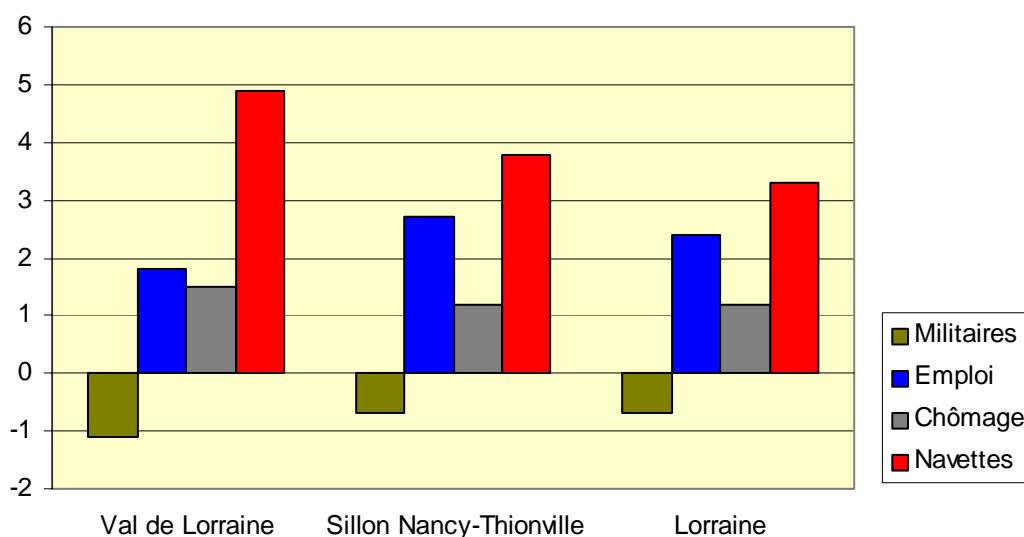
La croissance de la population active s'est ajustée depuis 1968 par une très forte augmentation des navettes et une hausse du chômage. Le risque de voir le chômage augmenter sous l'effet de la hausse de la population active découlant de l'arrivée sur le marché du travail de générations nombreuses, a toujours été contenu, grâce au développement des navettes sortantes.

Désormais, près de la moitié des actifs occupés, soit 16 800 personnes, sont employés à l'extérieur du Pays contre seulement 13 % en 1962.

Dans l'autre sens, les navettes entrantes ont également augmenté, mais dans une moindre mesure. En 1999, elles concernent quotidiennement 7 100 individus. Seulement 28% des emplois intérieurs du Pays sont occupés par des actifs non-résidents.

Le taux de chômage du Val de Lorraine a toujours été inférieur à celui du Sillon Nancy-Thionville ainsi qu'à celui de l'ensemble de la Lorraine. Au cours de la dernière période il a toutefois davantage augmenté dans le Pays qu'ailleurs. De sorte qu'en 1999 avec 4 400 chômeurs répertoriés, le taux de chômage s'élevait à 11,2 %, soit seulement un demi point en dessous de la Lorraine ou du Sillon Nancy-Thionville.

Contributions à l'évolution de la population active entre 1990 et 1999 :



Sources : INSEE, Recensements de la population.

Caractéristiques des zones Sud et Nord :

| | Zone "Sud" : Pompey | Zone "Nord" : Pont-à-Mousson |
|---|---|--|
| Population active | | |
| Effet démographique | Evolution de la contribution similaire à celle du Val de Lorraine. | Contribution ayant été par le passé plus faible que dans le Val de Lorraine. Toutefois sur les deux dernières périodes la baisse de la contribution y a été plus faible qu'ailleurs aboutissant à une situation plus favorable. |
| Effet migrations résidentielles | Profil d'évolution de la contribution similaire à celui du Val de Lorraine. Le déficit observé au cours des deux dernières périodes est cependant légèrement plus important. | Le déficit lié à la contribution de l'effet des migrations résidentielles est plus faible dans la zone. Cependant il s'est manifesté dès le début de la période de crise (1975-1982). |
| Effets taux d'activité | L'effet des taux d'activité est plus favorable au cours de toutes les périodes observées. Les contributions positives y sont plus fortes, les négatives plus faibles. | Les contributions des taux d'activité sont similaires mais cependant plus faibles en valeur absolue, que dans l'ensemble du Val de Lorraine. |
| Taux d'activité des 20-59 ans | Net infléchissement du taux d'activité des hommes de plus de 55 ans dès la période 1975-1982. Durant la période suivante, celui des hommes âgés de 20 à 59 ans s'infléchit plus fortement (- 9 points) que dans le Val de Lorraine (- 7 points). La hausse du taux d'activité des femmes de 20 à 59 ans (35 % en 1968 contre 75 % en 1999) y a été un peu plus forte que dans le reste du Pays (+ 40 points entre 1968 et 1999 contre + 38 points). | La baisse d'activité des hommes âgés de 20 à 59 ans a été plus faible au cours de la période de crise 1982-1990 (- 6 points). Le taux d'activité restant stable au cours de la dernière période. La hausse du taux d'activité des femmes y a été plus faible que dans le reste du Val de Lorraine (+ 33 points entre 1968 et 1999). En 1999 la proportion de femmes exerçant une activité professionnelle est de 68 %. |
| Catégories socioprofessionnelles | La proportion d'ouvriers dans la population active masculine y est légèrement plus faible que dans le Val de Lorraine (un peu moins de 46 % contre 48 %). Les cadres et les professions intermédiaires sont plus nombreux (37 % contre 34 %). | La part des ouvriers parmi les hommes est plus forte que la moyenne du Pays (51 % contre 48 %). Celle des cadres et professions intermédiaires légèrement plus faible (33 % contre 34 %). Chez les femmes, la proportion d'ouvrières est sensiblement la même (13 % contre un peu moins de 12 %). |
| Qualification de la population active résidente | Niveau de qualification semblable à l'ensemble du Val de Lorraine | Niveau de qualification légèrement plus faible que dans le reste du Val de Lorraine. La part des actifs ayant fait des études universitaires est de 17 % contre 18 % pour le Val de Lorraine. |

| Zone "Sud" : Pompey | | Zone "Nord" : Pont-à-Mousson |
|---|--|---|
| Equilibrage du marché du travail | | |
| Emploi | Tout comme le Val de Lorraine, la zone a perdu depuis 1968 près de 12 % de ses emplois. La période la plus récente lui a cependant été plus favorable. L'emploi y a progressé de 17 % en l'espace de neuf ans. | Contrairement à ce qui s'est passé dans le Val de Lorraine, après avoir augmenté modérément au cours de la période 1962-1978, l'emploi s'est ensuite ici maintenu à son niveau de 1982. |
| Chômage | Le niveau du chômage est resté proche de la moyenne du Val de Lorraine au cours des quarante dernières années. | Le niveau du chômage est resté longtemps inférieur à celui du Val de Lorraine. Mais la situation s'est nettement dégradée à partir des années 90. En 1999, le taux de chômage de la zone est supérieur de 1 point à celui du Val de Lorraine. |
| Navettes | Le solde des navettes n'a eu de cesse de se dégrader dans cette zone depuis la fin des années 60 sous l'effet d'une forte augmentation des sorties (+ 290 % sur trente ans) et d'une augmentation plus modérée des navettes entrantes (seulement + 55 % sur trente ans). | Les navettes entrantes et sortantes ont augmenté de façon relativement similaire dans la zone (+ 360 % contre 270 % en trente ans). |
| Taux d'emploi | Le taux d'emploi s'est très fortement dégradé depuis 1962, passant de 105 % à 68 % en 1999. Le mode d'ajustement de l'économie est devenu assez nettement résidentiel même si le taux d'emploi a connu un rebond au cours de la dernière période (+ 7 points) après le "trou d'air" de la période 1975-1990. | Bien que diminuant légèrement, la zone a conservé un taux d'emploi proche du niveau de 1975 (91 % contre 93 %). L'économie de la zone a mieux résisté à la crise que l'ensemble du Val de Lorraine. |

4. DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

34 700 actifs résident dans le Val de Lorraine, dont la moitié travaillent dans le Pays même et l'autre moitié à l'extérieur.

L'analyse des déplacements domicile-travail apporte un éclairage sur le fonctionnement du marché du travail. On y distinguera les déplacements internes à chaque zone (dits intrazones), les déplacements entre zones (dits interzones), et les déplacements entre l'ensemble des zones et l'extérieur (dits externes).

Près de la moitié des actifs travaillent dans leur zone de résidence.

Les déplacements intrazones concernent 15 300 actifs sur 34 700 que compte le Pays (soit 44%). Ils se répartissent entre 900 dans la zone Centre, 960 dans la zone Est, 6 200 dans la zone Sud et 7 200 dans la zone Nord.

Les actifs résidant dans la zone Nord sont, en proportion, deux fois plus nombreux à travailler dans leur propre zone de résidence que les autres (60%, contre 28 à 48% dans les autres zones).

Les déplacements interzones s'élèvent quotidiennement à 2 600. Ils correspondent à autant de personnes qui quittent leur zone de résidence pour travailler dans une des trois autres zones.

Les zones Nord et Sud concentrant la majorité des emplois du Val de Lorraine, c'est naturellement vers elles que se font l'essentiel de ces déplacements domicile-travail interzones.

La zone Nord attire ainsi quotidiennement 1 200 travailleurs et la zone Sud 950 autres venant des zones voisines. La zone Centre attire peu (360 personnes) mais voit ses actifs partir travailler pour 620 vers le Nord et 390 vers le Sud. Elle sert également d'espace de transit entre ces deux zones offeuses d'emplois. La zone Est enfin, enregistre des départs équivalents vers le Nord et le Sud (environ 250 dans chaque direction), mais ses échanges avec le Centre sont quasi inexistantes.

Il n'y a toutefois que pour les zones Est et Centre que ces déplacements interzones représentent une certaine importance : 8% et 12% de leurs actifs vont respectivement vers le Sud, 9% et 19% vers le Nord.

Déplacements intrazones, interzones et externes en 1999 :

| | Centre | Est | Nord | Sud | Total interzones | CUGN | reste dép 54 | dép 57 | autres | Total externes | Total des actifs |
|--------|--------|-------|-------|-------|---------------------|--------|-----------------|--------|--------|-------------------|---------------------|
| Centre | 910 | 10 | 620 | 390 | 1 020 | 880 | 180 | 150 | 140 | 1 350 | 3 280 |
| Est | 50 | 960 | 260 | 250 | 560 | 1 010 | 200 | 280 | 20 | 1 510 | 3 030 |
| Nord | 210 | 40 | 7 230 | 310 | 560 | 1 520 | 560 | 1 840 | 380 | 4 300 | 12 090 |
| Sud | 100 | 20 | 300 | 6 220 | 420 | 7 810 | 1 030 | 470 | 370 | 9 680 | 16 320 |
| Total | 1 270 | 1 030 | 8 410 | 7 170 | 2 560 | 11 220 | 1 970 | 2 740 | 910 | 16 840 | 34 720 |

Source : INSEE, Recensement de la population.

Guide de lecture :

3 280 actifs résident dans la zone Centre.

Parmi eux, 910 travaillent dans cette même zone. Ils constituent les déplacements intrazones.

10 travaillent dans la zone Est, 620 dans la zone Nord et 390 dans la zone Sud. Ils constituent 1 020 déplacements interzones

880 travaillent dans la CUGN, 180 dans le reste de la Meurthe-et-Moselle, etc. Ils constituent 1 350 déplacements externes.

L'ensemble du Pays compte 34 720 actifs résidents.

Les déplacements intrazones s'élèvent à 15 320 (910 + 960 + 7 230 + 6 220).

Les déplacements interzones à 2 560 et les déplacements externes à 16 840.

Taux de stabilité :

Rapport entre le nombre d'actifs résidents et travaillant dans la même zone et le nombre d'actifs total résidant dans cette zone.

Exemple pour la zone Nord : $7\,230 / 12\,090 = 60\%$.

Exemple pour l'ensemble du Val de Lorraine $15\,300 / 34\,720 = 44\%$.

Déplacements intrazonales, interzones et externes en 1999 (%) :

| | Centre | Est | Nord | Sud | Total interzones | CUGN | reste dép 54 | dép 57 | autres | Total externes | Total des actifs |
|--------|--------|-----|------|-----|------------------|------|--------------|--------|--------|----------------|------------------|
| Centre | 28 | 0 | 19 | 12 | 31 | 27 | 5 | 5 | 4 | 41 | 100 |
| Est | 2 | 32 | 9 | 8 | 18 | 33 | 7 | 9 | 1 | 50 | 100 |
| Nord | 2 | 0 | 60 | 3 | 5 | 13 | 5 | 15 | 3 | 36 | 100 |
| Sud | 1 | 0 | 2 | 38 | 3 | 48 | 6 | 3 | 2 | 59 | 100 |
| Total | | | | | 7 | 32 | 6 | 8 | 3 | 49 | 100 |

Source : INSEE, Recensement de la population.

Guide de lecture :

Pour 100 actifs résidents dans la zone Centre :

28 travaillent dans cette même zone. Ils constituent les déplacements intrazonales.

Aucun ne travaille dans la zone Est, mais 19 dans la zone Nord et 12 dans la zone Sud. Ils constituent 31 déplacements interzones

Par ailleurs, 27 travaillent dans la CUGN, 5 dans le reste de la Meurthe-et-Moselle, etc. Ils constituent 41 déplacements externes.

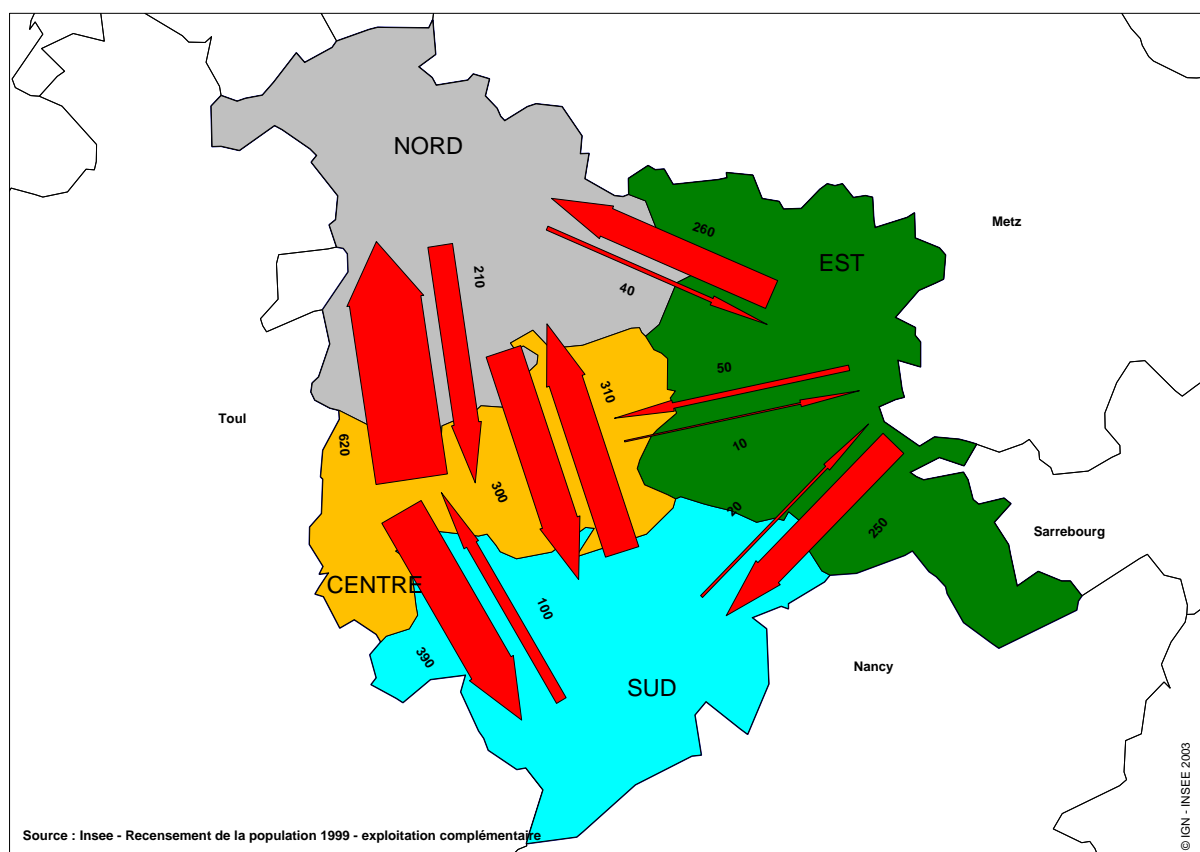
Pour 100 actifs résidents dans l'ensemble du Val de Lorraine :

44% travaillent dans la zone où ils résident (15 300 / 34 720 = 44%).

7% travaillent dans une autre des trois autres zone. Ils constituent les déplacements interzones.

32% % travaillent dans la CUGN, 6% dans le reste de la Meurthe-et-Moselle, etc. Ils constituent 49 déplacements externes.

Déplacements interzones en 1999 :



Un actif sur trois travaille dans la CUGN.

16 800 actifs résidant dans le Val de Lorraine travaillent à l'extérieur du Pays. Dans l'autre sens, seulement 7 100 actifs résidant hors du Pays viennent y travailler.

Les actifs du Val de Lorraine qui occupent un emploi à l'extérieur sont essentiellement attirés par la Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN). 32% des actifs résidants dans le Val de Lorraine y travaillent, ce qui représente 7 actifs du Val de Lorraine sur 10 travaillant hors du Pays.

La zone Sud est la première concernée par ce phénomène qui concerne 48% de ses actifs. Vient ensuite la zone Est avec 33%.

Dans le même temps, les emplois dans le reste du département ne concernent que 6% des actifs, légèrement moins que ceux avec la Moselle qui s'élève à 8% des actifs, dont 5% pour la seule communauté d'agglomération de Metz. Seule la zone Nord est réellement concernée par ces départs vers la Moselle.

Enfin, à peine 1% des actifs partant du Val de Lorraine travaille à l'étranger, notamment au Luxembourg.

Le Val de Lorraine est aussi offreur d'emplois vis-à-vis des actifs résidant dans les communes de la CUGN. Ils sont 3 400 à venir y travailler chaque jour, soit un nombre important mais tout de même 3 fois inférieur aux navettes relevées précédemment dans l'autre sens. La seconde source de main d'œuvre extérieure du Val de Lorraine provient du reste du département, notamment de la zone d'emploi voisine de Toul.

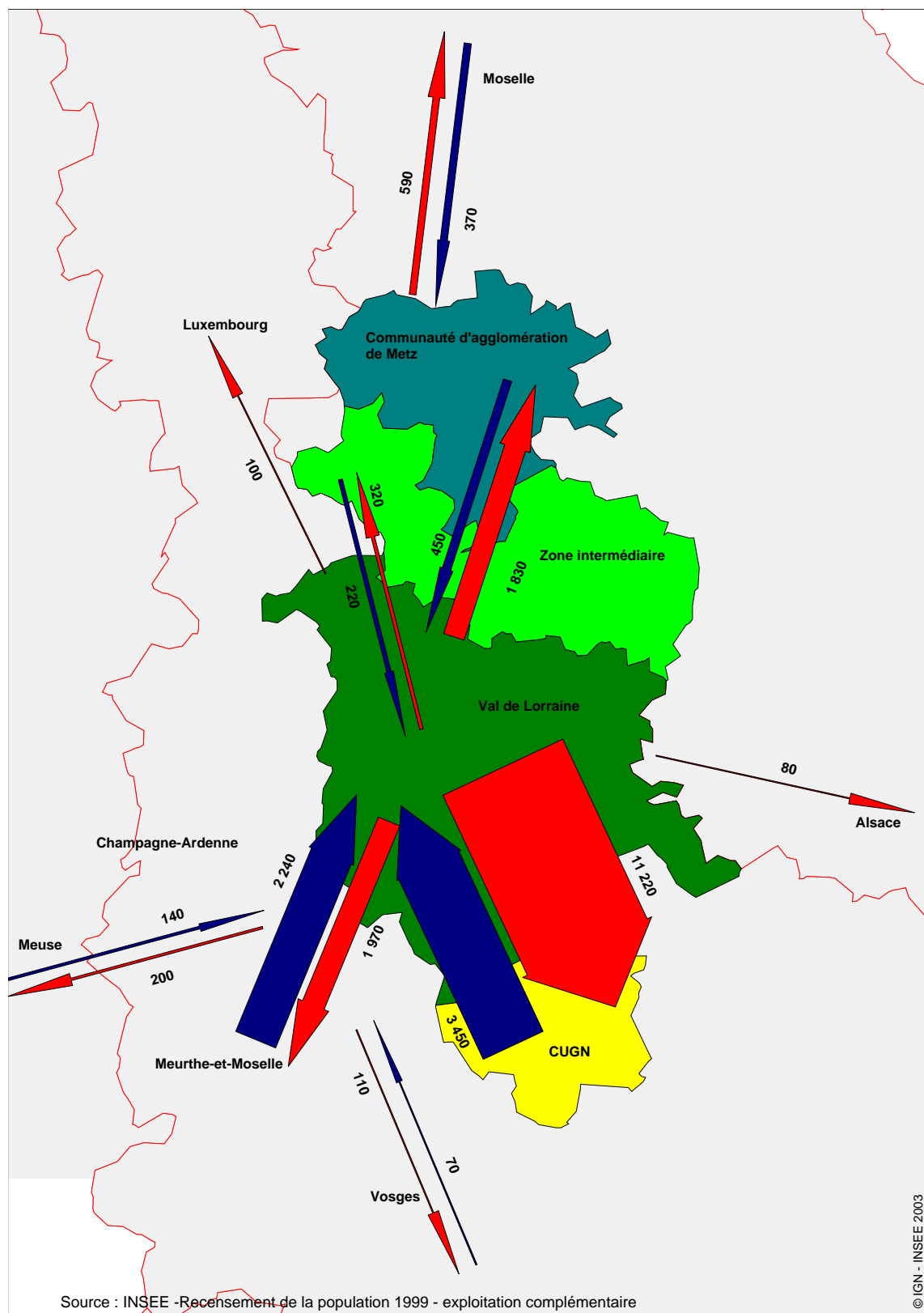
Le Pays reste en revanche très peu attractif pour les actifs mosellans et encore moins pour les actifs des autres départements lorrains.

Echanges domicile-travail du Val de Lorraine en 1999 :

| Zone d'échange | Domicile dans le Val Travail en | Travail dans le Val Domicile en | Solde |
|--------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---------|
| CUGN | 11 200 | 3 400 | - 7 800 |
| Reste de la Meurthe-et-Moselle | 2 000 | 2 250 | + 250 |
| Communauté d'agglom. de Metz | 1 800 | 450 | - 1 350 |
| Reste de la Moselle | 600 | 400 | - 200 |
| Zone intermédiaire | 300 | 200 | - 100 |
| Meuse | 200 | 150 | - 50 |
| Vosges | 120 | 70 | - 50 |
| Reste de la France | 600 | 160 | - 440 |
| | | | |
| Ensemble | 16 820 | 7 180 | - 9 740 |

Source : INSEE, Recensement de la population - exploitation complémentaire.

Déplacements externes en 1999 :



nb : les échanges avec la communauté de commune des Trois vallées et celle de Côte-de-Haye s'élèvent, au départ du Val de Lorraine, à 140 navettes sortantes et 420 navettes entrantes. Les 3/4 ont la zone Nord pour origine ou destination

Pour ces deux communautés de communes, le Val de Lorraine n'est pas un pôle d'emploi très important. Les 420 personnes qui viennent travailler dans le Pays ne représentent en effet que 15% des 2 865 actifs occupés qui y résident.

TABLE DES MATIERES

| | Page |
|--|------|
| ORGANISATION SPATIALE | 2 |
| Une position géographique centrale et des infrastructures stratégiques. | 3 |
| Sept structures de coopération intercommunale. | 4 |
| L'armature urbaine repose sur une diagonale Pompey - Pont-à-Mousson. | 6 |
| Les rentrées fiscales reposent majoritairement sur les entreprises. | 8 |
| L'aire urbaine de Nancy influence très fortement la partie Sud du Val de Lorraine. | 9 |
| LES HABITANTS | 12 |
| 1. EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE | 12 |
| Depuis 20 ans, le nombre d'habitants stagne. | 12 |
| Le solde migratoire est déficitaire. | 13 |
| Les zones Sud et Centre perdent le plus d'habitants. | 14 |
| Le péri-urbain se développe. | 15 |
| A horizon 2015, la population diminuerait et vieillirait. | 17 |
| 1 900 arrivées et 2 000 départs chaque année. | 17 |
| Le Val de Lorraine bénéficie des choix résidentiels péri-urbains. | 19 |
| La population des 20-30 ans est sous-représentée. | 20 |
| Une population qui vieillit et se rapproche des moyennes départementale et régionale. | 21 |
| 2. CONDITIONS DE VIE | 23 |
| Plus de familles nombreuses. | 23 |
| Prédominance des ouvriers et des employés. | 24 |
| Une pauvreté de ville industrielle. | 25 |
| 2 300 bénéficiaires du RMI. | 25 |
| Des ménages fiscaux légèrement plus nombreux et plus riches. | 27 |
| Nancy attire les 3/4 des étudiants du supérieur. | 28 |
| 3. LOGEMENTS | 29 |
| Beaucoup de maisons individuelles. | 29 |
| Un parc de logement aujourd'hui assez ancien. | 30 |
| LES ENTREPRISES | 31 |
| 1. TISSU ECONOMIQUE | 31 |
| Près du tiers des emplois dans l'industrie. | 31 |
| (1) entreprises françaises hors groupes. L'emploi est concentré dans les zones Sud et Nord. | 32 |
| L'emploi est concentré dans les zones Sud et Nord. | 33 |
| Le bassin de Pompey a presque retrouvé son niveau d'emploi de 1982. | 36 |
| Forte hausse de l'emploi dans le commerce. | 42 |
| 2. DYNAMIQUE D'ENTREPRISES | 43 |
| 2 600 établissements en activité. | 43 |
| Augmentation du nombre d'établissements industriels et de services. | 44 |
| Des créations plus nombreuses dans le commerce et les services. | 45 |
| LE MARCHE DU TRAVAIL | 46 |
| 1. POPULATION ACTIVE | 46 |
| Depuis 1990, la population active progresse à nouveau. | 46 |
| Le flux migratoire favorable s'inverse à partir de 1982. | 47 |
| Le taux d'activité des femmes augmente. | 48 |
| Les femmes représentent aujourd'hui 44% de la population active. | 49 |
| 2. EMPLOI | 51 |
| Grave crise de l'emploi entre 1982 et 1990. | 51 |
| Une majorité d'ouvriers et d'employés. | 52 |
| Moins de diplômés du supérieur. | 53 |
| 3. EQUILIBRAGE DU MARCHE DU TRAVAIL | 54 |
| Forte augmentation des navettes domicile-travail à destination de l'extérieur du Pays. | 54 |
| 4. DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL | 58 |
| Près de la moitié des actifs travaillent dans leur zone de résidence. | 58 |
| Un actif sur trois travaille dans la CUGN. | 60 |